DONATIEN FRÉMONT

*de la Société Royale du Canada*

# LES SECRÉTAIRES DE RIEL

LOUIS SCHMIDT - HENRY JACKSON
PHILIPPE GARNOT

CHANTECLER



Mr. [illegible]
[illegible]
1953

# LES SECRÉTAIRES
# DE
# RIEL

## DU MÊME AUTEUR

●

*Mgr Taché et la Naissance du Manitoba.*

*Sur le Ranch de Constantin-Weyer.*

*Pierre Radisson, roi des coureurs de bois*

*Mgr Provencher et son temps.*

● ● ●

## En préparation

*Les Francais dans l'Ouest Canadien.*



*Les Éditions Chantecler Ltée*

1953

DONATIEN FRÉMONT
*de la Société Royale du Canada*

# LES SECRÉTAIRES DE RIEL

LOUIS SCHMIDT - HENRY JACKSON
PHILIPPE GARNOT

LES ÉDITIONS CHANTECLER LTÉE
MONTRÉAL
1953

# AVANT-PROPOS

*Pourquoi ce livre évoquant une époque et un personnage sur lesquels tout semble avoir été dit ?*

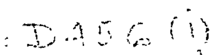
*Si l'on a beaucoup écrit — parfois à tort et à travers — au sujet de Louis Riel, ses collaborateurs immédiats sont plutôt restés dans l'ombre.*

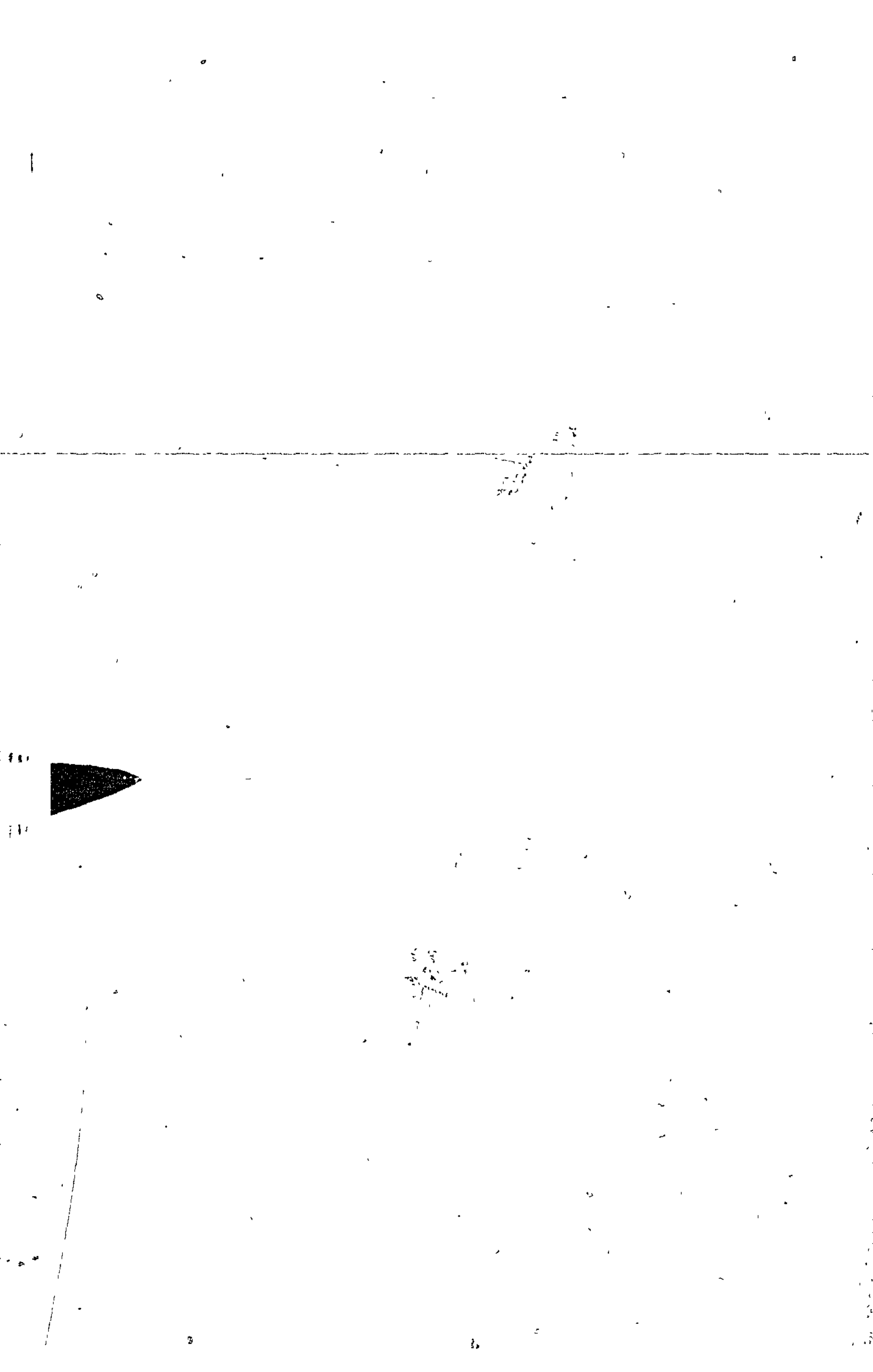
*Les hasards de l'existence ont amené l'auteur à vivre sur les théâtres des deux insurrections du Nord-Ouest. Il a connu quelques acteurs et témoins de ces drames qui secouèrent profondément le pays. Il a eu accès à des mémoires demeurés longtemps secrets, qui projettent une lumière nouvelle sur ces événements du passé.*

*C'est la voix de ces acteurs et de ces témoins qu'il se propose de faire entendre.*

*Heureux sera-t-il si ces pages réussissent à dissiper quelques nuages et à sortir de l'oubli trois Canadiens de l'Ouest dignes d'un meilleur sort.*

D.F.





# I

Un petit Métis français dont le grand-père était Écossais et le père Allemand — Plusieurs centaines de milles à franchir pour se faire baptiser — Petit-Babillard cause un scandale à l'église — Un voyage inoubliable en canot, de la sauvagerie à la civilisation relative — Le jeune ami d'un grand évêque.

* * *

Lorsqu'il mourut, en 1935 — à l'âge vénérable de quatre-vingt-douze ans et onze mois — Louis Schmidt vivait depuis plus d'un demi-siècle dans une relative obscurité. En dehors de quelques amateurs d'histoire et du groupe clairsemé de ses intimes, on ne se souvenait déjà plus guère de son rôle dans la naissance du Manitoba, aux côtés de son ami d'enfance Louis Riel. Sa brève carrière politique achevée, il était allé s'établir à Saint-Louis de Langevin, sur la rive gauche de la Saskatchewan du Sud, à quelque 20 milles de Prince-Albert. Entre cette petite ville et ce modeste village devaient s'écouler paisiblement les cinquante-six années qu'il avait encore à vivre. L'hebdomadaire de la région, *Le Patriote de l'Ouest*, pria un jour l'ancien secrétaire du Gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge de rédiger ses souvenirs des événements auxquels il avait été mêlé. Avant sa publication, le manuscrit disparut dans l'incendie du journal. L'auteur, qui n'avait conservé ni notes ni brouillon, se remit bravement au travail; mais il s'excusa des lacunes de cette seconde version, car sa mémoire, disait-il, commençait à faiblir. Outre que

ces pages, demeurées ensevelies dans les colonnes d'une feuille lointaine et peu connue, renferment une documentation de première main sur les deux insurrections du Nord-Ouest, elles nous font aussi connaître celui qui fut le premier secrétaire de Louis Riel. Nous y puiserons la plus grosse part des éléments de sa biographie.

Louis Schmidt nous apprend que son aïeul paternel, « au dire des anciens », était Nicholas Andrews, ancien officier de la marine britannique passé au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il avait épousé « à la mode des sauvages », au Grand lac des Esclaves, Marie-Anne Généreux, Métisse montagnaise. Son engagement terminé, il rentra en Angleterre pour ne plus revenir, laissant là femme et enfants, selon la pratique courante. Le futur père de Louis avait alors à peine trois ans. Marie-Anne se remaria avec un Métis, Pierre Laferté. Ils eurent de nombreux rejetons et ceux du premier lit devinrent tous aussi des Laferté. Mais l'état civil dans le Grand Nord était alors plein d'imprévu. Louis, qui avait été un Laferté jusqu'à l'âge de 14 ans, se transforma en Schmidt à son départ pour le collège. Ainsi en décida Mgr Taché, « pensant que c'était son véritable nom ». Il était donc, en réalité, Écossais par son grand-père et Allemand par son père.

Louis Schmidt naquit le 4 décembre 1844, au Vieux Fort, sur les bords du lac Athabaska, à la limite septentrionale de la province actuelle de l'Alberta. C'était à sept lieues du fort Chippeweynn, le chef-lieu du district. Il y a un siècle, cette région de notoriété minière récente, dont l'ambition s'est révélée au monde par la naissance de villes comme Yellowknife et Uranium-City, n'était guère accessible et devait demeurer longtemps bien isolée. Elle ne figurait sur la carte qu'à titre de territoire à four-

rures et de poste avancé de missionnaires dans l'Extrême-Nord. Au Vieux Fort du lac Athabaska, Laferté était pêcheur en titre de la Compagnie, ayant pour tâche unique de prendre assez de poisson pour toutes les bouches à nourrir.

Il n'y avait pas de prêtre dans la région et l'enfant ne fut baptisé qu'au mois de juillet suivant. Sa mère fit quelques centaines de milles, dans les barges du Mackenzie, pour se rendre avec lui au Portage-la-Loche, où résidait l'abbé Jean-Baptiste Thibault. Elle eut la joie d'y rencontrer son père, Alexis L'Espérance, guide fameux des gens de la Rivière-Rouge qui venaient tous les ans, à pareille date, échanger leurs marchandises de traite contre les pelleteries du Nord. De toute évidence, l'époque du voyage avait été choisie pour que le grand-père tînt son petit-fils sur les fonts baptismaux.

À Rabasca — comme les indigènes appelaient le lac Athabaska — Louis fut élevé en pleine nature sauvage. Il était le premier né de la famille, qui allait s'accroître de trois filles. Son amusement préféré était de grimper dans les arbres pour essayer de saisir un écureuil. De très bonne heure, on lui donna deux jeunes chiens à dompter: Grain d'Or et Sans Jeu. Il put alors, dans sa petite « carriole », accompagner son père dans la visite aux rets tendus sur le lac ou aux pièges des animaux à fourrure.

Il avait huit ans lorsque le premier missionnaire, le P. Faraud, fut envoyé à demeure à Rabasca. Ce prêtre de haute stature lui apparut tout de suite comme un être surhumain qui savait tout et lisait au fond des cœurs. Ah ! l'idée ne pouvait venir de lui cacher la moindre peccadille en confession. Louis gardera toujours dans son souvenir la robuste silhouette du Père Faraud, la soutane relevée jusqu'à la ceinture, abattant des arbres dans la forêt pour les



constructions nécessaires à l'établissement de la mission. Une autre réminiscence du même âge: au cours d'une instruction religieuse, un Indien nommé Petit-Babillard se leva et se mit à poser des objections, au grand scandale de tous les fidèles. Le Père, sans s'émouvoir, reprit son explication en termes plus accessibles à l'intelligence de son humble auditoire. Plus tard, quand il assistera, dans la cathédrale de Saint-Boniface, à des conférences contradictoires entre l'abbé Laflèche et le Père Bermond, l'enfant de Rabasca revivra en esprit la scène de Petit-Babillard tenant tête au P. Faraud.

Au printemps de 1853, la mère de Louis, souffrant d'un cancer au visage, partit pour la Rivière-Rouge avec ses trois petites filles, dans l'espoir que la science médicale pourrait la sauver. Le père, qui par son engagement avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, devait encore une année de service, garda le garçon avec lui. Et puis, ce fut à leur tour de se mettre en route. Voyage inoubliable pour un gamin de neuf ans, déjà avide de prendre part à ces aventures dont il a maintes fois entendu le récit ! Après la longue descente de la rivière Athabaska, c'est le fameux Portage-la-Loche — 12 milles de long — l'Île-à-la-Crosse avec son fort, la rivière Churchill et ses chutes d'eau formidables, qui nécessitent de nombreux portages.

Un peu avant d'atteindre le lac Cumberland, sur la Saskatchewan, rencontre joyeuse et inattendue: l'infatigable grand-père L'Espérance, qu'accompagnait une de ses filles ! Une partie du trajet allait se faire avec eux. Louis eut alors la révélation de la haute place occupée par son illustre parrain dans l'échelle sociale du Nord-Ouest. Alors que les voyageurs et employés de la Compagnie devaient se con-

tenter d'un régime alimentaire frugal et sans variété, rien n'était épargné pour ses guides, à qui elle fournissait des provisions de choix. Pour la première fois de sa vie, le petit Métis connut, à la table de son grand-père, les délices de repas succulents. Jusqu'alors il n'avait pour ainsi dire jamais mangé de pain. C'est qu'au lointain Rabasca, la ration de farine pour chaque famille se limitait à vingt livres par année ! Le beurre et la graisse étaient choses inconnues. Ce fut donc à regret que les deux voyageurs se séparèrent du guide prestigieux qui les avait si bien traités. Louis se consola en songeant que le canot les transportait vers Saint-Boniface, lieu de résidence de son grand-père, quand il n'était pas sur la route du Nord . . .

Mais l'enchantement du voyage continue. Au poste commercial du Pas, sur la Saskatchewan, il voit pour la première fois des poules et ne se lasse pas d'admirer le beau plumage des coqs. Le saut du Grand Rapide, aux flots bouillonnants d'écume qui descendent avec la rapidité d'une flèche, a de quoi effrayer les plus braves. Son père le rassure d'un mot. Une fois plongé dans ce tourbillonnement furieux, dit le narrateur, on finit par s'y habituer et « quand nous fûmes au bas du rapide, j'aurais voulu qu'il durât encore ». Après la traversée du lac Winnipeg et la remontée de la rivière Rouge, c'est enfin le point de jonction avec l'Assiniboine — communément désigné sous le nom de la Fourche — où Louis va retrouver sa mère et ses sœurs.

« J'arrivais donc en pleine civilisation, moi petit sauvage du Nord. J'avais tout à admirer: les hauts murs de pierre du fort Garry, avec ses bastions ronds, les grandes maisons et les grands magasins au dedans du fort, la belle cathédrale de Saint-Boniface, avec

ses deux tours, ses belles cloches qui sonnaient si bien, le grand couvent des Sœurs, et tant de monde que je voyais partout, surtout le dimanche. »

Ce même été arrivaient à Saint-Boniface trois Frères des Écoles Chrétiennes, qui devaient se substituer aux Sœurs Grises dans l'enseignement aux garçons. Le jour de l'ouverture des classes, le petit Schmidt fut le premier rendu à l'école. Il piocha si ferme et fit des progrès si rapides qu'au mois de décembre — époque fixée pour le départ du courrier vers le Nord — il put écrire, sous la dictée de son père, aux parents et amis du lac Athabaska. La lettre fut montrée à un voisin qui passait pour instruit. Il adressa force compliments à Laferté sur les aptitudes épistolaires de son fils, faisant simplement remarquer que le mot cuir s'écrit avec un c et non avec un t. Mais le père du jeune écolier prononçait *tuir*, à la façon des gens du Nord.

Un dimanche, après les vêpres, Louis fut très surpris de reconnaître, parmi les gamins de son âge, un petit Montagnais de Rabasca, pâlot et maigrelet, que la malice publique avait affublé d'un sobriquet peu reluisant. Il l'aborda tout joyeux:

— Tiens, mais c'est la *Misère !* . . .

L'interpellé se cabra et répondit sèchement:

— Ce n'est plus la *Misère* . . . Maintenant, c'est *Flançois !* . ..

Pauvre François! L'évêque de Saint-Boniface avait recueilli cet orphelin qu'il envoya plus tard à Boucherville, où le grand cœur de Mme Taché adoptait maternellement les protégés de son fils. Il y mourut peu après . . . d'avoir mangé trop de pain . . .

Ce fut l'abbé Laflèche, curé de la cathédrale, qui prépara Louis à sa première communion. Quant à Mgr Taché, il ne le vit pour la première fois que plus

de deux ans après son arrivée à Saint-Boniface; car l'évêque-missionnaire poursuivait sans relâche ses randonnées apostoliques à travers le Grand Nord. Mais celui-ci avait depuis longtemps les yeux sur le petit garçon de Rabasca. Il devait lui écrire quelques années plus tard: « Dès l'instant que je t'ai vu à Athabaska, mon cher Louis, j'ai commencé à t'aimer. » C'était lors de son premier voyage au pays natal du petit Schmidt, qui n'avait pas encore quatre ans. « Ce fut le premier prêtre qu'on vit là, précise-t-il, et son premier baptême fut celui d'une de mes sœurs qu'il fit appeler Adèle, probablement en mémoire d'une de ses cousines, Mlle Adèle Taché. Comment, à mon tour, ne pas aimer de toutes mes forces celui qui m'avait pris ainsi en affection dès ma plus tendre enfance ? »

Au début de l'année scolaire 1857, Louis fut admis parmi les élèves pensionnaires des Frères. L'institution logeait provisoirement dans le sous-sol de l'évêché attenant à la cathédrale. Quatre jeunes Métis manifestant des dispositions spéciales pour l'étude avaient été désignés pour apprendre le latin, sous la direction du P. Lefloch. C'étaient: Louis Riel, Daniel McDougall, Louis Schmidt et Joseph Nolin. L'année suivante, ils devaient prendre la route du Canada pour un long séjour au collège. Quelle dure séparation en perspective pour eux et leurs familles ! Car il ne pouvait être question de les ramener à la Rivière-Rouge pour la période des vacances. Le jeune Nolin y renonça, mais les trois autres prirent rang avec fierté dans la caravane de Saint-Paul, qui s'ébranla le 1er juin.



## II

De Saint-Boniface à Montréal en trente-cinq jours — Quand on voit des oranges pour la première fois à quatorze ans — Un petit sauvage de l'Ouest qui remporte tous les prix au Collège de Saint-Hyacinthe — L'homme à tout faire de l'évêché et le coureur d'aventures dans la prairie déserte.

* * *

Le voyage se fit avec des bœufs, selon l'usage, et chacun des garçons conduisait sa charrette, sous la surveillance de chefs voituriers. Schmidt note avec attendrissement — un demi-siècle après — que la bête qu'on lui avait confiée s'appelait Lady. Les trois écoliers étaient sous les soins immédiats de Sœur Valade, supérieure des Sœurs Grises de Saint-Boniface, qui se rendait aussi à Montréal. A Crookston, on fit la rencontre de Jean-Louis Riel, le célèbre « meunier de la Seine », ramenant du Canada une machine à tisser le drap. Ce fut une minute d'émotion pour le père et le fils qui, hélas ! ne devaient plus se revoir.

Après vingt-huit jours d'un trajet monotone, on atteignit enfin Saint-Paul, capitale du Minnesota. Le voyage se poursuivit alors par bateau sur le Mississipi jusqu'à Prairie-du-Chien; de là, par voie ferrée et par eau, jusqu'à Montréal. Quel émerveillement indescriptible pour les trois jeunes évadés du Nord-Ouest, dont aucun n'avait vu d'embarcation à vapeur, de ville ni de chemin de fer ! La navigation sur le

grand fleuve américain fut un enchantement, aussi bien que les arrêts à Chicago et à Détroit, avant l'entrée au Canada. A Hamilton, sur la pointe occidentale du lac Ontario, Sœur Valade fit la surprise à ses jeunes amis de leur offrir... des oranges — fruits qu'ils n'avaient encore ni vus ni savourés. Le 5 juillet, on arrivait à Montréal par la route du Saint-Laurent: le voyage avait duré trente-cinq jours. Là, chacun apprit son ultime destination: Riel devait rester dans la grande ville et étudier chez les Sulpiciens; McDougall allait au Collège de Nicolet; Schmidt était envoyé à celui de Saint-Hyacinthe.

Il fut accueilli comme un enfant de la famille au foyer du notaire Antonin-Louis Taché, frère de l'évêque de Saint-Boniface. On le conduisit à son futur collège pour la cérémonie de la distribution des prix, qui l'impressionna beaucoup. Parmi les élèves finissants dont les noms furent le plus à l'honneur, il retint ceux de François Langelier et d'Adolphe Chapleau, futures vedettes du barreau et de la politique. Il devait plus tard rencontrer le second à la Rivière-Rouge, dans une circonstance fameuse.

Mais il y avait deux mois de vacances avant la reprise de l'année scolaire: à quoi les employer ? Si Louis se sentait du cœur à l'étude, proposa Me Taché, le vieil instituteur Kéroack pouvait lui donner des leçons. Il savait même assez de latin pour le pousser passablement dans cette langue. Travailler ? mais l'écolier ne demandait pas mieux. Maître et élève rivalisèrent d'ardeur, avec des résultats merveilleux. Dans l'espace de quelques semaines, le petit sauvage des pays d'en haut fit l'équivalent d'une pleine année. Si bien qu'au mois d'octobre, il put entrer en quatrième, alors que Riel et McDougall ne furent acceptés qu'en cinquième.



Par malheur, cet adolescent habitué au froid sec et vivifiant du Grand Nord fut très incommodé par la température humide de l'hiver québécois. La toux et les maux de gorge le conduisirent à l'infirmerie, puis à l'hôpital. Néanmoins, ses études n'en souffrirent pas trop et il put finir l'année au troisième rang de sa classe.

Cette fois, Louis allait connaître de vraies vacances. Il les passa pour la plus grande part en compagnie de Riel: à Boucherville, chez Mme Taché; à Montréal, chez les Sœurs Grises, dont son camarade était le pensionnaire; à Terrebonne, chez sa protectrice, la seigneuresse Masson.

La deuxième année du jeune Métis au Collège de Saint-Hyacinthe connut les mêmes obstacles au point de vue de la santé. Malgré des absences forcées de la classe, il remporta le prix d'excellence, avec beaucoup d'autres. L'abbé Laflèche, son ancien curé, qui assistait à la distribution, eut à le couronner plus d'une fois et lui fit ce compliment: « Tu fais honneur à la Rivière-Rouge, mon cher Louis. »

L'été 1860 fut marqué au Canada par un événement fameux: la visite du prince de Galles, futur Édouard VII, qui devait inaugurer le pont Victoria de Montréal. De la rive opposée du Saint-Laurent, à Boucherville, Louis put voir l'imposant cortège de navires et entendre les salves de coups de canon saluant l'arrivée de l'auguste visiteur. Le frère de Mme Taché, Joseph de la Broquerie, l'avait dissuadé de franchir le fleuve pour assister à la réception triomphale dont les échos parvenaient jusqu'à lui. Curieux comme il était, disait cet homme sage, il se ferait certainement écraser. Mais la permission lui fut accordée pour le lendemain. En compagnie de Riel et de McDougall, il respira l'atmosphère des

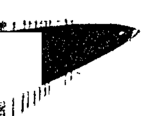
grandes réjouissances de la métropole qui n'eurent pas de participants plus enthousiastes que les trois petits collégiens métis de la Rivière-Rouge.

Cependant, le climat de l'Est continuait de se montrer très défavorable au jeune déraciné. Son état inspirait de l'inquiétude; on le crut même menacé de tuberculose. Mgr Taché, en route pour l'Europe au printemps de 1861, décida de le renvoyer chez lui, sans le laisser achever sa troisième année d'études (belles-lettres). Louis s'éloigna à regret de Saint-Hyacinthe, de Boucherville, de Montréal et de Terrebonne, où il avait passé tant d'heures agréables. Toute sa vie il gardera un souvenir ému de ses professeurs et de ses condisciples; de la bonne et digne Mme Taché, qui le faisait venir dans son boudoir pour lui parler de son « cher Alexandre »; de Joseph de la Broquerie, dont la conversation s'émaillait d'anecdotes si curieuses et si spirituelles.

La joie du retour à la Rivière-Rouge, après trois années d'éloignement, fut assombrie par l'inquiétude que causait à Louis Schmidt la santé de sa mère. Le cancer, poursuivant ses ravages, l'avait rendue méconnaissable, et la pauvre femme devait vivre plus de deux années encore. Autre sujet de tristesse: la cathédrale, qui faisait l'orgueil de Saint-Boniface, avait été incendiée l'hiver précédent. Ses fameuses cloches avaient sombré dans le désastre. On en avait expédié les débris à Londres, pour tenter de réparer les dégâts; mais serait-il possible de leur rendre ce timbre d'une richesse incomparable qui lui donnait tant de prix ? Au printemps, une inondation avait durement éprouvé toute la région. Les mauvais jours d'autrefois étaient-ils revenus à la Rivière-Rouge ? Jusqu'aux espoirs mis par l'évêque dans ses jeunes Métis qui s'effondraient ! McDougall aussi

avait quitté le collège de Nicolet; Riel demeurait seul aux études.

Éloigné de ses livres dont il comprenait si bien le langage et replongé, à seize ans, dans la vie primitive du Nord-Ouest, Louis se sentit désœuvré et désorienté. Son instruction ne lui était d'aucune utilité pratique dans ce milieu et il paraissait peu fait pour les besognes qui se présentaient. D'une taille au-dessous de la moyenne et faiblement musclé, il n'avait rien du type classique du Métis capable de résister à toutes les fatigues. Mgr Taché avait des vues sur lui pour en faire un apôtre parmi ceux de sa race et des raisons de santé venaient contrecarrer ce projet; mais le jeune homme sera pendant dix ans en quelque sorte un auxiliaire laïc auprès de son évêque et des missionnaires.



Il passa l'été et l'hiver chez son grand-père L'Espérance. Il avait une magnifique écriture, qu'il gardera jusqu'à la fin: le P. Lestanc lui fit copier la grammaire et le dictionnaire cris du P. Lacombe, pour l'usage des missionnaires. Il se lia d'amitié avec le P. André, fraîchement arrivé de sa Bretagne, et le suivit à Pembina. C'était l'époque où les Sioux donnaient beaucoup de fil à retordre au gouvernement des États-Unis. Le général Sibley, qui leur faisait la chasse avec peu de succès, proposa au missionnaire d'aller voir ces guerriers dans leurs camps, afin de les induire à déposer les armes et à réintégrer leurs réserves. Le P. André accepta cette mission et Schmidt fit partie du groupe de six hommes qui l'accompagna. Une conférence eut lieu le jour de Noël — à l'issue de la messe de Minuit — sur la rivière à la Souris. L'affaire paraissait assez bien engagée, jusqu'au moment où le porte-parole des Sioux prononça une harangue dont l'essentiel était contenu dans ces trois

brèves phrases: « Toi, Robe noire, tu es un homme de Dieu, tu ne saurais mentir. Mais ceux qui t'ont envoyé ne te ressemblent pas. Ils se servent de toi pour nous leurrer, car ils savent que nous avons confiance en toi. »

Bref, ce fut un échec irrémédiable; il n'y avait plus qu'à rompre les négociations.

A l'été de 1864, Schmidt prit la tête du convoi de charrettes que Mgr Taché envoyait à Saint-Paul pour le transport des marchandises destinées aux missions. Chacune de ces caravanes comprenait jusqu'à 200 ou 300 véhicules, dont les roues de bois tournant dans les essieux de bois produisaient un grincement effroyable qui s'entendait à plusieurs milles à la ronde. C'était à qui partirait le plus tôt, le matin, pour éviter les nuages de poussière que soulevait le piétinement des animaux sur les pistes de la prairie brûlées par la sécheresse. Au second voyage, le voiturier en chef attela deux bœufs à sa charrette, et pour cause: il devait ramener les fameuses cloches « qui avaient été ressusciter en Angleterre. »

« Ce fut une grande joie pour les habitants de la Rivière-Rouge de voir revenir leurs vieilles cloches. Chacun avait hâte de les entendre, pour voir si elles auraient conservé leur ancien son si charmant. Aussi se hâte-t-on de construire un échafaud pour les y hisser. Oh ! quelle joie ! C'était bien le même son, c'était bien les mêmes cloches chantées par le poète américain. On revivait le temps passé. »

Pendant un hiver et un été, nous retrouvons Schmidt à l'évêché de Saint-Boniface, occupé à des besognes variées. L'une des préférées — parce qu'elle le ramenait dans l'atmosphère de ses chères études abandonnées — consistait à écrire pour les missionnaires des résumés des nouvelles et articles parus dans



les journaux canadiens et européens. L'année suivante, il sera adjoint au P. Végreville pour enseigner au Collège de Saint-Boniface. Il avoue que cet emploi ne lui convenait guère et qu'il devait être un triste professeur. Cela est difficile à croire d'un homme qui demeura toujours si attaché à sa langue et si scrupuleux sur la correction grammaticale.

Les mémoires de Louis Schmidt seraient forcément incomplets s'ils ne renfermaient la description classique de la chasse au bison, avec le brouhaha et l'excitation qui en étaient l'accompagnement obligatoire. Mais l'auteur ajoute qu'il était trop novice pour prendre part à la course et n'avait d'ailleurs pas de cheval convenable pour cela. Il se contentait de suivre en charrette et de faire la « graisse de moelle », opération qui consistait à faire bouillir les os des animaux abattus jusqu'à ce que toute la graisse en fût sortie. D'autres aventures plus dangereuses que la chasse au bison lui furent réservées dans les plaines de l'Ouest américain.

Il s'agissait d'ouvrir une nouvelle route de malle-poste entre Abercrombie, sur la rivière Rouge, et Helena, capitale du Montana, via le lac du Diable et le Grand Détour. Ce fut, pour Schmidt et ses compagnons, une suite presque ininterrompue de fatigues extrêmes et de dures privations, entremêlées de quelques rares bons moments. Un jour, Louis fut invité par un chef sioux à un *festin à tout manger*. Le plat de résistance consistait en un chien engraissé spécialement dans ce but. Il était assaisonné de pommes de terre — inconnues dans ce milieu et apportées par un Métis. Plus d'une fois, ces pionniers de la civilisation connurent les affres de la soif dans la prairie déserte et durent se serrer la ceinture, faute de vivres.

L'aventure faillit tourner au tragique pour Schmidt. Isolé de ses camarades au cours d'une bourrasque de neige et privé de sa monture, morte d'épuisement, il marcha sans arrêt jour et nuit, pour ne pas succomber au froid. Il eut à subir ensuite l'amputation sommaire d'une partie de son pied gauche gelé.

L'entreprise de malle-poste dut être finalement abandonnée. Louis rentra à Saint-Boniface « clopin-clopant et pauvre comme Job ».

## III

La famine sévit à la Rivière-Rouge — On commence à parler politique et de la cession du territoire au Canada — Louis Riel revient dans son pays natal — Les arpenteurs d'Ottawa irritent la population, qui interrompt leur travail — Les Métis barrent la route à l'entrée du gouverneur William McDougall.

* * *

En cette année 1868, la famine sévissait à la Rivière-Rouge, à la suite d'une nouvelle invasion de sauterelles. Louis Schmidt écrit:

« Dans ces conjectures, les autorités du pays, Mgr Taché en tête, commencèrent à organiser des comités de secours, à s'adresser aux personnes charitables des pays voisins, les États-Unis et le Canada. La Compagnie de la Baie d'Hudson souscrivit une forte somme d'argent, et ainsi la famine fut évitée, ou du moins on en circonscrivit beaucoup les ravages.

« Je trouvai aussi un grand changement parmi le peuple. On commençait à parler politique, même parmi nos gens . . . La Confédération canadienne venait de se former et elle voulait déjà s'agrandir. Une loi passée au dernier parlement autorisait le gouvernement à acquérir les Territoires de l'Ouest pour les unir au Canada. Un marché avait été conclu par lequel la Compagnie de la Baie d'Hudson, souveraine de ces contrées, cédait tous ses droits, moyennant 300,000 louis, et la Rivière-Rouge allait devenir partie du Canada.

« Voilà ce dont on parlait. Les uns s'en réjouissaient et en attendaient monts et merveilles. Les autres, plus prudents ou n'y comprenant goutte, se taisaient ou faisaient de grandes réserves.

« C'est sur ces entrefaites, vers la fin de l'été, qu'arriva à Saint-Vital mon ami Riel, venant des États-Unis. J'allai le voir peu après et il me demanda de demeurer avec lui quelque temps, ce que je fis bien volontiers.

« Nos entretiens roulaient naturellement sur les changements qui se préparaient pour notre pays. Nous tirions aussi des plans. Mais comme nous ne connaissions rien de définitif sur les instructions du gouvernement canadien, nous devions attendre les événements, bien résolus toutefois de nous occuper des affaires publiques dès que le moment en serait venu. »

Au mois de février, les vivres manquèrent complètement et la population fut réduite, comme dernière ressource, à tenter de faire la pêche dans la rivière Rouge. Le poisson se révéla très abondant à la Fourche, mais c'était la première fois qu'on essayait de le capter sous la glace et l'on manquait d'expérience dans cette tâche nouvelle. Louis Schmidt, qui n'avait pas oublié les leçons pratiques de son père au lac Athabaska, devint l'instructeur bénévole de ses compatriotes et fut ainsi d'un grand secours à la communauté.

Les autorités d'Ottawa, mal informées de la situation réelle, crurent pouvoir mettre à profit cet état misérable des colons pour prendre pied dans le pays avant la date légalement fixée.

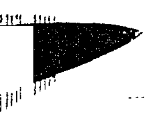
« Dès le commencement de l'hiver, le gouvernement canadien, sous prétexte de soulager les misères du peuple que la famine menaçait, avait envoyé des



employés pour ouvrir le chemin Dawson, à la Pointe-de-Chênes.

« Première infraction. Le pays n'était pas canadien et c'était un acte de sans-gêne inouï pour un gouvernement d'aller entreprendre des travaux publics dans un pays étranger, sans l'assentiment des autorités du lieu, qui pour nous étaient le gouvernement d'Assiniboia. Le pays était vendu, dira-t-on, mais il fallait attendre au moins que le vrai propriétaire, la Reine, l'eût livré. Or, sa proclamation ne parut que le 15 juillet 1870.

« Les desseins du Canada devinrent bientôt manifestes. Il voulait s'introduire dans le pays comme dans une terre déserte, sans plus s'occuper du peuple qui l'habitait que s'il n'existait pas. Car quelques mois plus tard, il envoya des arpenteurs, sous les ordres du colonel Dennis, qui se mirent à tirer des lignes de tous côtés, sans s'occuper s'ils étaient sur des propriétés privées ou non. »



Les équipes de Dennis devaient tirer les lignes de méridien et poser les bases des futurs arpentages sur le principe américain de superficies carrées de 640 acres, avec espace réservé pour les routes autour des quatre côtés. La Compagnie de la Baie d'Hudson avait divisé ses terres d'après le système en usage au Bas-Canada, en traçant de longues bandes étroites, en bordure d'un fleuve ou d'une rivière. Les arpenteurs canadiens taillaient partout des carrés uniformes, sans prendre soin d'expliquer qu'on n'avait pas l'intention de déranger ceux déjà en possession de maisons et de fermes. Aussi les Métis français étaient-ils justifiés de croire qu'ils allaient être dépossédés au profit des nouveaux arrivants. Le directeur des travaux fit connaître au gouvernement d'Ottawa l'irritation qui régnait parmi la population indigène;

mais une décision du Conseil privé lui enjoignit de continuer « à arpenter d'après le plan adopté ».

Mgr Taché crut devoir se rendre à Ottawa pour mettre les autorités au courant de la situation. Il fit part de sa décision au gouverneur Mactavish qui lui répondit: « Monseigneur, je souhaite votre succès, mais je crains fort que vous perdiez votre temps et votre peine. J'arrive justement d'Ottawa, et quoique j'aie résidé quarante ans dans le pays, et que j'en aie été quinze ans le gouverneur, je n'ai pu faire accepter aucun de mes avis par le gouvernement canadien... Ces messieurs pensent connaître le pays bien mieux que nous. » Comme le gouverneur l'avait prévu, l'évêque perdit son temps et sa peine. Sir Georges-Étienne Cartier eut même la gentillesse de lui dire: « Je suis à ce sujet beaucoup mieux renseigné que vous pouvez l'être, et je n'ai pas besoin d'autres informations. »

Les chefs d'Ottawa refusaient de rien entendre, ils avaient depuis longtemps leur siège fait. L'Assiniboia allait devenir une simple colonie de la Couronne administrée par un personnel venu entièrement de l'extérieur. Devant l'attitude hostile des Métis, on ne trouva pas de meilleure solution que de brusquer les choses. L'un des membres du cabinet, William McDougall, fut nommé dès l'automne « lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest ». Il s'était montré l'un des plus ardents en faveur de l'annexion et le poste semblait lui revenir de droit. Hélas ! le pauvre homme allait s'y couvrir de ridicule.

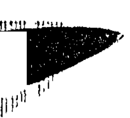
Quelques jours après, le gouverneur Mactavish écrivait à son ami Mgr Taché, demeuré au Canada et se préparant à aller assister au Concile du Vatican: « Nous avons eu par le passé, comme vous le savez, des périodes d'agitation; mais je n'ai encore jamais



vu la population en proie à une aussi fiévreuse agitation que celle qui se manifeste ici ... Chaque officier du gouvernement fédéral, en arrivant, se lie avec le Dr Schultz et continue évidemment de s'entendre avec lui. Nos amis les Métis canadiens-français se doutent avec raison qu'une pareille alliance ne peut avoir pour eux de bons résultats, et ils deviennent de plus en plus hostiles au Canada ... Si l'honorable W. McDougall, en arrivant ici, montre la même faiblesse, il y aura des troubles. »

Revenons au récit de Louis Schmidt:

« Les Métis, cependant, sous l'impulsion de Riel, commençaient à s'agiter. Ayant pris conseil de personnes plus sages et plus expérimentées qu'eux, ils tinrent d'abord des conciliabules secrets, puis des assemblées plus nombreuses, et ils décidèrent de s'opposer par tous les moyens à l'entrée du gouverneur que le Canada envoyait et dont on annonçait la prochaine arrivée. Ils voulaient auparavant avoir des garanties sûres que tous leurs droits seraient sauvegardés. Ce fut la base sur laquelle ils s'appuyaient pour se soulever et prendre toutes les mesures voulues afin de réussir dans leur entreprise. Ceci se passa au mois d'octobre 1869.



« Leur première action d'éclat, pour montrer qu'ils étaient sérieux, fut d'aller arrêter les arpentages qui se faisaient à Saint-Vital, en plein cœur des établissements métis. Puis, ils allèrent s'établir à la rivière Sale, près de la mission de Saint-Norbert, où ils barrèrent le chemin public, ne voulant que personne y passât sans leur autorisation. C'était le chemin qui conduisait à la frontière américaine, par où devait venir le nouveau gouverneur, William McDougall.

« Le parti canadien — c'est-à-dire les employés déjà rendus et tous ces nouveaux colons qui étaient

venus les uns après les autres, dans ces dernières années, de la province d'Ontario — fut abasourdi par tous ces actes hardis. Il se voyait devancé, et peut-être mis hors d'état de parvenir à ses fins, qui étaient de voir la nouvelle administration entrer au plus tôt en fonction, pour l'influencer, la diriger à sa guise et, par ce moyen-là, faire de la colonie une province anglaise à l'image de celle de l'Ontario.

« Il s'adressa aux autorités judiciaires locales pour faire réprimer ces actes qu'il appelait illégaux et subversifs du bon ordre. Les hypocrites ! Ils étaient tous, ou à peu près, des contempteurs du droit, des briseurs de prison même, et ils venaient s'adresser aux autorités !

« Leurs démarches, comme bien on pense, n'eurent aucun résultat. Le Conseil d'Assiniboia s'assembla d'urgence et décida d'avertir McDougall qu'il n'eût pas à entrer dans la colonie avant que des arrangements soient faits pour apaiser les mécontents. »

Le colonel Dennis, de son côté, sondait l'opinion pour voir s'il serait possible de lever un contingent, parmi les colons anglais et écossais, en vue d'une opposition armée contre les Métis français. Le résultat fut déconcertant. Nous n'avons été consultés d'aucune manière, lui répondit-on. Le Canada seul a réglé la nature du nouveau gouvernement. Nous sommes prêts à le recevoir avec respect et à devenir de bons citoyens. Mais quand vous nous parlez d'un conflit avec l'élément français, auprès duquel nous avons toujours vécu amicalement, nous sommes peu enclins à y entrer. C'est au Dominion à prendre la responsabilité d'établir ici ce que lui, et lui seul, a décidé.



# IV

Dans la caravane de « la farine » à Saint-Cloud — Norbert Provencher et le capitaine Cameron se cognent le nez contre la Barrière de Saint-Norbert — Portraits des principaux chefs du mouvement — L'élément de langue anglaise disposé à collaborer — Louis Schmidt secrétaire du premier gouvernement provisoire.

* * *

Louis Schmidt n'assista pas à cette première phase des troubles de la Rivière-Rouge. Le gouvernement américain, après un long délai de quatre ans, avait enfin payé les sommes qu'il devait aux membres de la mission André auprès des Sioux. Pour la première fois de sa vie, le fils du pêcheur de Rabasca se vit possesseur d'un petit capital qui lui permit l'achat de bœufs et de charrettes. Il fut ainsi au nombre de ceux qui formèrent la caravane traditionnelle de *la farine*. Les rouliers qui allaient chercher la précieuse denrée au point terminus du chemin de fer, à Saint-Cloud, en gardaient la moitié comme prix de transport. Riel lui-même semble avoir pris part à ces expéditions l'année précédente. Ce fut pendant le second de ces voyages que le mouvement insurrectionnel se déclencha.

« Sur le chemin du retour, dit Schmidt, nous campâmes un soir avec le nouveau gouverneur et sa suite, qui ne voyageaient pas avec des bœufs, comme nous. C'était à la Grande-Fourche.

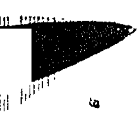
« McDougall était sans doute au courant de ce qui se passait à la Rivière-Rouge, car un de nos gens, étant allé faire un tour à leur feu, il y fit la connaissance de M. Provencher, le secrétaire du nouveau gouverneur. Tout en faisant face le plus philosophiquement possible à la situation, il paraissait malgré lui assez inquiet de la tournure que prenaient les événements. Pauvre Provencher ! il ne devait pas encore voir le fort Garry à son premier voyage à la Rivière-Rouge, car il n'alla pas plus loin que Saint-Norbert — plus loin toutefois que son seigneur ! »

Lorsque les voituriers atteignirent Pembina, le pseudo-gouverneur se trouvait dans le fort anglais. Une demi-journée plus loin, aux deux Petites Pointes, ils rencontrèrent l'escouade de Métis, commandée par Ambroise Lépine, qui allait signifier à l'intrus l'ordre de déguerpir. Deux membres de la suite de McDougall revenaient en même temps d'une aventure peu glorieuse à la Barrière.

Le gouverneur, se voyant interdire l'entrée de son domaine, avait cru habile d'y envoyer son secrétaire. Neveu du premier évêque de Saint-Boniface, dont le nom était vénéré de tous, Norbert Provencher serait sans doute bien accueilli par les Métis français. Le voyageur fut arrêté par la sentinelle placée au pied de la barricade et conduit à l'église par deux grands gaillards armés. C'était le jour de la Toussaint et peu avant l'heure de l'office. Le curé Ritchot, instruit de sa capture, vint l'inviter à prendre place parmi les fidèles pour entendre la messe. Provencher dira plus tard à ses amis que jamais il n'avait prié avec plus de dévotion que ce matin-là. Il put ensuite converser avec Riel, Bruce et d'autres Métis qui le mirent au courant de la situation. En somme, l'affaire tournait assez bien en ce

qui le concernait: on allait simplement le renvoyer à Pembina avec une escorte militaire. L'abbé Ritchot monta en voiture avec le sympathique jeune homme pour l'accompagner pendant quelques milles et lui donner des conseils utiles.

A peine avaient-ils laissé la barrière que le capitaine Cameron y arrivait à vive allure, dans un buggy attelé de deux chevaux fringants. D'un ton qui n'admettait pas de réplique, il cria aux gardes: « Enlevez-moi cette infernale barrière ! . . .»



Personne n'obtempérant à ses ordres, l'officier cingla les bêtes d'un vigoureux coup de fouet, comme si elles eussent pu franchir ce dangereux obstacle. Mais deux Métis les saisirent à la bride et dirigèrent la voiture vers le presbytère, où se trouvait installé le quartier général de Riel. Cameron y fut reçu poliment et une bonne rasade de whisky l'aida à se remettre de ses émotions. Puis il reprit assez piteusement le chemin de Pembina. Son collègue Provencher, plus résigné, pensait avec mélancolie aux révélations incroyables qu'il devait à ses entretiens avec les chefs du mouvement. Le peuple de la Rivière-Rouge ignorait tout de ce qui s'était passé à son sujet, si ce n'est que la Compagnie de la Baie d'Hudson l'avait vendu au Canada pour 300,000 livres. On ne l'avait pas consulté sur les changements politiques à la veille de se produire. Quelques individus, agissant au nom du gouvernement d'Ottawa, avaient fort maltraité les Métis et ceux-ci redoutaient de le voir prendre possession de leur territoire. Riel avait cependant laissé entendre qu'ils étaient prêts à ouvrir des négociations avec toute personne munie de pleins pouvoirs des autorités canadiennes, en vue de régler les conditions de leur entrée dans le Dominion.

La caravane de la farine arrivait à Winnipeg le 5 novembre. En passant devant le fort Garry, occupé depuis trois jours par Riel et ses hommes, Schmidt reconnut un de ses voisins qui montait la garde près du portillon de l'est.

«J'allai lui serrer la main et lier un bout de conversation. Je remarquai qu'il parlait presque à voix basse et comme si je l'avais interrompu dans ses prières; car s'il avait son fusil sur l'épaule, il avait aussi son chapelet à la main. Je n'entendais, non plus, aucun bruit au dedans des murs. J'appris plus tard que c'était la consigne.

« Quelques jours plus tard, lorsque j'eus mis un peu d'ordre chez moi, j'allai moi-même demeurer au fort avec Riel.

« Comme la partie entreprise était sérieuse et pleine de périls, les Métis, fidèles à leur passé, l'avaient commencée dans la prière et le recueillement. Comme la foi était encore vivace chez eux ! Comment n'auraient-ils pas été de bons soldats ?

« Avant même d'entrer dans le fort, et dès leur première organisation à Saint-Norbert, les Métis avaient formé un conseil composé d'un ou deux citoyens principaux de chaque paroisse, avec John Bruce, de Saint-Norbert, comme président, et Louis Riel, de Saint-Vital, comme secrétaire. Ce conseil siégeait pour ainsi dire en permanence, car les événements se précipitaient et devenaient de plus en plus graves. Il ne faut pas croire, en effet, que le parti canadien s'avouait déjà vaincu ou demeurait inactif. Au contraire, McDougall à Pembina, Dennis au Portage-la-Prairie et ailleurs, et Schultz à Winnipeg organisaient une contre-révolution et s'efforçaient d'attirer à eux l'ancienne population anglaise de la colonie, demeurée à peu près neutre jusque là, quoique avec un penchant plutôt hostile aux Métis français. »





Louis Schmidt, dans ses Mémoires, éprouve une satisfaction visible à relater les aventures de sa jeunesse, à noter le pittoresque de la vie d'autrefois dans le Nord-Ouest. Mais c'est avec une certaine répugnance, d'ailleurs avouée, qu'il aborde les événements historiques auxquels il a été mêlé. « Je ne suis pas historien, écrit-il, et ne fais pas œuvre d'historien. » Il se contentera de consigner des impressions personnelles et de rappeler « quelques épisodes passés trop inaperçus ». Son récit a du moins toute la valeur documentaire d'un témoin oculaire de premier plan. Aussi nous continuerons de le citer abondamment, sans chercher à nous en excuser.

Voici d'abord de brèves esquisses des principaux chefs dans le camp des Métis:

« Riel était né orateur. Son caractère le prédisposait à cela. D'une nature enthousiaste et un peu exaltée, ses discours faisaient une grande impression sur les foules. Et puis, la cause qu'il avait à défendre — cause noble et juste comme il en fut rarement — était déjà par elle-même un stimulant naturel à l'enthousiasme. Aussi il n'est pas étonnant de voir l'effet qu'il faisait sur ces natures simples et honnêtes comme l'étaient les Métis, lorsqu'il leur démontrait leurs droits les plus sacrés foulés aux pieds par l'envahissement de leur pays par le Canada.

« Il forma aussi un autre conseil appelé conseil militaire, composé des capitaines des différentes brigades et ayant Ambroise Lépine à sa tête, avec le titre d'adjudant général.

« Lépine était tout l'opposé de Riel.

« Froid, positif, il ne s'emballait jamais, comme on dit aujourd'hui. Mais il était la bravoure même.

« D'une prestance superbe, doué d'une force musculaire extraordinaire, il était fait pour commander,

et il devint tout naturellement le chef des soldats de la révolution.

« Comme tous les hommes supérieurs, il était doux envers les petits. Mais il ne ménageait pas les grands et les forts.

« Un jour, un capitaine, Toussaint Lussier — un géant, l'homme le plus fort de la Rivière-Rouge — avait été envoyé pour ramener prisonnier un des principaux rebelles parmi les Métis, William Dease. Il revira bredouille. Lépine lui fit une terrible semonce et le traita presque de lâche. J'aurais cru que Lussier allait sauter sur lui.

« Le pauvre Elzéar Goulet, qui eut une si triste fin, ressemblait beaucoup à Lépine. Il en avait toutes les qualités et les défauts. Il l'emportait sur lui par ses manières amènes et il était l'idole des soldats.

« O'Donoghue était la froideur même, quoique le sang irlandais bouillonnât continuellement dans ses veines. Ce sang lui remontait au visage lorsque quelque chose n'allait pas à son gré. Il était brave aussi. »

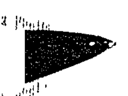
Jusqu'à présent, les Métis français ont procédé sans le concours, mais aussi sans l'opposition des Anglais. Riel va maintenant consacrer toute son énergie à les gagner à sa cause. Il rédige une circulaire les invitant à choisir douze représentants qui se joindront à douze délégués de langue française, pour étudier la situation politique et prendre les mesures jugées utiles. Le Dr Bown, propriétaire *du Nor'-Wester*, refuse d'imprimer cet avis. Il est incarcéré dans sa propre boutique et le travail se fait sous la surveillance de James Ross.

Quel accueil l'offre des Métis français va-t-elle recevoir de leurs concitoyens d'autre origine ? La question est d'une importance capitale pour la réussite des projets de Riel. Le parti canadien — on le

conçoit aisément — rejette toute idée de collaboration; mais les paroisses de langue anglaise croient qu'il peut en sortir quelque bien, et elles envoient des délégués.

On remarque parmi eux deux membres du Conseil d'Assiniboia: le Dr Bird et Thomas Bunn; James Ross, ancien rédacteur du *Nor'Wester;* Donald Gunn, le futur historien. Du côté des Français, il y a William O'Donoghue, représentant de Saint-Boniface; Pierre Léveillé, que nous retrouverons bientôt, et Charles Nolin, envoyé par les colons de la Pointe-de-Chênes.

L'assemblée s'ouvrit — non sans un certain apparat — le 16 novembre, dans la salle de la Cour de justice, gardée par 150 hommes armés. Des murailles du fort, on tira une salve de vingt-quatre coups de canon en l'honneur des vingt-quatre délégués et les soldats y ajoutèrent une volée de mousqueterie.



L'événement principal de la première journée fut la lecture d'une proclamation du gouverneur Mactavish — protestation de pure forme et sans effet contre les actes illégaux qui venaient de se passer. Le chef saulteux Henry Prince, délégué de St. Peters, se plaignit qu'on ne l'eût pas laissé s'exprimer dans sa propre langue. Il trouva aussi à redire aux gros canons manœuvrés par les Métis français et aux fusils de la garde, à l'entrée de la salle. « Nous, dit-il, quand nous tenons un conseil de paix, nous y allons sans fusils. » Peut-être la plupart des Anglais raisonnaient-ils comme ce sauvage.

« Après plusieurs jours de délibérations, interrompues par toutes sortes d'incidents, la convention dut être dissoute, faute d'entente. Riel résolut alors d'agir seul avec les Métis. Déjà il avait pris possession des magasins et de la plupart des bâtisses de la

Compagnie. Il rassembla le plus d'hommes possible et se mit, en un mot, en état de faire face à tous ses ennemis.

« Il donna le nom de Gouvernement provisoire à son premier conseil et continua de s'en appeler le secrétaire, quoiqu'il en fût en réalité le véritable président. Il prit cependant ce titre quelques jours plus tard et je fus nommé son secrétaire. »



## V

Le coup d'État manqué du pseudo-gouverneur William McDougall — Siège et capitulation de l'entrepôt du Dr Schultz à Winnipeg — Le Gouvernement provisoire a son drapeau et son organe officiels — Deux envoyés d'Ottawa sympathiques aux Métis: l'abbé Thibault et le lieutenant-colonel Charles de Salaberry.

* * *

Le 1er décembre était le jour primitivement fixé pour le transfert du pays au Canada. Le gouvernement d'Ottawa, instruit de l'état de choses qui régnait à la Rivière-Rouge, avait décidé d'attendre une occasion plus favorable. Mais McDougall, laissé sans instructions à Pembina, lança une pompeuse proclamation de la Reine, à titre de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et y exerçant ses pouvoirs. Il désignait en même temps le colonel Dennis comme son « lieutenant et conservateur de la paix », le munissant de pouvoirs très étendus pour mater le soulèvement. Le colonel alla rejoindre ses amis de Winnipeg. Il prit possession du fort de pierre (Lower Fort Garry) inoccupé et nomma des officiers dans les paroisses du bas de la rivière Rouge pour procéder à l'enrôlement.

Après avoir noté que ces actes maladroits de McDougall étaient illégaux et furent désavoués plus tard, Louis Schmidt ajoute:

« Mais c'en était assez pour faire une grande impression sur les Anglais hésitants, et même sur

quelques Métis français qui n'avaient pas encore osé se joindre à Riel. Ceux-ci s'intitulaient les « loyaux », et nous étions les « rebelles ». Après la proclamation de McDougall, le gouverneur Mactavish publia à son tour la déchéance du gouvernement d'Assiniboia.

« Ce fut une crise difficile à traverser, mais nous lui fîmes face comme aux autres. Nous répondîmes à la proclamation de McDougall par une autre que nous fîmes imprimer à Winnipeg (et où j'aidai le R.P. Allard à corriger les épreuves). Notre proclamation parut le 8 décembre.

« Cependant un grave incident s'était produit la veille:

« Le gouvernement canadien avait un dépôt de provisions consistant en barils de lard, farine, etc., dans le magasin du Dr Schultz, à Winnipeg. Riel, qui avait l'œil partout, s'aperçut un jour qu'on transportait ces provisions ailleurs, probablement au Portage-la-Prairie, pour nourrir nos ennemis. Il défendit ce transport et mit des gardes autour du magasin. De son côté, Schultz, sous prétexte d'empêcher Riel d'enlever lui-même ces provisions, avait réuni autour de lui un grand nombre d'hommes armés qui allaient et venaient sans cesse et n'étaient, en fin de compte, que des espions et des messagers pour McDougall, Dennis et les autres. Ce que voyant, Riel fit assiéger la maison et tous ceux qui en sortaient étaient faits prisonniers. C'est ainsi que le fameux Thomas Scott fut pris.

« Mais les hommes de Riel se fatiguaient, à la fin, de cette garde incessante au milieu des gros froids de l'hiver, et ils demandèrent la reddition de tous ces fauteurs de discorde.

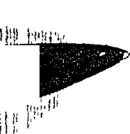
« Le 7 décembre, Riel acquiesça à leur désir. Il fit sortir du fort une centaine d'hommes et deux ca-



nons qu'il fit pointer sur l'immeuble en question, à une petite distance. Alors il ordonna à Lépine d'aller sommer les assiégés de se rendre. Celui-ci n'hésita pas, mais le grand Morin (Baptiste), qui ne croyait pas raisonnable d'envoyer un homme seul dans ce repaire, s'offrit de l'accompagner et tous deux partirent. Ce fut un moment solennel et tragique. Nos hommes sortiraient-ils vivants ? . . .

« Enfin, au bout de quelques minutes qui nous parurent bien longues, la capitulation fut signée, les hommes désarmés et conduits en dedans des murs du fort. »

Ils étaient au nombre de quarante-cinq et il y avait parmi eux trois femmes: Mmes Schultz, Mair et O'Donnell, cette dernière avec ses enfants. Elles insistèrent pour accompagner leurs maris. Comme Mme Schultz était malade, on réquisitionna pour elle un traîneau que le docteur lui-même conduisit. Tant de prisonniers d'un seul coup compliquaient le problème du logement. Le comptable J. H. Mactavish offrit ses appartements particuliers pour les hommes mariés et leurs épouses.



Cet événement spectaculaire, qui était prévu, avait attiré de partout de nombreux curieux et les affaires avaient été momentanément suspendues à Winnipeg. On redoutait une effusion de sang, mais tout s'était passé sans la moindre violence. Cette conclusion pacifique de l'affaire produisit une heureuse détente parmi la population et les insurgés. L'opinion générale était que les prisonniers seraient libérés au bout de quelques jours. Les femmes furent seules à bénéficier de cette mesure. Des semaines et des mois allaient s'écouler avant que tous recouvrissent leur liberté.

La résistance dans la maison assiégée de Schultz s'était faite contre l'avis du colonel Dennis qui se

voyait incapable de lui porter secours. L'appel aux armes lancé par le « conservateur de la paix » n'avait pas obtenu le succès espéré. Le colonel se replia sans bruit sur Pembina, déguisé en squaw, en attendant de retourner au Canada avec McDougall. Le major Boulton continua de recruter et d'entraîner des hommes dans le nord. Snow fut notifié d'avoir à quitter le pays à deux semaines d'avis. Le Dr Bown, grand ennemi de la Compagnie de la Baie d'Hudson, se réfugia dans un poste lointain de cette dernière, où il fut hébergé pendant le reste de l'hiver.

« Le 10 décembre [1] 1869 fut un jour mémorable pour nous. Outre la prise de cinquante prisonniers du parti canadien et l'émanation de notre fière proclamation, nous devions, ce jour-là, arborer le nouveau drapeau du Gouvernement provisoire. Ce drapeau a été conservé. Il avait un fond blanc, avec des fleurs de lys et de trèfle, et un gros bison en relief dans le bas.

« Aussitôt après la grand'messe, que plusieurs d'entre nous pouvaient aller entendre à la cathédrale, et le dîner, la cérémonie commença. Il y avait déjà un mât dans le fort, auquel était hissé, le dimanche, le pavillon de la Compagnie. C'est là qu'on mit le nôtre.

« Riel fit un beau discours, comme il avait coutume d'en faire, et j'y allai aussi de mon premier speech. De plus, pour fêter ce grand jour, Riel permit pour la première fois à ses soldats de trinquer en l'honneur du nouveau drapeau. Il fit apporter une grande chaudière remplie de liqueur, avec un gobelet à côté, et chacun allait se servir à sa fantaisie. »

Louis Schmidt a consigné un souvenir drolatique se rapportant à cette cérémonie du drapeau:

---

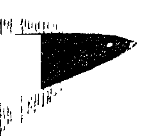
[1] Louis Schmidt écrit par erreur le 8.

« Il y avait du côté de Saint-Boniface un vieux Français qui se faisait appeler le docteur Pillard et qui sympathisait complètement avec nous. Il venait presque tous les jours au fort. Il demeurait sur le chemin que je suivais pour me rendre chez moi et j'arrêtais souvent le voir.

« Le soir de ce jour, en m'en allant, je le vis à sa porte, gesticulant et montrant le poing du côté du fort, en proférant des paroles indignées.

— Comment ! disait-il, vous avez arboré le drapeau blanc, ce drapeau exécré et symbole de la tyrannie, que j'ai traversé les mers pour ne point voir ! Ah ! cela ne vous portera pas bonheur . . .

— Mais, lui dis-je en souriant, je suppose que vos rois n'ont pas le monopole du blanc. Vous ne vouliez pas, que diable ! qu'on se servît du noir, ni du rouge qui est trop anglais ? Allons, calmez-vous, nous ne voulons pas proclamer de monarchie; nous n'avons pas de prétendant, ici. »



Après le revers irréparable subi par le parti canadien, la situation devenait moins tendue. Riel congédia la plus grosse partie de ses hommes, à l'exception d'une quarantaine qui devaient être relevés périodiquement. Le 18 décembre, McDougall se décida enfin à regagner le Canada, ce qui acheva la déroute de ses partisans. Pour pallier son échec retentissant, il accusera McDonald et Howe de l'avoir honteusement trahi en différant la date du transfert. La vérité est que le premier ministre montra d'abord peu de sympathie pour son ancien collègue. En apprenant sa piteuse aventure, il ne put réprimer, dit-on, un franc éclat de rire. « Gardez-vous bien de revenir, lui avait-il mandé: ce serait vous couvrir de ridicule. »

Tout de même, cette affaire ne devait pas être prise au sérieux. Dans l'esprit du grand chef d'Otta-

wa, il suffirait d'un entretien amical avec ces turbulents Métis pour leur faire entendre raison. Quant à Riel, n'y aurait-il pas moyen de le bombarder officier de la future police ? . . . Mactavish pourrait aussi fournir les noms de deux Métis français influents auxquels McDougall s'empresserait d'annoncer qu'ils feraient partie de son conseil. Pour faciliter cette œuvre d'apaisement nécessaire, le gouvernement fédéral décidait d'envoyer à la Rivière-Rouge deux émissaires choisis avec soin: l'abbé Thibault, ce vieux missionnaire vénéré de tous les Métis, celui-là même qui avait baptisé Louis Schmidt au Lac-la-Ronge, et le lieutenant-colonel Charles de Salaberry, fils du héros de Chateauguay, ancien ingénieur de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

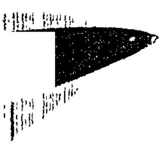
Pendant les fiévreuses journées du siège de l'entrepôt Snow-Schultz, les deux journaux de Winnipeg — le *Nor'Wester* et le *Red River Pioneer* — avaient été saisis par Riel. Le second n'avait même pas commencé à paraître. Deux semaines après, le major Robinson en acheta le matériel d'imprimerie, dans le but de publier une nouvelle feuille qui serait l'organe des Métis français. Mais dès son premier numéro, la *New Nation* se montra en faveur de l'annexion aux États-Unis et persévéra dans cette voie jusqu'au retour de Mgr Taché.



# VI

Une course dramatique pour la possession de papiers importants — Donald Smith s'adresse à la population en passant par-dessus la tête de Riel — Une grande assemblée politique en plein air par 20 degrés au-dessous de zéro — Les Anglais dans le Gouvernement provisoire — L'expédition de Portage-la-Prairie et ses suites fâcheuses.

* * *



Noël 1869 fut salué, à la Rivière-Rouge, d'une façon toute militaire, par une salve de dix-huit coups de canon tirée des murs du fort Garry. La messe de minuit fut célébrée comme de coutume à la cathédrale de Saint-Boniface, mais on remarquait peu d'hommes parmi l'assistance. Le lendemain, l'abbé Thibault arrivait à Saint-Norbert. Riel redoutait l'influence du vieux missionnaire. Il n'osa cependant mettre obstacle à son entrée dans le territoire, se contentant de confisquer ses papiers et de le tenir virtuellement prisonnier dans la demeure épiscopale. Son compagnon, Charles de Salaberry, dut attendre une semaine à Pembina avant d'être admis. Une fois installé dans l'évêché, il put circuler librement.

Louis Schmidt passe rapidement sur ces deux premiers délégués qui n'avaient pas de mission spéciale, et va s'étendre longuement sur le troisième.

« Ils venaient seulement comme ami des Métis et dans le dessein de les rassurer sur les intentions du Canada. Mais ils s'aperçurent bien vite que leurs

discours étaient inutiles, et ils n'en firent pas beaucoup, je vous l'assure.

« L'autre avait quelque pouvoir et il était porteur de documents. C'est lui qui faillit mettre le feu aux poudres.

« Donald Smith n'était pas seulement un vieux roué; il appartenait aussi à la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont il devint gouverneur peu après, s'il ne l'était déjà à cette époque. Comme tel, il avait beaucoup d'influence sur les vieux colons qui furent en si grand nombre au service de la Compagnie.

« Tout confiné qu'il était chez le gouverneur Mactavish, et bien que surveillé de près par Riel, il parvint à nouer des intrigues. Il essaya de détacher le plus de Métis possible de la cause populaire, et il employa pour cela les moyens qui réussissent si souvent auprès des âmes faibles, même quand elles ne sont pas vénales: l'argent — dont il ne manquait pas. C'est alors que l'on reconnut les vrais patriotes et les hommes bien trempés.

« Plusieurs jours s'étant passés sans qu'il pût communiquer avec le peuple, comme il l'aurait voulu, le commissaire canadien demanda à Riel la permission de produire sa lettre de créance et ses autres documents. Mais comme ses papiers avaient été laissés à Pembina, à la garde de M. Provencher, il fallut les envoyer chercher.

« M. Hardisty, un bourgeois de la Compagnie, fut chargé de ce soin, accompagné de deux soldats de Riel. En même temps, le vieux Smith avait embauché trois Métis qui jusque là n'avaient pas joint les autres, sans être hostiles cependant, afin d'aller à la rencontre de M. Hardisty, de peur que les papiers ne tombassent entre les mains de Riel. Ces Métis étaient Pierre Léveillé, John Grant et Angus McKay.

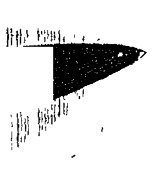


« Effectivement, Riel s'était lui-même porté en avant jusqu'à Saint-Norbert et aurait désiré avoir ces fameux papiers pour savoir ce qu'ils contenaient réellement.

« Lorsque les deux partis se rencontrèrent, il faillit y avoir effusion de sang. Léveillé pointa son pistolet sur Riel et il aurait fait feu, si Grant ne l'eût retenu.

« Hardisty garda donc les documents et les remit à M. Smith. Mais l'excitation était grande dans le fort, en voyant que Riel n'était pas parvenu à bout de son dessein. C'était un échec humiliant pour nous et peu s'en fallut que nos adversaires payassent cher leur résistance.

« La modération, cependant, reprit le dessus; mais un sourd ressentiment bouillonnait au fond des cœurs, et il ne fallait pas grand'chose pour le faire éclater.



« Enfin la grande assemblée du 19 janvier était arrivée, — assemblée qu'on pourrait appeler monstre, eu égard à la faiblesse de notre population. Elle était convoquée pour entendre lire et expliquer les maudits papiers.

« De bonne heure le matin, des voitures chargées de monde arrivaient de tous côtés. Certainement il y aurait foule compacte et qui savait ce qui pouvait arriver ? Mais Riel avait pris ses précautions et doublé le nombre de ses soldats. »

Louis Schmidt va s'attarder à décrire ces lieux historiques devenus très familiers à celui qui y vécut pendant dix mois:

« Lorsqu'on entre dans le fort par la porte du sud faisant face à l'Assiniboine, on se trouve dans un grand espace vide au fond duquel se trouve en travers une grande maison qui est la résidence du bour-

geois et des commis. De chaque côté, de grands hangars sur la gauche et le magasin pour le public à droite. Au milieu de la maison monte un escalier surmonté d'une grande plate-forme ou galerie.

« Plus loin, au nord, et vers le milieu du fort, se trouvent d'autres bâtiments, entre autres, au centre, une autre assez grande maison à deux étages qu'on appelait l'« office » et où se trouvaient les bureaux de la Compagnie. C'est ici que Schultz a été enfermé et d'où il s'est évadé. C'est ici également que Scott se trouvait et d'où on l'a fait sortir pour aller le fusiller.

« Plus loin encore, et presque au fond de l'enceinte, mais séparée du reste par une haute palissade, se trouvait la résidence du gouverneur Mactavish, avec d'autres résidences pour son service ou ses serviteurs. Les gens du dehors qui avaient affaire au gouverneur se servaient généralement de la porte du nord — celle dont on a conservé une relique jusqu'à ce jour — pour aller chez lui. Mais c'était plutôt un passage réservé et le plus souvent la grande porte était fermée.

« C'est dans le premier espace vide que j'ai mentionné que se tenait le gros public et les gros bonnets étaient sur la galerie. Parmi ces derniers, outre Donald Smith, Riel et d'autres, on voyait l'évêque anglican et le curé de Saint-Norbert, M. Ritchot.

« Les Métis étaient placés sur la droite, le long du magasin, et plus loin, jusqu'à leurs casernes et la petite porte de l'est, en même temps qu'ils s'étendaient sur la façade de la maison jusqu'au pied de l'escalier, sans se mêler aux Anglais. »

Ce fut par une température de 20 degrés F. au-dessous de zéro qu'un millier de citoyens de la Rivière-Rouge assistèrent debout, pendant deux lon-

gues séances, à la lecture de ces papiers auxquels on attachait tant de prix. Louis Schmidt ne mentionne pas un incident où il se trouva mêlé, au moins indirectement. Le premier jour, le commissaire canadien demanda à l'abbé Thibault de produire, comme documents publics, des lettres à lui remises par les autorités d'Ottawa pour le gouverneur Mactavish, l'évêque Machray et le P. Lestanc. Riel, qui avait déjà soulevé quelques objections, s'opposa à leur lecture; mais le public manifesta vivement un avis contraire. O'Donoghue dut reconnaître qu'il s'était emparé des lettres et les avait remises au secrétaire du Gouvernement provisoire. On les retrouva, en effet, dans le bureau de Schmidt, qui semblait avoir tout ignoré de l'affaire.

« Le deuxième jour, il fallait aboutir à quelque chose.

« Le temps s'écoulait et on paraissait n'en venir à aucune solution. Des signes d'impatience se manifestaient parmi les spectateurs. Certains va-et-vient et des propos presque courroucés que j'entendais du côté des Métis n'annonçaient rien de bon.

« Finalement, M. Bannatyne, croyant remarquer un commencement de tumulte, proposa à très haute voix que quarante délégués, moitié anglais et moitié français, se réuniraient le 25 janvier pour délibérer sur les moyens à prendre afin d'en arriver à une solution avantageuse au pays.

« La proposition fut acceptée d'emblée et tout le monde se retira assez content, heureux surtout que tout se fût passé sans incident fâcheux.

« Vers ce temps-là, Schultz s'évada. Il était parvenu à tromper la vigilance de ses gardiens. Ayant ouvert une croisée, il se laissa descendre de là au

moyen d'une corde qu'il s'était taillée à même sa robe de bison. »

Aux élections des quarante délégués, Louis Schmidt fut choisi comme l'un des quatre représentants de Saint-Boniface, avec Riel, O'Donoghue et Joseph Genton. Il remplit les fonctions de secrétaire français à ce que l'on appela la « Grande Convention », pour ne pas la confondre avec celle du 16 novembre. William Coldwell, qui en était le secrétaire anglais, sténographiait les discours pour les publier dans la *New Nation*. Schmidt fit également partie du comité — formé exclusivement de fils du Nord-Ouest — auquel fut confiée la tâche de rédiger une nouvelle Liste des Droits. Il note dans ses Mémoires que la discussion était surtout alimentée par James Ross et Tom Bunn, du côté des Anglais, par Riel et O'Donoghue, du côté des Français.

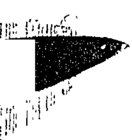
« Le fait le plus notoire de ces débats, et dont j'ai surtout gardé l'impression, c'est la timidité des Anglais dans leurs réclamations auprès du Canada. Ils trouvaient presque toutes nos demandes excessives et il était souvent impatientant pour nous de faire tant d'efforts pour leur démontrer la légitimité et la justice de nos demandes.

« Enfin nos travaux prirent fin, après plusieurs jours de délibération. Nous avions dressé une liste des conditions de notre annexion au Canada que les Anglais appelèrent « Bill of Rights », et à l'issue de nos séances, nous fîmes venir le commissaire canadien pour la lui soumettre. Presque à chaque demande il répondait: « Je pense que le gouvernement vous accordera cela. »

« Il nous proposa ensuite d'envoyer des délégués à Ottawa, pour présenter nos demandes et trai-

ter de notre entrée dans la Confédération. Il paierait lui-même les frais de voyage de ces délégués. Nous acceptâmes sa proposition et la mîmes peu après à exécution.

« Le premier bon résultat de la Convention, après notre entente sur les conditions à faire au Canada, fut la réorganisation du Gouvernement provisoire, avec l'assentiment et la coopération des délégués anglais. Ceux-ci avaient d'abord envoyé une délégation au gouverneur Mactavish pour avoir son sentiment là-dessus. Il lui avait répondu: « Pour l'amour de Dieu, formez un gouvernement et rétablissez la paix. »



L'administration fut ainsi constituée: Louis Riel, président; James Ross, juge; H. McKenney, shérif; Dr Bird, coroner; A. G. B. Bannatyne, maître de postes; John Sutherland et Roger Goulet, collecteurs des douanes; Thomas Bunn, secrétaire; Louis Schmidt, secrétaire adjoint; William O'Donoghue, trésorier. À noter qu'à part le président, presque tous les autres nommés aux postes les plus importants étaient de langue anglaise. La formation de ce gouvernement fut accueillie avec enthousiasme. Les canons du fort Garry tonnèrent; on alluma des feux de joie à Winnipeg et l'on tira un éblouissant feu d'artifice — en utilisant les pièces de pyrotechnie que Schultz avait fait venir pour célébrer l'entrée triomphale de McDougall à la Rivière-Rouge. « Ce fut, écrit Schmidt, l'un des rares bons moments que l'on passa dans le fort. »

Avec la reconnaissance de son Gouvernement provisoire par la population anglaise — but suprême de ses efforts — Riel atteignait au zénith de son pouvoir et aurait dû se sentir l'âme généreuse. On parlait d'une amnistie générale comme d'une chose

quasi-certaine. Seize prisonniers obtinrent leur libération. Le tort du chef fut de ne pas les élargir tous; il eût ainsi fortifié sa position et écarté les malheureux incidents qui allaient suivre.

« Schultz, aussitôt échappé, avait une vengeance à satisfaire, de même que Scott, évadé lui aussi. Le premier dans le bas de la rivière Rouge, et l'autre au Portage-la-Prairie — le foyer le plus turbulent et le plus haineux — se mirent à rassembler des hommes pour venir donner l'assaut au fort, délivrer les prisonniers et exterminer Riel et ses gens.

« Ces deux partis firent leur jonction à l'église du « Milieu », de la paroisse Saint-Paul, à une dizaine de milles de nous. Ils nous envoyèrent de là une sorte d'ultimatum. Un de leurs envoyés était Thomas Norquay, le frère de John, qui fut célèbre plus tard. C'était le 16 février.

« Une grande animation régnait parmi nous, comme bien on pense, et tous les préparatifs étaient faits pour repousser une attaque. Nous avions mis des hommes à l'évêché, d'où la première agression pouvait se faire, à cause du bois qui, partant de cet endroit jusqu'aux établissements anglais à l'est de la rivière, cacherait les mouvements de l'ennemi et son approche.

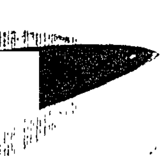
« Riel répondit à la lettre des Anglais d'une manière ferme et sans tergiversation: « Nous ne voulons pas la guerre, mais si vous la voulez absolument, vous l'aurez. Nous sommes prêts. Nous délivrerons les prisonniers quand nous le jugerons à propos. » Telle fut la substance de sa réponse.

« Mais l'ennemi n'attaqua pas. Il se dispersa, au contraire. Le lendemain, dans la matinée, on vit passer une partie des hommes du Portage dans la



prairie, en arrière de Winnipeg. Nos hommes, furieux de cette longue nuit passée dans l'attente et l'anxiété, partirent à leur rencontre, Lépine en tête, comme toujours. Ils les firent tous prisonniers. Ils étaient quarante-huit. Scott et le major Boulton étaient parmi eux."

À propos de ce dernier, disons qu'il tenta vainement de combattre cette folle équipée et n'en prit la direction qu'à contre-cœur. Il n'avait pas eu connaissance des arrangements conclus entre Riel et les commissaires. À Kildonan, le Dr Schultz rejoignit les volontaires du Portage avec un petit canon tiré par quatre bœufs et quelques centaines d'hommes qui furent les premiers à abandonner la partie. Boulton se rendit sans tarder à l'avis de l'évêque Machray et d'autres personnes influentes qui conseillaient de déposer les armes.



Donald Smith, tout en sympathisant avec les motifs qui avaient inspiré l'expédition, dit qu'elle était vouée irrévocablement au désastre, que la grande majorité des colons anglais et écossais la désapprouvaient. Au moment où il se produisit, « le soulèvement était non seulement irréfléchi, mais inutile, car sans son intervention, les prisonniers eussent été sans aucun doute relâchés ».

Comme l'affaire de la reddition des amis de Schultz barricadés dans sa maison, celle des volontaires de Portage-la-Prairie avait causé une grande effervescence parmi la population. Les boutiques s'étaient fermées, en prévision d'un combat imminent, et une foule de curieux surveillaient ce qui allait se passer, un peu dans la disposition d'esprit de gens venus pour un spectacle de cirque ou d'exploits de cow-boys. C'est ce qui explique le ton curieusement

sarcastique dont se servit la *New Nation* pour rendre compte de cet incident militaire. Riel fit saisir l'édition du journal et pas un exemplaire n'en sortit à l'extérieur.

Boulton fut sur-le-champ condamné à mort. Il devait être exécuté le lendemain, mais l'intervention de l'évêque anglican et de membres du clergé catholique lui valut un délai de grâce. Donald Smith obtint finalement que sa vie fût épargnée, à la condition que le commissaire userait de son influence auprès des colons anglais pour faire élire des délégués qui se joindraient aux Français en vue de s'assurer « leurs justes droits comme sujets britanniques ». «Si vous pouvez faire cela, lui dit Riel, la guerre sera évitée; non seulement les vies, mais la liberté de tous les prisonniers seront sauvés, car de votre succès dépendront les vies de tous les Canadiens du pays. » Smith et l'archidiacre McLean se mirent donc à parcourir les paroisses de langue anglaise, avec d'excellents résultats pour la cause de la concorde entre les deux éléments. Les élections eurent lieu et Riel réaffirma que tous les prisonniers seraient libérés un jour ou deux après la première assemblée. Mais quelques jours plus tard, le chef métis annonçait brusquement que Thomas Scott allait être fusillé.



## VII

Le grand événement de l'insurrection: l'exécution de Thomas Scott — Mgr Taché revient de Rome — L'épineuse question de l'amnistie demeure en suspens — Les troupes de Wolseley arrivent à Fort-Garry — Riel et O'Donoghue prennent la route de Pembina — Le cadavre de Scott disparu.

* * *

Louis Schmidt s'attarde peu sur ce qui fut l'événement sensationnel de cette période agitée:

« Scott, qui ne montrait pas les mêmes bonnes dispositions (que Boulton) et, au contraire, agissait en toute occasion comme un véritable énergumène, fut fusillé le 4 mars. Toute intervention en sa faveur fut inutile. Il fallait d'ailleurs donner un exemple de sévérité, en même temps que de fermeté.

« Je ne m'arrêterai pas à essayer de justifier cette exécution, dont le peuple d'Ontario s'est servi pendant si longtemps pour soulever les préjugés et la haine, non seulement contre les Métis, mais contre tout ce qui était français et catholique. Je crois qu'aujourd'hui tout homme désintéressé concède que Riel et son gouvernement avaient parfaitement raison d'en agir ainsi. Ce gouvernement était le seul du pays, il avait été établi et reconnu par ses représentants. N'avait-il pas le droit de mettre à mort, comme font tous les gouvernements, ceux qui troublent la paix et ne cherchent que séditions et massacres ? »

Personne ne met plus guère en doute, aujourd'hui, la légitimité du Gouvernement provisoire de 1870; mais l'exécution de Scott, dans les circonstances, n'en demeurait pas moins une grave erreur politique, comme la suite des événements le fera voir. Le Dr Schultz et Charles Mair, qui parvinrent à gagner l'Ontario au prix de difficultés incroyables, y apportèrent la lugubre nouvelle. Ce fut le signal d'une regrettable agitation qui allait dégénérer en un conflit de race et de religion aux longues et douloureuses répercussions. Au dire de Cartier, sympathique aux Métis, cette exécution « était, pour le moins, un acte d'abus excessif de pouvoir et de brutalité cruelle ». Alexander Begg, présent à Winnipeg lors des événements, écrit que « cette terrible tragédie mit fin à tout espoir d'une union sincère entre Français et Anglais; à partir de ce jour également, le pouvoir de Riel parmi ses propres gens diminua jusqu'à ce qu'enfin il resta presque seul. Il n'eût pu prendre une mesure plus capable d'assurer à ses ennemis une victoire sur lui-même qu'en accomplissant cet acte abominable. Le sentiment d'horreur devant ce crime fut aussi fort parmi une large portion des Français que parmi les Anglais, et il ne faut pas croire que la population française désirait que Scott fût puni, car tel n'était pas le cas. »

C'est quatre jours après la mort de Scott que Mgr Taché reparut à Saint-Boniface, de retour de Rome, où se tenait alors le concile du Vatican. Le gouvernement canadien, qui était demeuré sourd à ses sages avis, l'automne précédent, l'avait prié de revenir pour l'aider à sortir de ses embarras. Laissons parler le secrétaire de Riel:

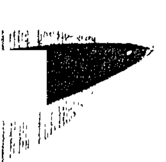
« Il était porteur, lui aussi, de lettres et de documents provenant des autorités fédérales. Mais il



venait un peu tard, puisque tout était arrangé maintenant dans la colonie.

« Cependant, une session de l'Assemblée fut convoquée pour entendre Sa Grandeur. Le 15 mars, Mgr Taché fut invité à exposer ses vues et celles du Canada, et en son honneur, la moitié des prisonniers furent élargis, tandis que le reste le fut aussi quelque temps après.

« C'est alors que les délégués partirent pour Ottawa.



« Le 9 avril, Riel lança une proclamation déclarant que tout était revenu à l'état normal dans le pays, que les routes publiques étaient ouvertes à tous, que la Compagnie de la Baie d'Hudson allait rouvrir son magasin au public, qu'elle remettait ses billets en circulation comme par le passé à la valeur de l'or. Enfin, qu'une amnistie complète était accordée à tous ceux qui voudraient obéir à l'autorité reconnue. On commença à respirer à l'aise.

« Après cela, presque tous les Métis retournèrent dans leurs maisons. »

L'auteur des Mémoires aborde ici un sujet délicat qu'il traite avec sa franchise habituelle:

« On a prétendu que c'est à Mgr Taché surtout que l'on doit la conservation de la Rivière-Rouge et des autres établissements de l'Ouest. Et Mgr Ireland disait, il y a deux ans (1910) à l'archevêque de Saint-Boniface: « Sans Mgr Taché, c'est le drapeau étoilé et non l'Union Jack que l'on verrait flotter au-dessus de votre palais. »

« C'est une exagération. Sans doute que Mgr Taché a donné des conseils et qu'ils ont été écoutés. Mais Sa Grandeur prêchait des convertis.

« Non, non, n'enlevons pas à Riel le mérite qui lui appartient. Cela ne diminue en rien la gloire de Mgr Taché.

« Et puis sa conduite, dix-huit mois plus tard, lors de l'incursion des Féniens, après qu'il eût été si odieusement trompé par le gouvernement canadien, persécuté et traqué par tout ce qu'il y avait d'anglais au Manitoba, ne montra-t-elle pas sa fidélité inaltérable et même son dévouement à l'Angleterre ?

« Riel était profondément catholique et la religion nous recommande la fidélité à nos rois. »

Mais l'arrestation de deux des délégués, à leur arrivée dans l'Ontario, indigna les gens de la Rivière-Rouge. Schmidt nous apprend que le danger d'une annexion aux États-Unis en fut aggravé:

« Les Américains profitèrent de cette circonstance pour renouveler auprès de nous leurs constants efforts, afin de nous faire secouer notre allégeance britannique et nous entraîner dans leur république.

« De fortes sommes d'argent furent offertes à Riel, de même que des hommes et des munitions, pour repousser les troupes canadiennes, dans le cas où elles voudraient pénétrer malgré nous dans le pays.

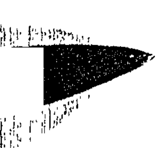
« Mais Riel tint bon et ne voulut pas dévier de la voie qu'il s'était tracée dès le commencement. Sa devise était: « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

« Cependant, après plusieurs jours de délibérations avec sir John McDonald et sir Georges-Étienne Cartier, les délégués parvinrent à obtenir ce que les habitants de la Rivière-Rouge avaient demandé. De cet arrangement sortit l'Acte du Manitoba, sanctionné le 3 mai. Il ne restait plus que l'approbation du Gouvernement provisoire. L'Assemblée législative

fut convoquée pour entendre l'abbé Ritchot rendre compte de sa mission. (Les deux autres délégués ne se montrèrent pas.) »

Alors Louis Schmidt, appuyé par Thomas Bunn, proposa que les arrangements conclus par les délégués fussent approuvés et que la colonie de la Rivière-Rouge entrât dans la Confédération canadienne sous le nom de province du Manitoba. La motion fut accueillie par les acclamations de toute la salle. On vota des remerciements au curé de Saint-Norbert et à ses co-délégués. « Et tout le monde se retira content, car notre œuvre était en partie terminée », écrit le représentant de Saint-Boniface.

Restait pourtant la grosse affaire de l'amnistie.



« C'était une condition *sine qua non* de notre entrée dans la Confédération. Elle avait été promise, mais de vive voix, seulement, d'abord à Mgr Taché, puis à nos délégués. On avait dit à ceux-ci: « C'est chose entendue et déjà réglée à Londres. Vous allez trouver chez vous, à votre arrivée, les papiers officiels accordant l'amnistie; ces papiers sont déjà en route.

« A proprement parler et, si nous avions eu affaire à un gouvernement fort et honnête, nous n'avions pas besoin de cette amnistie. On n'amnistie que les coupables, et nous ne l'étions pas. Mais c'était une sauvegarde contre les entreprises de nos ennemis, qui ne manqueraient pas d'assaillir et d'importuner les tribunaux à notre sujet.

« M. Ritchot ne fut pas si tôt rendu que Mgr Taché, ne le voyant nanti comme lui que de promesses verbales, partait pour Ottawa. Hélas ! pauvre évêque ! ce voyage, comme bien d'autres encore, seront inutiles et ne serviront qu'à lui causer des

déboires et des angoisses morales sans nombre. On l'accusera de manquer de parole, d'avoir été de connivence avec le gouvernement canadien pour tromper son peuple.

« Les ministres ne pourront pas accorder l'amnistie; ils en seront empêchés par le fanatisme ontarien, ce même fanatisme qui fera exécuter Riel en 1885 et qui nous ôtera nos écoles catholiques en 1905.

« Mgr Taché arriva donc sans elle, comme nous le redoutions, et les troupes de Wolseley étant sur le point d'arriver, accompagnées d'une bande de fanatiques, nous avions pris nos mesures pour ne pas être surpris dans le fort.

« Le matin du 23 août, par un temps pluvieux, un ancien bourgeois de la Compagnie, M. Stuart, arriva dans le fort à course de cheval, pour nous prévenir que Wolseley était proche. Alors Riel et O'Donoghue traversèrent à Saint-Boniface et, de là, prirent le chemin de Pembina.

« J'avais couché chez moi cette nuit-là, et venant aux nouvelles de bonne heure le matin, je fus informé par le passeur de l'Assiniboine, M. Dougall, que je n'avais même pas le temps d'aller chercher les quelques effets qui me restaient dans le fort. En effet, peu après, je vis les capots rouges contourner le bastion du sud-est, et je tournai bride sans tarder.

« Le gouverneur Archibald n'arriva que quelques jours après, par la voie des États-Unis.

« Dès le lendemain de l'arrivée de Wolseley, une foule nombreuse se rendit au fort pour déterrer le cadavre de Scott. Mais ils ne trouvèrent que quelques pierres au fond du cercueil. La fosse avait été creusée un peu à gauche de la porte du magasin de la Compagnie et je croyais bien comme les autres que

le corps y avait été enfoui. Je me rappelai alors tout ce que les hommes disaient le lendemain de l'exécution: qu'une voiture — le grand cutter rouge de Schultz —, partie du bastion sud-est, près du magasin, était sortie du fort dans le plus grand mystère pendant la nuit et qu'elle s'était dirigée vers la rivière. De là on conclut que le corps avait été passé sous la glace.

« Après cette cruelle déception et l'arrivée d'un bataillon de volontaires d'Ontario — il en était venu un autre de Québec — commença la chasse au Métis tant soit peu connu, puisqu'on ne pouvait atteindre les principaux chefs qu'on traquait cependant comme des bêtes fauves. »

Bien que intimement associé à la personne de Riel, Schmidt ne fut pas inquiété. Ce diable de petit homme avait le don de passer inaperçu.

## VIII

Louis Schmidt député de Saint-Boniface — Une Chambre « introuvable », composée de douze membres de langue française et de douze de langue anglaise — Fondation du journal « Le Métis » — Revers et succès électoraux — Un vaillant défenseur des droits des colons et des droits du français dans l'Ouest.

* * *

Aux élections à la première Assemblée législative du Manitoba, le 30 décembre, Marc Girard et Louis Schmidt furent élus sans opposition dans les deux circonscriptions de Saint-Boniface. Le biographe de Mgr Taché dit que « tous les habitants, élus et électeurs, vinrent remercier Dieu au pied des autels dans un salut solennel du Saint-Sacrement, que présida l'évêque ».

Peu après, en compagnie de Maxime et d'Ambroise Lépine, le jeune député métis alla rendre visite à Riel, réfugié à Pembina. Que de choses avaient à se dire ces quatre compagnons d'armes ! « Pauvre ami, écrit Schmidt, comme nous le plaignions de tout notre cœur de le voir ainsi exilé, spectateur lointain et inutile des grands événements qui se passaient dans son cher pays ! »

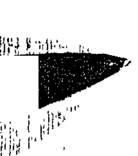
Un recensement sommaire de la nouvelle province révéla une population totale de 11,963, se décomposant comme suit: 558 Indiens, 1,565 blancs, 5,757 Métis français et 4,083 Métis anglais. Il y avait 6,247 catholiques et 5,716 protestants. On divisa le





territoire en vingt-quatre circonscriptions, de manière à assurer un nombre égal de représentants aux deux nationalités.

L'ouverture de la session se fit le 15 mars, avec grand apparat. On avait choisi la maison d'Andrew Bannatyne, la plus vaste de Winnipeg, pour en faire le premier palais législatif de la province. De plusieurs milles à la ronde, blancs, Indiens et Métis, dans leurs plus beaux atours, étaient venus assister à cet événement unique. Aucun des nouveaux législateurs n'avait la moindre expérience du genre de travail qui les attendait. Trois des douze élus de langue française — Marc Girard, Joseph Royal et Joseph Dubuc — étaient fraîchement arrivés de la province de Québec. Le premier devint trésorier de l'administration; le second qui, comme journaliste, avait une certaine connaissance des coutumes parlementaires, fut nommé président de la Chambre. Le lieutenant-gouverneur Archibald lut le discours du trône dans les deux langues. À Joseph Dubuc revint l'honneur de proposer la réponse. Et c'est ainsi que le premier discours prononcé par un député à l'Assemblée législative du Manitoba le fut en français. À l'issue de cette première séance, le président invita tous ses collègues à venir dans son cabinet où l'on vida force bouteilles de champagne, « le vieux Trudel suffisant à peine à les déboucher ».



Un Irlandais catholique, lui aussi nouvellement arrivé de l'Est, Henry-J. Clarke, qui était le procureur général, devint bientôt, grâce à son talent oratoire, le chef virtuel du ministère sans en avoir le titre; mais son influence ne devait pas survivre à la première législature et il ne put se faire élire par la suite. T. H. G. Hay, député de St. Andrews-South,

joua le rôle de chef d'une maigre opposition de trois ou quatre membres. La session dura à peine plus d'un mois et demi. L'une des principales mesures adoptées fut une loi des écoles calquée sur celle de la province de Québec, avec section catholique et section protestante. Hay demanda une enquête sur les troubles de l'année précédente et des poursuites contre les auteurs de l'exécution de Scott; la motion fut écartée sans fracas.

Peu de temps après la clôture de la session, Joseph Royal fondait *Le Métis,* vaillant hebdomadaire qui allait être le porte-parole de l'élément français du Nord-Ouest.

À l'automne de cette même année, eut lieu la brève alerte de l'invasion fénienne, organisée en partie par O'Donoghue, l'ancien trésorier du Gouvernement provisoire. Contrairement aux prévisions de ce dernier et aux craintes d'un bon nombre, les Métis offrirent spontanément leurs services au lieutenant-gouverneur, qui les accepta. « Mais, écrit Schmidt, on n'en sut pas gré à Riel, dont la tête fut mise à prix dans l'Ontario et qui fut déclaré hors la loi au Manitoba. »

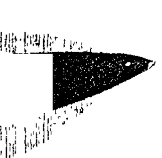
La session de 1872 fut encore plus courte que la précédente. Louis Schmidt, choisi pour appuyer la réponse au discours du trône, s'acquitta de sa tâche avec distinction. Le chroniqueur parlementaire du *Métis,* peu prodigue d'éloges, remarqua: « M. Schmidt parle avec facilité; c'est dommage qu'il ne le fasse pas plus souvent. »

La Législature d'Ontario avait critiqué sans ménagement l'attitude de la Chambre manitobaine au sujet des événements de 1869-70. Le procureur général Clarke présenta une motion qui, en termes parlemen-



taires, invitait les députés ontariens à se mêler de leurs affaires. Un amendement de Hay, qui mentionnait le meurtre de Scott et la nécessité de punir ses meurtriers, recueillit cinq voix. Le lendemain, Donald Smith faisait adopter une adresse à Sa Majesté, lui demandant de faire connaître à la Chambre les mesures adoptées au sujet des événements de 1869-70, et celles qu'elle jugerait à propos d'adopter, dans l'intérêt de la justice et du pays.

C'est au cours de cette année que le député de Saint-Boniface épousa une jeune fille de dix-huit ans, Justine Laviolette, une descendante du fondateur de Trois-Rivières. Au moment où il fonda un foyer, quels sont les moyens de subsistance de Louis Schmidt, en plus de sa maigre indemnité parlementaire de $300 par année ? On vivait de peu en ce temps-là et le lecteur n'a pas oublié la jeunesse frugale du futur homme public. En 1873, il deviendra l'un des trois commissaires des licences de la province et il gardera cette position, semble-t-il, tant qu'il résidera au Manitoba. Comme Métis, il bénéficia d'un scrip et consacra une partie de son temps à la culture.



Notons en passant que Schmidt fut le premier secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et le premier secrétaire-trésorier de l'école catholique de sa circonscription électorale.

Cette question des terres traîna en longueur et le député de Saint-Boniface ne fut pas l'un des moins ardents à en presser le règlement qui relevait d'Ottawa. L'administration manitobaine avait fait à l'agent des terres de la Couronne des représentations énergiques à ce sujet. Si le gouvernement fédéral ne se hâtait pas d'apporter une solution au problème, elle se déchargerait complètement sur lui de toute la responsabilité des troubles qui pourraient en résulter.

À la session de 1873, Schmidt fit voter des félicitations au ministère pour cette attitude conforme à l'intérêt public.

Peu de temps après, dans une lettre au *Métis* pour rectifier certaines erreurs du journal sur la question, il écrivait: « Je profiterai de la circonstance pour protester, au nom de mes concitoyens, contre cette tactique du gouvernement canadien et de ses employés de ne vouloir nous accorder que pouce par pouce, pour ainsi dire, les justes droits que nous réclamons depuis si longtemps. Depuis trois ans nous ne vivons que de protestations. Eh mon Dieu ! que serions-nous donc devenus si le gouvernement avait pris possession du pays de la manière qu'il le voulait d'abord ? Aujourd'hui, avec toutes les libertés politiques sanctionnées par acte du Parlement, il nous faut lutter et lutter continuellement pour obtenir quelque chose. »

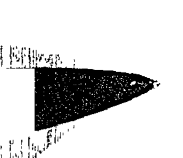
L'année 1874 devait voir la chute du cabinet Clarke qui fut renversé par huit voix de majorité. Marc Girard devint premier ministre, avec Dubuc comme procureur général, Davis comme trésorier et Hay comme ministre de l'agriculture.

Un grand bienfaiteur du Nord-Ouest, Rodrigue Masson, député de Terrebonne aux Communes, vint rendre visite au Manitoba et Louis Schmidt lui présenta une adresse de bienvenue au nom des citoyens de Saint-Boniface. « Personne n'ignore tout ce que vous avez fait pour nous », dit-il, rendant ainsi hommage à l'un des plus vaillants défenseurs des Métis au Parlement fédéral; mais sa pensée évoquait aussi la vénérable mère du visiteur, à la grande générosité de laquelle Louis Riel devait son éducation.

C'est un peu plus tard qu'eut lieu la grande assemblée des paroisses françaises en faveur de la libération

d'Ambroise Lépine. Schmidt fut l'un des orateurs et il s'engagea à faire signer la pétition à Saint-Boniface. Lui et Nolin avaient été choisis pour remercier Royal et Chapleau, les deux défenseurs de l'ancien adjudant général. L'illustre Chapleau n'était-il pas un glorieux aîné de son cher Collège de Saint-Hyacinthe ?

Avec la poussée de l'immigration, venue surtout de l'Ontario, l'élément anglais avait rapidement pris le dessus au Manitoba. Bien que Girard et Royal fussent tenus en haute estime, la présence de deux Canadiens français aux postes de premier ministre et de procureur général créait un certain malaise dans la province. Ce sentiment s'accentua à l'approche des élections générales. Dans l'intérêt de la bonne entente, les deux ministres n'hésitèrent pas à démissionner pour faire place à un cabinet Davis, dans lequel Royal était procureur général et secrétaire provincial.



Il ne pouvait plus être question maintenant de partage égal de la représentation et le Manitoba français dut se contenter de 10 députés contre 14 aux Anglais. Louis Schmidt allait être l'une des victimes du nouvel ordre de choses. La circonscription de Saint-Boniface-Ouest fut rattachée à celle de Saint-Charles. Il tenta de s'y faire élire; mais il rencontra un rude adversaire dans la personne d'Alexander Murray, un enfant du pays, fils d'un des colons de lord Selkirk. Le contraste était frappant entre le Métis court, plutôt frêle, d'allure modeste, face rasée, et l'Écossais de taille géante, aux larges épaules carrées, barbe touffue, air conquérant. Le journal de langue française exhorta ses compatriotes à voter pour Schmidt; mais dans son numéro suivant, il exprimait le regret d'avoir à enregistrer sa défaite. Cepen-

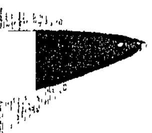
dant Murray, qui devait être longtemps président de la Chambre, se montra sympathique à la cause des Métis français.

Écarté de la vie publique à 30 ans, après y avoir été activement mêlé pendant la période la plus mouvementée de l'histoire du Manitoba, l'ex-député éprouve une certaine nostalgie de la politique. Il garde son poste de commissaire des licences et continue de se livrer aux travaux agricoles. À l'automne 1876, il a une jambe affreusement mutilée dans une machine à battre — un engin primitif à traction animale, car les premières batteuses à vapeur ne devaient faire leur apparition dans le pays que l'année suivante. Il a la bonne fortune d'échapper à l'amputation et se rétablit rapidement.

Mais de nouvelles élections provinciales ont lieu en décembre 1878 et Schmidt va tenter de reconquérir un siège. La circonscription de Saint-François-Xavier-Est se compose presque entièrement de Métis, parmi lesquels il compte de nombreux amis. Le député sortant, qui se représente, est son ami intime Maxime Lépine. Il a été élu sans opposition, quatre années auparavant, comme un geste de protestation unanime contre la condamnation de son frère. Schmidt est un homme qui se distingue par sa délicatesse; mais les mœurs politiques du temps ne voient là rien de répréhensible et offrent maints exemples du même genre. Il l'emporte par quatre voix de majorité ! Ces victoires de justesse sont courantes dans la province-timbre-poste aux circonscriptions minuscules.

La troisième législature du Manitoba aura une existence très courte — moins d'un an — mais le député de Saint-François-Est y jouera un rôle très

actif. On le voit intervenir dans une discussion assez vive engagée par Charles Nolin, député de Sainte-Anne-des-Chênes. Celui-ci demande que l'Assemblée prie le gouvernement fédéral de remettre purement et simplement aux cultivateurs les avances faites en grains de semence, à la suite du dernier fléau des sauterelles. Schmidt repousse le terme « répudiation de dette » employé par un adversaire du gouvernement. Personne, dit-il, ne songe à refuser de payer; mais beaucoup pensent, vu les circonstances particulières de la situation économique en 1875, que le gouvernement canadien devrait donner purement et simplement aux cultivateurs ce qu'il leur prêta alors si généreusement.



*Le Métis* note que cette séance fut à moitié française, à la grande satisfaction du public des campagnes qui se trouvait dans les tribunes. À plusieurs reprises, les députés des paroisses françaises parlèrent dans leur langue.

Jusqu'ici, la politique provinciale du Manitoba avait ignoré la division, traditionnelle ailleurs, entre conservateurs et libéraux. On se contentait de choisir les meilleurs hommes pour former le gouvernement. La solidarité ministérielle était même chose inconnue. On voyait fréquemment un membre du cabinet présenter une mesure importante et l'un de ses collègues y apporter un amendement. En 1873, on avait assisté au spectacle peu banal du proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône — Joseph Dubuc — déclarer qu'il n'avait pas confiance dans tous les membres du cabinet. Cette réserve visait Clarke, le chef virtuel du gouvernement, qui fut débarqué l'année suivante. La représentation de l'élément français dans le ministère était un principe que l'on avait jusqu'à présent respecté, mais qui subis-

sait un accroc temporaire sous l'administration Norquay. Celle-ci annonça même une coupure dans les impressions publiques en français et un changement dans la répartition des fonds scolaires. Le député de Saint-François s'éleva vigoureusement contre ces mesures. Laissons la parole au *Métis*:

« M. Louis Schmidt, dans un excellent discours en français, proteste contre l'injustice faite à une grande partie de la population du pays; il accuse M. Norquay — lui un Métis, lui né dans le pays, qui a vu autrefois la concorde la plus parfaite régner ici — de vouloir tout sacrifier aux haines, aux empiétements et aux projets tyranniques des nouveaux venus qui s'étaient vantés de nous apporter le progrès et la civilisation. Beau progrès, belle civilisation, vraiment ! Qu'importe ! nous résisterons jusqu'au bout; nous ne sommes pas nombreux, mais en revanche, nous sommes unis et nous nous appuyons sur les principes.

« M. Norquay, piqué au vif par l'appel chaleureux de M. Schmidt, lui répond en anglais: Nous ne voulons pas faire d'injustice à personne, mais le progrès nous entraîne. Tel est à peu près le résumé de sa harangue, que tout le monde trouva très faible. »

La Chambre fut prorogée le 25 juin. Le lieutenant-gouverneur Joseph Cauchon refusa de sanctionner le projet de loi qui s'attaquait au statut officiel de la langue française. Le 26 novembre, c'était la dissolution de la troisième législature. L'immigration anglaise, toujours croissante, faisait subir un nouveau recul à l'élément français dont la représentation était encore réduite. Louis Schmidt crut sans doute qu'il lui serait difficile de se faire élire, et il renonça pour toujours à la politique. Après les élections du 16 décembre, le parti franco-manitobain se trouva réduit à sept membres.

## IX

Louis Schmidt quitte le Manitoba et va s'établir dans la province voisine, à la Fourche des Gros-Ventres — La colonie de Saint-Laurent et la question des scrips aux Métis de la Saskatchewan — Les premières assemblées de protestation — Histoire d'un « kangourou » et d'une « petite chemise ».

* * *

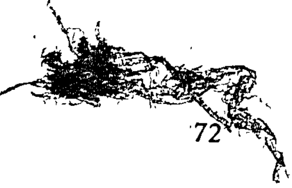
Depuis les événements de 1870, on pouvait constater un exode croissant des Métis français du Manitoba vers les prairies de l'Ouest. Ils y étaient attirés, les uns par l'espoir d'y vivre comme autrefois de la chasse au bison, les autres par la possibilité de s'y établir sur des terres neuves. Celles qu'ils avaient acquises au prix de tant d'efforts étaient tombées aussitôt entre les mains des spéculateurs. Louis Schmidt n'ignorait pas les ressources offertes par cette contrée à peine ouverte à la colonisation: il décida d'aller, lui aussi, y tenter fortune.

En ces dernières années, on avait assisté à des progrès extraordinaires dans la jeune province du Manitoba. Dès 1871, un premier bateau à vapeur était arrivé devant le fort Garry, mettant fin au long isolement du pays. Maintenant, c'était une dizaine de ces steamers qui circulaient régulièrement sur la rivière Rouge. Mieux encore, depuis plus d'un an, le chemin de fer reliant le Nord-Ouest au monde extérieur avait son terminus en plein cœur du Saint-Boniface d'aujourd'hui, en attendant de pouvoir fran-

chir la rivière et de s'installer à Winnipeg. Un service de bateaux plats remontait même l'Assiniboine jusqu'à Portage-la-Prairie et Brandon, pour le transport des colons; mais les Métis qui se dirigeaient vers l'Ouest ignoraient ces facilités modernes de voyage. Ce fut donc en un modeste convoi de traditionnelles charrettes à bœufs que l'ex-député du Manitoba se mit en route, le 19 juin 1880, avec sa femme, ses trois jeunes enfants et son cousin Michel Dumas.

A la montagne du Tondre (Touchwood Hills), les voyageurs saluèrent en passant Charles Nolin. Cet ancien collègue qui avait, lui aussi, renoncé à la politique après avoir détenu le portefeuille de l'Agriculture dans le cabinet Norquay, se trouvait là depuis un an. Le 3 août, ils arrivaient au Lac des Canards, à 40 milles au sud de Prince-Albert. A cet endroit résidait alors le P. André qui, après une quinzaine d'années chez les Cris et les Sioux du Dakota et du Manitoba, était venu y fonder la colonie de Saint-Laurent. Le missionnaire conseilla à son ami d'aller s'établir à la traverse Gariépy, extrémité supérieure de la mission de Saint-Louis, sur la rive gauche de la Saskatchewan, communément appelée la Fourche des Gros-Ventres. Plusieurs Métis y étaient déjà installés: Philippe Gariépy, James Short, Saint-Pierre Ouellette (qui venait de se tuer à la chasse), Louis Letendre et un vieil Irlandais catholique, Michel Coonny. Dumas décida également de s'y fixer.

« Ce bel endroit, écrit Schmidt, avait été remarqué quelques années auparavant par le P. André et un groupe de Métis en quête de bonnes terres pour s'y établir. C'était dans l'hiver 1873-74. Les Métis hivernaient alors à la « Petite Ville » — aujourd'hui traverse de Fish Creek — et après s'être entendus





entre eux dans une réunion publique, ils décidèrent de prendre des terres et de commencer à cultiver. Le bison, quoique non disparu tout à fait, s'éteignait de plus en plus et devenait rare. Il n'y avait alors aucune habitation dans ce qui est aujourd'hui Batoche, Saint-Laurent et Lac des Canards, excepté la maison de Pierre Gariépy, à la traverse de Batoche. Prince-Albert existait cependant depuis 1866 ou 67. C'est le ministre presbytérien Nesbitt qui y attira à cette époque un certain nombre de colons de Kildonan et des environs de Winnipeg. »

Le temps des hivernements par groupes a donc pris fin; chaque Métis a sa terre qu'il s'efforce plus ou moins de cultiver. C'est un premier pas vers cet idéal rêvé par Schmidt et tous les missionnaires. En 1881 eut lieu la première élection pour le Conseil du Nord-Ouest. Lawrence Clarke, bourgeois de Carlton, bienfaiteur de la mission de Saint-Laurent, fut élu, grâce au vote français, pour le district de Prince-Albert (division de Lorne). Cette même année, le gouverneur général du Canada, le Marquis de Lorne, gendre de la reine Victoria, visita le pays. Au Lac des Canards, le P. André lui présenta une adresse de bienvenue au nom de la population métisse de langue française.

L'année 1882 fut marquée par une forte émigration du Manitoba. Charles Nolin abandonna la montagne du Tondre pour venir se fixer dans la nouvelle colonie. Maxime Lépine fit également partie de ce nouveau contingent. Schmidt profite de cet afflux de compatriotes pour donner un clair exposé de la situation d'où allaient surgir de graves difficultés et des troubles retentissants.

« Les nouveaux venus, habitués aux usages du Manitoba, auraient voulu faire inscrire immédiate-

ment dans les bureaux du gouvernement les terres qu'ils prenaient. Mais en dehors de Saint-Laurent et du Lac Canard, il y avait peu de terrain arpenté.

« Puis, ceux qui s'établissaient sur le bord des rivières — et c'était le plus grand nombre — désiraient prendre des lots de rivière, c'est-à-dire des lots étroits de 10 à 20 chaînes de large, sur une profondeur suffisante pour former les 160 acres que la loi accordait gratuitement comme *homestead*.

« Ce système d'arpentage existait déjà à Prince-Albert, sur les deux branches de la Saskatchewan, de même qu'à Saint-Laurent, sur un côté de la rivière, et sur une distance de neuf milles.

« Il y avait un agent des terres à Prince-Albert, mais pour une raison ou pour une autre, son bureau ne fut ouvert qu'en 1883.

« Outre l'arpentage, dont je viens de parler, les anciens colons métis avaient déjà demandé et demandaient encore au gouvernement un octroi de terre gratuit, comme il en avait accordé aux Métis du Manitoba. En effet, l'Acte du Manitoba décrétait que 1,400,000 acres de terres seraient distribués aux enfants métis qui se trouveraient au Manitoba à l'époque du transfert, c'est-à-dire le 15 juillet 1870. De plus, les pères et mères de famille avaient droit aussi à un octroi de 160 acres, ou plutôt à un certificat appelé *scrip* valant 160 piastres dans les bureaux du gouvernement, avec lequel ils pouvaient acheter 160 acres de terre — le prix étant alors de $1.00 l'acre.

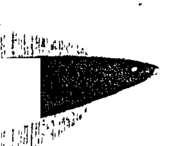
« Un certain nombre de Métis de la Saskatchewan et d'ailleurs participèrent à ces octrois, leur absence du Manitoba, au 15 juillet 1870, n'étant considérée que momentanée. Mais il en restait un plus grand nombre qui n'avaient rien eu, et comme tout le Nord-Ouest — non seulement le Manitoba — avait été



transféré au Canada, ceux-ci demandaient d'être traités comme leurs frères de cette province. »

Jusqu'en 1883, le gouvernement avait fait la sourde oreille à toutes les demandes qu'on lui adressait. Alors eut lieu, durant l'été, à Saint-Laurent, la première grande assemblée, qui devait être suivie de plusieurs autres, afin de faire de nouvelles démarches auprès d'Ottawa. Elle fut présidée par Pierre Parenteau, ancien conseiller de Riel au Manitoba; Schmidt y remplit les fonctions de secrétaire.

Au mois de janvier suivant, le colon de Saint-Louis déménageait avec sa famille à Prince-Albert, où l'avocat Maclise lui offrait un emploi dans son bureau. En route, il fit la rencontre de Baptiste Arcand, qui se rendait à un meeting chez les Métis anglais. « En causant avec lui, écrit Schmidt, je lui suggérai l'idée de faire venir Riel pour les aider dans leurs revendications. Son influence les unirait tous et leurs demandes auraient plus de chances d'être acceptées. Cette idée prit racine aussitôt et les Métis anglais se joignirent volontiers aux Français pour la mettre à exécution. »



Mais n'anticipons pas sur les événements.

Pendant ces trois années passées dans la colonie de Saint-Laurent, Louis Schmidt s'y intéressa à la fondation d'écoles. Ce n'était pas une tâche facile. La population enfantine croissait rapidement, mais les chasseurs de la prairie, tous illettrés, ne comprenaient guère l'utilité de l'instruction devant l'ère nouvelle qui s'annonçait. L'un d'entre eux qui atteignit un âge très avancé — Patrice Fleury — a raconté ses souvenirs sur l'ouverture de l'une de ces écoles. Après que Schmidt eut préparé le terrain et fait les démarches officielles nécessaires, un dimanche, le P. Fourmond désigna quelques paroissiens auxquels




il demanda de rester après la messe, pour discuter la question. Parmi ces « notables » se trouvait Gabriel Parenteau, chez qui Patrice Fleury et quelques autres, très éloignés de l'église, avaient coutume de s'arrêter pour casser la croûte avant de revenir chez eux. Ils étaient encore là lorsque le maître du logis apparut. Sa femme le pressa de questions sur les motifs de ce long retard et il répondit de son mieux. On allait avoir une école et c'était Légaré, un jeune homme du voisinage, qui était nommé instituteur. Quant à lui, on l'avait choisi comme l'un des *kangourous !* . . . (C'était le mot qu'il avait cru saisir au passage pour désigner les fonctions de commissaire.) Mme Parenteau manifesta un vif contentement et déclara qu'elle allait faire elle-même la « petite chemise » de Légaré. La bonne Métisse s'imaginait que l'instituteur en classe devait revêtir un surplis !



# X

Prince-Albert centre d'agitation pour l'élément de langue anglaise — Les Jackson père et fils à la tête du mouvement — Une délégation auprès de Riel au Montana — Louis Schmidt entre comme employé au Bureau des terres — L'arrivée du chef métis parmi ses compatriotes.

* * *

Avec sa population de quelque 700 âmes, ses habitations et ses établissements commerciaux formant une rue unique sur la rive droite de la Saskatchewan du Nord, Prince-Albert avait déjà les allures d'une petite ville. C'était le principal point de distribution pour tout le district de Lorne, alors le plus populeux des Territoires du Nord-Ouest, à mi-chemin sur la voie fluviale entre Edmonton et le lac Winnipeg. Les colons y avaient devancé l'ouverture de tout Bureau des terres, ce qui retardait l'émission des titres de propriété et causait un malaise croissant. En 1884, une crise économique se faisait durement sentir dans la région. Deux ou trois récoltes manquées avaient mis les cultivateurs dans la gêne et le négoce urbain s'en ressentait. Ajoutons que les spéculateurs se voyaient très déçus par une modification du tracé de la voie du Pacifique Canadien, qui devait passer plus au sud. Le mécontentement général fournit un prétexte à quelques-uns pour monter la population contre le gouvernement d'Ottawa.

Au premier rang des meneurs se trouvaient les Jackson, père et fils. Ardents libéraux et adversaires

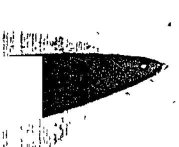
acharnés de sir John Macdonald, ils furent les principaux chefs de l'agitation parmi les blancs. Getting Jackson et sa femme étaient des colons originaires de l'Ontario, qui résidaient sur une ferme. Leur fils aîné, Thomas, exerçait depuis quatre ans à Prince-Albert la profession de pharmacien. L'autre, William Henry, né en 1861, après de brillantes études à l'Université de Toronto, n'avait rejoint sa famille que depuis un an ou deux. Il avait rempli les formalités d'inscription d'un homestead, mais ne se souciait guère de le mettre en culture. Une sœur plus jeune, Cécile, tenait la maison du pharmacien.

Au même groupe de militants appartenait Thomas Scott,[1] propriétaire d'une ferme de 300 acres située à 15 milles au sud de Prince-Albert. Cet Écossais originaire des îles Orcades, qui avait passé quatorze ans au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, était l'esprit dirigeant du « Ridge » (aujourd'hui Red Deer Hill). Son mariage avec une Métisse en avait fait un chaud partisan de la cause des gens de sang mêlé, qui prédominaient aux alentours. Il avait comme plus proche voisin son beau-frère William Miller, lui aussi très actif dans le mouvement d'opposition. À un demi-mille de chez Scott se trouvait l'école Lindsay; quatre ou cinq milles plus loin, l'église anglicane de St. Catharines: deux lieux habituels de rassemblement pour les Métis et colons de langue anglaise. Toutes les routes du sud vers Prince-Albert convergeaient sur le Ridge, ce qui en faisait un point stratégique incomparable.

Le premier vent de révolte avait soufflé du Manitoba, par l'organe de la « Settlers' Union », dont

[1] Aucun lien de parenté avec son homonyme des événements de 1870, dont l'exécution souleva tant de tapage à travers tout le pays.

l'influence s'étendit rapidement aux Territoires du Nord-Ouest. Prince-Albert eut bientôt sa succursale, dont Henry Jackson devint le secrétaire. Des réunions publiques de protestation se succédèrent ici et là, groupant les blancs et les Métis écossais dans un rayon de plus en plus large autour de la ville. En janvier 1884, on décida de s'aboucher avec les Métis français, dans le dessein de les gagner à la cause. La tâche fut assignée au plus jeune des Jackson, qui allait s'en acquitter avec une rare conscience.



Comme les colons et les Métis écossais de Prince-Albert, les Métis français de la colonie de Saint-Laurent se mirent à tenir des réunions et à revendiquer leurs droits, d'abord timidement, puis avec un peu plus d'assurance. Il est permis de se demander s'ils eussent jamais pris l'initiative d'un mouvement d'ensemble, sans l'appui qu'ils reçurent de leurs voisins du nord. L'obstacle principal était l'absence d'un homme vraiment de taille à se mettre à leur tête. Le plus populaire, Gabriel Dumont — un chasseur de la vieille école aux exploits fameux — était complètement illettré et peu propre à assumer un rôle de chef politique. Une dizaine d'années auparavant, il avait bien tenté d'établir à Batoche une sorte de Gouvernement provisoire sur le principe de la loi de la prairie pour les expéditions de chasse; mais il avait suffi d'un simple entretien avec deux hommes de la Police montée pour lui faire renoncer à son entreprise. Il était cependant capable de rallier à la cause métisse la plupart des Indiens des plaines, tous plus ou moins parents et amis des gens de sang mêlé.

Un autre, Charles Nolin, ancien député et ancien ministre du Manitoba, n'était pas dépourvu d'instruc-

tion ni d'expérience administrative; mais la plupart de ses compatriotes se méfiaient de lui. Il avait délaissé Riel en 1870 et allait en faire autant, après l'avoir appuyé jusqu'au bord du précipice. Le sergent Brooks, de la Police montée de Prince-Albert, considérait Nolin comme « le plus dangereux des Métis, pour la raison qu'il était fortement en faveur de pactiser avec les Indiens ».

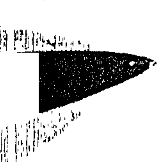
Jackson réussit sans peine à établir le lien entre les deux groupes anglais et français de la population. Bientôt une question se posa: l'opportunité de faire appel aux services de Riel, qui se trouvait alors au Montana et était devenu sujet américain. L'idée avait déjà été lancée dans des meetings antérieurs. On voulait que le Nord-Ouest bénéficiât des avantages politiques et autres accordés au Manitoba en 1870. Or, aux yeux des dirigeants de Prince-Albert, Riel était le seul en mesure de leur faire connaître ce traité qu'ils ignoraient.

Le 28 avril, une assemblée plénière d'un caractère secret eut lieu à mi-chemin entre Saint-Laurent et Prince-Albert, pour arrêter les grandes lignes d'un programme commun et s'entendre sur le choix d'un chef. Le président, Andrew Spence, proposa le nom de Riel, qui fut accueilli avec enthousiasme. Le 6 mai, à une autre réunion réservée aux seuls colons et Métis anglais, on reprit toute l'affaire. Un petit groupe manifesta de l'opposition à Riel; mais Spence réussit, à force d'adresse, à le rallier au sentiment général.

Louis Schmidt fut le secrétaire du comité qui devait désigner les membres de la délégation auprès de Riel. Le choix se porta sur Gabriel Dumont, Michel Dumas et James Ibsister. Blancs et Métis

des deux langues contribuèrent avec une égale générosité aux frais du voyage. Un des « Canadiens de l'Ontario » donna l'exemple en déliant le premier les cordons de sa bourse.

Moïse Ouellette devait se joindre aux délégués officiels à titre privé et il était entendu que son ami Schmidt l'accompagnerait. Sur les entrefaites, celui-ci fut nommé, le 12 mai, adjoint au Bureau des terres de Prince-Albert. Ses préparatifs étaient faits: il voulait partir quand même. Son curé et ami, le P. André, l'en dissuada, disant que la délégation pouvait se passer de lui, mais que sa famille ne pouvait s'en passer.



Trois jours après le départ secret des délégués, qui eut lieu le 20 mai, le *Prince Albert Times* donnait un grave avertissement à l'administration d'Ottawa: « Nous avons tout lieu de croire que les Métis ont été jusqu'ici empêchés de prendre des mesures actives pour obtenir le redressement ... des griefs — les leurs en particulier — uniquement par un doute sur le point de savoir s'ils avaient la sympathie du reste de la population. Comme ils sont maintenant tout à fait rassurés à ce sujet, ils n'ont pas l'intention de se soumettre beaucoup plus longtemps sans résistance. Le gouvernement ne doit pas oublier qu'à la force numérique de ce groupe s'ajoute le pouvoir de faire jaillir en flammes, d'un moment à l'autre, les cendres assoupies du mécontentement qui couvent dans les poitrines de nos Indiens. »

D'autre part, le petit employé du Bureau des terres s'était dit qu'à défaut d'un rôle plus actif, il pouvait du moins mettre sa plume au service du mouvement. Son devoir n'était-il pas de mettre ses compatriotes de l'Ouest au courant de ce qui se passait

sur les bords de la Saskatchewan ? *Le Manitoba*, de Saint-Boniface, — qui était la continuation du *Métis* sous un titre nouveau — publiait le 29 mai un article signé des initiales L.S. On y lisait:

« Depuis quatre ans, les pétitions à Ottawa se succèdent par intervalles réguliers de deux ou trois par année, et à ma connaissance, il n'y a été répondu qu'un seul accusé de réception. Jugez avec quelle faveur elles ont été accueillies. Ce ne sont pourtant pas des faveurs proprement dites que nous demandons. Nous demandons qu'il nous soit fait comme il a été fait aux habitants de Prince-Albert: que nos terres, prises en lots de rivière avant les arpentages, soient subdivisées comme tels par le gouvernement, afin que nous puissions les inscrire au Bureau des terres et en obtenir des patentes. Nous demandons que les Métis du Nord-Ouest qui n'ont pas participé aux octrois de terre gratuits faits aux Métis du Manitoba soient traités comme ces derniers sur ce point. Nous demandons aussi une petite part dans les emplois publics. Tout cela, vous le voyez, n'est que strictement raisonnable, et cependant, il n'y a pas d'apparence qu'on veuille y faire droit. »

Le journal anglais de Prince-Albert mettait en garde contre le danger indien; le collaborateur du *Manitoba* en signalait un autre non moins redoutable:

« Je suis persuadé que la République américaine suit avec intérêt tous ces symptômes de désintégration dans notre pays, et qui sait si elle n'a pas des agents pour fomenter la discorde ?

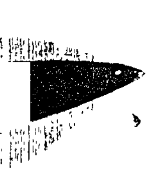
« Je ne veux pas être alarmiste outre mesure, mais ce que je vois de tous côtés me paraît suffisant pour justifier les réflexions que je fais. »

Dès que l'arrivée du chef métis fut signalée, le 30 juin, Schmidt s'empressa d'écrire à son journal: « On

dit que Riel arrive avec sa famille. Que n'a-t-il la bonne idée de se fixer irrévocablement au milieu de nous!... Cet homme ne peut faire que du bien à ses compatriotes et il est le seul qui réunirait les suffrages dans n'importe quelle contestation. Son nom est grand parmi les Métis français et anglais, et il est incontestable que son influence bien dirigée leur sera d'un secours immense. »

C'est avec une note d'émotion bien compréhensible que les Mémoires relatent la rencontre des deux amis:

« Cependant nos délégués ont fait leur voyage. Ils ont ramené Riel, le pauvre chef, jadis si honni des Anglais. Ils l'ont trouvé, non pas nageant dans la richesse, mais presque dans l'indigence: petit instituteur d'une petite école de marmots fondée par les Pères Jésuites à Saint-Pierre de la rivière Soleil, au contrefort des montagnes Rocheuses, dans un désert. Oui, celui qui aurait pu devenir millionnaire, s'il avait désobéi aux dictées de sa conscience, vivait là dans un dénuement complet.



« Aussitôt que j'appris son arrivée, j'obtins un congé de mon supérieur et j'allai lui rendre visite à Saint-Laurent, chez Charles Nolin, où il s'était retiré.

« Ce ne fut pas sans émotion que je le revis, sachant toutes les traverses par où il avait passé, lui qui avait été maître de son pays, où il revenait maintenant comme un étranger sans asile.

« Je lui offris mes services, dans le cas où il en aurait besoin pour l'œuvre qu'il allait maintenant entreprendre. Mais il ne voulut pas me voir abandonner la situation que j'occupais, disant que je pourrais rendre là de grands services à nos gens. »

La correspondance adressée au *Manitoba* sur le même événement l'envisage au point de vue de l'inté-

rêt général. Après avoir dit que Riel répondit longuement à l'adresse de bienvenue de Michel Dumas et que son discours fit grande impression, Schmidt ajoute: « On ne peut nier qu'il ait créé pourtant une sorte de désappointement dans l'esprit d'un certain nombre, dont les dispositions hostiles à l'égard du gouvernement leur auraient fait désirer une charge à fond contre ce même gouvernement. Mais M. Riel n'est pas un homme politique, et il ne s'adressait pas non plus à une assemblée politique. Il devisait des moyens à prendre pour obtenir le redressement de certains griefs et il dit que pour obtenir quelque chose d'un gouvernement, on ne doit pas s'adresser à lui en lui faisant des gros yeux, mais en lui parlant avec respect et confiance, comme un bon enfant qui s'adresse à un bon père. »

# XI

Henry Jackson passe la nuit en conversation avec Riel — Une assemblée imposante à Prince-Albert — Où l'on voit à l'œuvre le secrétaire et bras droit du chef métis, grand organisateur du mouvement — Un manifeste de Jackson aux citoyens de langue anglaise pour « désarmer les préjugés ».

* * *

Jackson n'avait pas été moins empressé à accourir auprès de Riel. Lorsque la foule des amis et des curieux se fut retirée, le secrétaire de l'Union des Cultivateurs engagea avec lui une conversation animée qui se prolongea toute la nuit.

— Qu'est-ce qu'il vient cri ? demanda Maxime Lépine, intrigué par la présence du petit Anglais nerveux qui accaparait le chef.

— Les Canadiens sont décidés à prendre les armes, répondit Riel. Ils croient qu'on va les prendre. Ils veulent se joindre à nous et il est leur délégué.

Nul doute que les deux hommes furent mutuellement conquis dès cette première rencontre. A partir de ce moment, selon l'expression des Métis, « ils ne firent plus qu'un ». Jackson élut simplement domicile chez Nolin. Plus tard, il suivra son maître chez Moïse Ouellette. Il allait désormais cumuler les fonctions de secrétaire de la « Settlers' Union », de secrétaire particulier de Riel et de secrétaire du mouvement de protestation. Il s'attacha aux pas du chef, l'accompagnant dans toutes les assemblées où il fai-

sait de longs discours. En même temps, il devait garder le contact avec Prince-Albert, où se jouait une grosse partie pour le succès de la cause.

Remarquablement doué pour les langues, le jeune Ontarien parlait couramment le français et se familiarisa vite avec le cris. Les Métis, qui avaient l'habitude de se désigner entre eux par leur prénom, s'empressèrent de franciser le sien; il devint immédiatement « Henri » — même pour les membres unilingues de sa propre famille.

S'il faut en croire le mot confidentiel de Riel à Lépine, Jackson fut ainsi le premier à parler d'un soulèvement armé, dix mois avant qu'il ne prît corps. Riel n'envisageait alors rien de semblable, du moins en apparence. Au contraire, il insistera d'abord sur une action pacifique, limitée à l'emploi des moyens constitutionnels. Trois jours après la réunion du 8 juillet chez Nolin, de quatre à cinq cents colons et Métis anglais lui firent un chaleureux accueil à l'école Lindsay. Plusieurs orateurs, dont Spence, Adams, Scott et Jackson, parlèrent à sa suite.

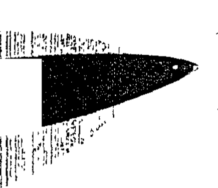
Dans le *Manitoba,* une correspondance de Saint-Laurent que l'on peut attribuer à coup sûr au P. Fourmond, rassurait les hésitants: « M. Riel est, paraît-il, un épouvantail pour quelques-uns, mais ils peuvent se tranquilliser; il est venu, comme il l'a dit lui-même partout, non pour troubler le pays, mais pour remettre les esprits dans une entière placidité. Ce qu'il veut, c'est aider les citoyens par des moyens légaux. »

Ce fut l'ancien patron de Louis Schmidt, Me Maclise, personnage influent de Prince-Albert, qui s'entremit pour obtenir que Riel vînt parler dans sa ville. Lawrence Clarke, facteur principal de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui eut vent de la démar-



che, représenta au P. André les troubles qui pouvaient en résulter. Le missionnaire écrivit au chef métis pour le prier de s'abstenir. Mais devant une pétition en règle, signée par quatre-vingts citoyens, le curé catholique de Prince-Albert dut s'incliner.

Toute la population fut sur pied pour recevoir le distingué visiteur. L'assemblée, tenue sous les auspices de l'Union des Cultivateurs, eut lieu dans le plus vaste local disponible, qui pouvait contenir 300 personnes. Riel sut capter son auditoire, composé de sympathisants et d'adversaires, par un exposé clair et modéré de la situation, aussi bien que par sa maîtrise parfaite de la langue anglaise. Un individu du nom de Deacon se leva cependant pour clamer qu'on ferait mieux de dresser un échafaud à la porte de la salle et d'y pendre le chef métis. Vif émoi dans l'assistance: Jackson crut devoir intervenir pour protéger la liberté de l'interrupteur, mais celui-ci n'en fut pas moins prestement expulsé.



Malgré tout, Schmidt fut un peu déçu par son ami. « Il n'avait plus, dit-il, son feu d'autrefois et ses déclarations étaient plutôt vagues . . . Tous cependant l'écoutèrent avec attention et intérêt; il reçut même *quelques applaudissements.* »

A noter que ceci fut écrit en 1910, plus de vingt-cinq années après l'événement. Le correspondant du *Manitoba* — qui était le même Schmidt encore dans la chaleur de l'action — mentionnait des *applaudissements unanimes de l'assistance.* Et il ajoutait: « Je remarque pourtant que cette partie de son discours où il parla de son titre de citoyen américain fut reçue assez froidement et qu'il causa un certain malaise parmi ses amis. » Mais si Riel pécha par excès de modération, les autres orateurs — Miller, qui présida

l'assemblée, Slater et Jackson — montrèrent moins de réserve dans leurs critiques du gouvernement.

Le lendemain, qui était un dimanche, le P. André fit un « beau sermon en français » devant le groupe de l'état-major métis: Louis Riel, Maxime Lépine, Charles Nolin et Jean-Baptiste Boyer — à la grande satisfaction de Schmidt, qui reprochait volontiers au curé de Prince-Albert de négliger sa langue maternelle à l'église. Les deux vieux camarades d'enfance et de jeunesse eurent ensemble de longs entretiens dans lesquels ils évoquèrent les souvenirs du passé et se penchèrent sur les graves problèmes du temps présent. Et l'ancien secrétaire conclut mélancoliquement: « C'est la dernière fois que je devais revoir ce pauvre ami ici-bas [1] ».

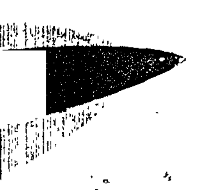
Le rassemblement de Prince-Albert donna un vigoureux élan à la cause des Métis et des colons. Il en résulta une recrudescence d'activité dans toute la région. Les lieutenants de Riel et les organisateurs de la « Settlers' Union » marchèrent de plus en plus la main dans la main. Les Jackson et leurs amis s'employèrent à embrigader les cultivateurs et les marchands sous la bannière du chef, encore discuté mais au prestige croissant, amené des États-Unis.

Une lettre de Jackson, écrite peu de jours après, nous le fait voir à l'œuvre dans son rôle de bras droit de Riel et de grand propagandiste du mouvement. A la demande du *Winnipeg Free Press*, il vient de télégraphier à ce journal un résumé du discours de Prince-Albert. Dans ce secteur stratégique, essentiel à conquérir, il est en relations avec tous les chefs de

[1] La notation est inexacte: Louis Schmidt écrira plus tard à *La Minerve* (23 septembre 1886) qu'il assista aux premières disputes entre Riel et le P. André, en août 1884.



file capables de lui être utiles. Il a vu Hughes, très habile homme d'affaires. Le futur sénateur Davis et autres marchands sont à étudier les choses au point de vue commercial. Il a mis Knowles à la solution du problème statistique. Il a discuté avec Barker et autres ouvriers l'effet de la politique du gouvernement sur l'industrie. Fisher est son lieutenant parmi les jeunes et le tient au courant des manœuvres de l'ennemi dans ce milieu. Bref, l'actif secrétaire a la situation bien en mains: il fait appel à toutes les compétences, il invite toutes les bonnes volontés à fournir leur part de renseignements pour le succès de la cause commune.



Sans doute il remarque ici et là un peu de résistance. Ainsi, « Clarke, le pharmacien, essaie apparemment de servir Dieu et Mammon. Prions que le bon l'emporte ... » Du côté du clergé, les perspectives ne sont pas des plus brillantes; mais aussi, « c'est le malheur des gens d'église de ne voir qu'un seul côté du caractère d'un homme ».

En dépit des obstacles, Jackson a une foi robuste dans le succès final et n'éprouve que de la pitié pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent comprendre. « Un certain nombre d'opportunistes qui n'ont pas encore pris parti sont à attendre si le courant en votre faveur va durer. Quand ils sauront à quoi s'en tenir, il sera trop tard pour qu'ils puissent nous nuire beaucoup, s'ils sont disposés à le faire ... T. J. Agnew a proposé à Maclise que les conservateurs s'entendent et adoptent votre programme au nom de leur parti. S'ils font cela, ils se prendront dans leurs propres filets. Les gens qui sont prêts à trahir leur pays pour des fins de parti vont apprendre que c'est là une forme expéditive de suicide politique. Quel gâchis ils en feraient avant longtemps ! »

Dans son zèle à hâter le succès, Jackson n'hésite pas à stimuler son chef, un peu lent à attaquer la besogne. « Veuillez travailler à la pétition et nous y mettrons la dernière main avant de demander au comité de la sanctionner ou de la modifier à sa discrétion ... » Il va y revenir un peu plus loin: « Une pétition claire, concise et logique fera plus pour donner de la force à la cause qu'un mois passé à faire des discours. Tout acte maladroit nous attirerait le mépris des hommes d'affaires ... Nous n'aurons pas grand répit jusqu'après la pétition. Mais nous pouvons attendre le résultat avec confiance et nous reposer dans le calme et la paix, tandis que les ennemis de notre Dieu s'agitent sur leur couche et trament des méchancetés qui tourneront contre eux. »

Il faut aussi se mettre en garde contre des critiques possibles. « Si quelques-uns de nos amis croient que je ne vais pas assez vite en besogne, veuillez les rassurer. Vous me connaissez et vous savez le travail que j'accomplis; le mécontentement serait un élément de danger pour cette œuvre. »

Et le lieutenant termine par l'expression d'un espoir peut-être trop optimiste: « Je crois que je pourrai obtenir tous les fonds dont nous aurons besoin. »

A la lecture d'une telle lettre, Riel dut se sentir une fois de plus heureux et fier du disciple parfait — presque un autre lui-même — mis providentiellement à son service pour l'aider à remplir sa mission en Saskatchewan.

Peu après, l'infatigable Jackson publiait un manifeste aux citoyens de Prince-Albert, « de nature à rassurer les esprits et à désarmer les préjugés » au sujet de l'alliance qui devait grouper blancs et Métis dans un effort commun. Il y parle avec une remarquable assurance, pour un jeune homme de 23 ans,



et se montre un partisan convaincu de l'autonomie provinciale.

« Nous lançons un mouvement dans cette colonie en vue d'obtenir des législatures provinciales pour les Territoires du Nord-Ouest et, si possible, l'administration de nos propres ressources. Il faut que nous puissions construire nos propres chemins de fer et mettre sur pied d'autres entreprises pour servir nos intérêts plutôt que ceux des provinces de l'Est.

« Tout le mal vient de ce que les législateurs d'Ottawa sont responsables aux électeurs de l'Est, non à nous, et contraints de légiférer en vue des intérêts de l'Est plutôt que des nôtres. Les lois adoptées jusqu'à présent ont déjà produit une grande dépression dans les cercles agricoles, commerciaux et ouvriers. Cet état de choses ira en s'aggravant, tant que les législateurs du Nord-Ouest ne seront pas des hommes choisis par les citoyens du pays et qui y ont leurs intérêts. »

Mais il s'agit surtout de faire accepter le chef métis par la population blanche de la région, et Jackson y emploie toute sa force de persuasion:

« Louis Riel, cet homme fameux au Manitoba, a rallié le bloc de l'élément métis en notre faveur. De ce dernier on a fait jusqu'ici un instrument entre les mains du parti, quel qu'il fût, détenant le pouvoir dans l'Est; mais Riel l'a mis en garde contre le danger d'être séparé des blancs par simple esprit de partisanerie. L'impression générale est que Riel a été présenté sous des couleurs plus noires qu'il ne mérite. En ce qui concerne son attitude publique, il vaut mieux accepter ses services tant qu'il travaille pour nous. Pour ce qui est de son dossier privé, il serait bon de suspendre tout jugement jusqu'à ce qu'on ait entendu sa propre version, étant donné surtout que

sa manière d'agir est franche et loyale, qu'elle révèle la sincérité de ses intentions et la fermeté de ses convictions.

« Tant que les deux éléments travailleront honnêtement, se rendant justice l'un à l'autre, il n'y aura pas de conflit, mais un progrès marqué vers notre but ultime: la justice dans le Nord-Ouest.

« C'est par la force du droit que nous espérons gagner notre cause et toute inconsistance de notre part lui sera très nuisible; elle nous fera perdre l'appui moral de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Refrénons toute tendance à nous voir obligés de prendre en main nos propres affaires avant d'avoir épuisé tous les moyens constitutionnels.

« Il n'y a pas à compter sur notre presse locale. Elle est entre les mains de quelques favoris du gouvernement qui inspirent ses éditoriaux, d'ailleurs anonymes. Aussi circule-t-il des rumeurs insensées au sujet d'une soi-disant rébellion et de troubles imminents chez les Indiens. On vise à créer un prétexte pour imposer au pays la loi martiale et inciter ainsi le peuple à se lancer dans une fausse voie. Riel fera plus pour pacifier Gros-Ours que ne pourraient vingt agents en un mois de dimanches. Si le gouvernement de l'Est s'était occupé de *nos intérêts,* il eût traité les Indiens paisibles avec assez de justice pour que les turbulents n'aient la chance d'aucune sympathie morale et ne causent nulle appréhension. Il n'y a cependant aucun danger de troubles de la part des Indiens tant que nous pourrons garder Riel dans le pays. »



# XII

Louis Schmidt riposte à une attaque du *Herald*, de Battleford — Un sage conseil de Frank Oliver — Le pharmacien Jackson tente d'empoisonner Riel... — Le gouvernement ignore le chef métis — « Dans quarante jours, Ottawa aura ma réponse! » — Il veut s'en retourner au Montana, mais on le retient.

* * *

Louis Schmidt continue de tenir les lecteurs du *Manitoba* au courant de la situation en Saskatchewan. Il écrit le 29 juillet:

« Le *Times* de Prince-Albert, voyant l'inutilité de ses efforts pour soulever les préjugés de la population anglaise contre Riel, a baissé pavillon et ne dit plus rien. Cependant le mouvement national se continue tranquillement et sans entraves.

« Des comités se forment partout dans les différentes paroisses. Chaque comité prépare une liste de griefs. Le tout sera discuté dans une assemblée générale et servira de base à un mémoire adressé au gouvernement. Le *Herald*, de Battleford, du 12 juillet, semble vouloir tourner en ridicule ces procédés pacifiques de toute la population qui désire obtenir ses droits, parce que Riel est là.

« Le *Herald* dit, par exemple, que si Riel veut former un gouvernement à la Saskatchewan, son ancien secrétaire, Louis Schmidt, résignera sans doute son poste dans le gouvernement actuel, pour offrir ses services à son pays et à son ancien maître.

« Ceci mérite un mot de réponse. D'abord, M. Riel n'a pas l'intention, que je sache, de former un gouvernement à la Saskatchewan; mais le voulût-il par hasard, vous verriez accourir pour lui servir de secrétaire non pas M. Schmidt, mais une foule d'aspirants de l'école même du *Herald* qui seraient trop heureux d'avoir un emploi sous M. Riel. M. Laurie lui-même (le rédacteur du journal), si souple devant les autorités, viendrait vite lui faire sa courbette, quand ce ne serait que pour obtenir l'emploi de député-garde forestier.

« Maintenant, quant à M. Schmidt personnellement, je ne suppose pas que personne s'imagine qu'en acceptant un emploi du gouvernement, il ait renoncé pour cela à son titre de citoyen et de Métis. Il remplira sans doute diligemment et impartialement ses devoirs d'employé public, mais cela ne l'obligera pas de cacher ses sympathies pour ceux de sa nation qui ont de justes droits à faire valoir. »

D'autres journaux entretenaient aussi leur public de la situation en Saskatchewan. Le 19 août, le *Globe*, de Toronto, publiait une correspondance de Prince-Albert signée par Getting Jackson — le père du secrétaire particulier de Riel. On pouvait y lire cette information: « Il existe une entente parfaite entre Métis des deux langues et colons canadiens. Tous ont pris l'engagement de s'unir dans une fraternité commune jusqu'au redressement de tous leurs griefs. »

Un autre journal d'opposition, le *Winnipeg Free Press*, écrivait d'une plume désinvolte: « Les menaces de Riel ne valent pas la peine qu'on s'y arrête, à côté de ce que nous avons à appréhender du traître non moins sans scrupule, mais beaucoup plus puissant, qui gouverne le Dominion ... Il vaudrait un million de fois mieux que Riel et ses descendants demeurent



à tout jamais rois ou présidents — ou de quelque autre nom qu'ils veuillent s'appeler — des Métis du Nord-Ouest que de permettre à sir John Macdonald de se proclamer, lui et ses amis, les gouvernants perpétuels du Canada. »

A Edmonton, Frank Oliver, avec son *Bulletin*, favorisait aussi l'agitation; mais il écrivait en même temps à Jackson ces lignes qui dénotaient chez le futur ministre un jugement politique beaucoup plus rassis que ceux de Riel et de son jeune secrétaire: « Un mot, confidentiellement, à propos de Riel. Il peut être un homme de très grande influence et du patriotisme le plus élevé; mais c'est de la dynamite politique, ou du boumerang politique. En appuyant Riel, vous passerez pour appuyer sa conduite entière, et vos ennemis auront ainsi entre les mains la meilleure arme possible contre vous. Je ne vous dis point de ne pas l'appuyer. Vous devez en juger par vous-même; mais je vous préviens que c'est une chose délicate et que je ne tiendrais pas à endosser pour ma part, d'après le peu que je connais de l'affaire, avant qu'il n'ait fait quelque chose pour effacer la tache qui pèse sur lui. »

L'été et l'automne 1884 se passèrent à tenir des réunions et à consolider les liens entre les divers éléments ralliés à la cause commune. Son correspondant de Prince-Albert mandait au *Manitoba* le 14 août: « On dit que Gros-Ours, un chef cris très intelligent qui a de tout temps donné du fil à retordre au gouvernement, et est actuellement cantonné dans les environs de Battleford, est en marche pour Saint-Laurent, pour avoir une entrevue avec M. Riel. Il est certain que la plupart des chefs sauvages vont chercher à s'aboucher avec M. Riel; mais il ne leur donnera que de bons conseils, et tout en les assurant qu'il

travaillera à améliorer leur sort, il ne leur donnera aucune fausse idée de la situation qui les rende intraitables. »

Gros-Ours se rendit donc à Duck-Lake avec dix autres chefs indiens, sans causer la moindre alarme. Riel eut une entrevue avec le fameux Cris dans la maison même du pharmacien Jackson, à Prince-Albert. Peu après, lors d'une réunion secrète tenue à Saint-Laurent, à laquelle assistaient des Métis et des blancs, Henri affirma que le Nord-Ouest appartenait aux Indiens et non aux Canadiens. Le sergent Brooks, de la Police montée, qui a observé ces va-et-vient, note également: « Il y a un homme du nom de Jackson qui vient de Prince-Albert; c'est le frère du pharmacien. Il paraît être un des principaux agents de Riel. Il parle beaucoup et je crois qu'il fait plus de mal que tous les autres Métis ensemble. »

A l'occasion de cette seconde et brève visite de Riel à Prince-Albert, se déroula un bizarre incident qui ne fut pas le seul du genre. Le chef métis était l'hôte de Thomas Jackson, dans son appartement situé au-dessus de la pharmacie, et prenait avec lui le repas du midi, en l'absence du secrétaire. Cécile avait déployé tous ses précoces talents culinaires pour recevoir dignement un hôte de cette importance. A l'arrivée du rôti sur la table, le maître du logis découpe la première tranche, qu'il met de côté, et sert la seconde à son convive. Riel se lève tout à coup, gesticulant avec la rage d'un forcené et accusant le pharmacien de vouloir l'empoisonner. Il saisit son chapeau et sort brusquement, tandis que Jackson, abasourdi, ne sait que penser d'une scène aussi inattendue. Pendant ce temps, Cécile, qui souffrait de migraine, était descendue au rez-de-chaussée pour se procurer un cachet d'antipyrine. Sans rien compren-



dre à ce qui se passait, elle dut se garer en hâte dans l'escalier pour livrer passage au fuyard à la mine bouleversée. Ce souvenir lugubre ne devait jamais s'effacer de la mémoire de la jeune fille.

A la suite de cet incident, Thomas Jackson mit son jeune frère en garde contre le chef métis. Il lui représenta à quels dangers il s'exposait, intimement associé comme il l'était avec un homme aussi nettement déséquilibré. Henri ne manifesta aucune surprise de l'étrange incident. Ce n'était pas la première incartade du genre dont il avait connaissance. Riel, observa-t-il, pouvait avoir certaines absences; mais il possédait des dons précieux, en particulier celui d'entraîner les foules, et il tenait les Métis dans sa main. Cela, c'était quelque chose. On ne pouvait se passer de lui pour mener à bien la fameuse pétition qui, aux yeux de Jackson, devait assurer le salut du Nord-Ouest. Une fois cette grande tâche accomplie, on pourra laisser tomber Riel. D'ici là, il faut en tirer tout le parti possible. Et l'ardent secrétaire, avec plus de fièvre que jamais, se remit au travail.

Un relâchement parut se produire dans l'attitude de Riel au commencement de l'automne. Deux de ses conseillers témoignent: « Plusieurs fois le Comité se réunissait et nous sommes allés chez Spence, pour rédiger des pétitions, et jamais on n'a pu décider Riel à agir. Il avait toujours des prétextes: ne pas créer des embarras au gouvernement... »

C'était l'époque où le chef métis nourrissait l'espoir de se faire octroyer une indemnité substantielle par Ottawa — voire d'être nommé sénateur ou ministre fédéral — pour ses services rendus lors de la création du Manitoba. Le P. André et D. H. Macdowall, membre du Conseil du Nord-Ouest pour le

district de Lorne, intervenaient auprès du gouverneur, le pressant de faire verser à Riel quelques milliers de dollars pour obtenir qu'il renonçât à son dessein et repassât la frontière. Le missionnaire écrivait: « Monsieur le Gouverneur, je crois que c'est réellement le désir du gouvernement d'empêcher le plus tôt possible Riel de faire des sottises. Comme je vous l'ai dit dès le début, il n'y a jamais eu aucune crainte de révolte; mais la présence de cet homme au pays sera une source d'anxiété pour le gouvernement, et nous ne savons pas ce qui peut survenir à la fin ... Riel et quelques autres agitateurs sont les seuls qui ont intérêt à monter l'esprit du peuple. Riel disparaissant, tout s'apaisera. »

Le major Crozier, chargé du maintien de la paix dans la région, tenait exactement le même langage: « Comme le P. André, avec qui j'ai conversé il y a quelques jours au sujet de cette affaire à Prince-Albert, je pense que si Riel disparaissait du pays, la tranquillité ordinaire y serait rétablie. Car, en supposant que ses moyens de susciter des troubles sérieux ne soient que problématiques, sa seule présence ici cause parmi les Métis et les Indiens une agitation dont d'autres qui ne sont ni Métis ni sauvages profitent pour faire aboutir leurs projets et leurs vues. »

Les sages avis ne manquaient donc pas au gouvernement. Mais, tout comme pour le Manitoba en 1869, Ottawa prétendait être mieux renseigné que les gens du pays, familiarisés de longue date avec les particularités de ses habitants.

Enfin, la célèbre pétition, longuement discutée au sein du Comité et minutieusement rédigée par le secrétaire, se trouva prête. Elle fut adressée au ministre Chapleau, le 16 décembre, par les soins de Jackson.





Elle portait sa signature et celle du président Spence. Le nom de Riel n'y figurait pas. Dans sa lettre d'envoi, Jackson soulignait le ton extrêmement modéré du document. En fait, écrivait-il, l'aile canadienne et anglaise du mouvement eût désiré un exposé plus fouillé de la situation. On avait même exprimé ouvertement l'idée que l'appel aurait dû être adressé au Conseil privé d'Angleterre et au grand public, plutôt qu'aux autorités fédérales qui ont toujours fait la sourde oreille aux réclamations du Nord-Ouest.

Les griefs de toutes les classes sociales figuraient dans la pétition. Elle demandait un traitement plus libéral pour les Indiens, des scrips et des titres de terre pour les Métis. Les colons de langue anglaise y trouvaient leur programme de réformes au complet: un gouvernement responsable, l'administration des ressources naturelles par la province, une réduction des tarifs douaniers et un chemin de fer à la baie d'Hudson. Pour plaire à Riel, le document s'achevait par une protestation contre le manque d'égards aux délégués de la Rivière-Rouge en 1870 et contre l'abandon de l'amnistie promise.

Cette fois, le gouvernement bouge. Jackson reçoit une première réponse le 20 janvier. Huit jours plus tard, un télégramme de sir John Macdonald annonce à Charles Nolin que la chambre des Communes s'occupe de régler la question métisse. Bonne nouvelle pour tout le monde ! Louis Schmidt a confiance que les intéressés obtiendront pleine satisfaction. Mais il pense à la cruelle déception qu'ont été, dans la province voisine, ces concessions de terres si ardemment désirées. Il lance un avertissement opportun dans le *Manitoba:*

« Maintenant, je me demande quel avantage immédiat vont retirer nos Métis de l'octroi de scrips ou

de cessions gratuites de terrains. S'il faut en juger par l'usage qu'ont fait de pareils avantages les Métis du Manitoba, la situation n'est pas couleur de rose, et on ne peut que redouter le même abus ici. C'est la même génération de la même nationalité qui va participer aux mêmes avantages. L'expérience nous aura-t-elle rendus plus sages ? Dieu le veuille ! Mais je ne puis m'empêcher de secouer la tête en y songeant.

« Cependant j'ai un espoir. Si M. Riel reste parmi nous, son influence est assez forte, aidée du clergé et d'autres personnes éclairées, pour diriger et maintenir dans la bonne voie ceux qui voudraient s'en écarter. Qui veut la fin veut les moyens, et puisque Riel veut faire une nationalité influente et respectée des Métis français, il doit les attacher au sol, au même sol, et leur faire abandonner ces déplacements incessants auxquels leur genre de vie passée leur donne une si forte inclination.

« Les terres qu'occupent les Métis français dans cette partie du Nord-Ouest sont les plus belles, et comme elles sont disséminées ici et là sur une grande étendue du pays, il y a de la place, au milieu d'eux, pour ceux qui voudraient venir renforcer ce noyau de population française et catholique. »

On s'occupe enfin des réclamations des Métis et il y a lieu de se réjouir. Mais on évite de passer par leur chef reconnu, et voilà qui peut aboutir à une catastrophe. Riel, voyant qu'on l'ignorait, entra dans une violente colère et, frappant sur la table, s'écria: « Dans quarante jours, Ottawa aura ma réponse ! . . . »

Louis Schmidt montre bien que cet affront à l'orgueil du chef fut le coup décisif qui le rejeta hors

des voies constitutionnelles quand il écrit: Le gouvernement « mit le comble à l'effervescence lorsqu'il déclara enfin aux Métis qu'il serait peut-être disposé à considérer leurs demandes avec faveur, mais qu'il n'avait pas besoin pour cela de voir Riel à leur tête, voulant dire sans doute qu'il n'agirait pas sous le coup de menaces. Les ministres se trompèrent étrangement dans ces circonstances. Ils auraient dû, au contraire, accorder immédiatement ce qu'on leur demandait et qui n'avait rien d'exorbitant. Les troubles auraient ainsi été évités. Ils (les ministres) pouvaient être animés de bonnes intentions, mais les Métis ne connaissaient pas ces intentions, et le souvenir de leurs promesses passées, si souvent trompeuses, pouvait les porter à des extrémités fâcheuses. Et c'est ce qui arriva fatalement. »

A une grande réunion présidée par Charles Nolin, qui eut lieu dans l'église de Batoche le 24 février, Riel annonça son intention de retourner au Montana. Ottawa refusait de le reconnaître comme le délégué de la Saskatchewan. Il ne pouvait donc plus être utile à la cause, et en partant, il éloignerait tout motif d'agitation.

Un témoin oculaire, Philippe Garnot, relate: « Un cri retentit dans toute l'assemblée: Non ! non ! non ! Un vieillard se leva et dit: Si tu pars, mon neveu, nous partirons tous avec toi. Charles Nolin aurait crié non toute la journée, si quelqu'un ne l'eût pas interrompu. »

Le délégué de Prince-Albert fut l'un des plus ardents à déclarer qu'on devait garder Riel comme chef et que lui était prêt à le suivre jusqu'à ce qu'ils aient obtenu le redressement de leurs griefs. « Il fut applaudi par toute l'assemblée, assure Garnot, quoi-

que la majorité ne comprenait pas ce qu'il venait de dire; mais moi, pour ma part, je pensais qu'il aurait dû être mis à la porte, pour venir préméditemment (sic) imposer à une population ignorante l'idée que la population anglaise ne faisait qu'un avec eux, ce que je savais être une infamie. Aussitôt que le silence fut rétabli, Riel dit ces simples paroles: « Mais les conséquences ? » Il fut répondu par plusieurs: « Nous en subirons les conséquences. »

Garnot cite encore ces paroles de Nolin où il discerne sa connaissance de l'intention de prendre les armes: « Dieu, dit-il, se sert parfois de choses bien petites et ignobles pour punir des peuples envieux et des nations orgueilleuses, par exemple, l'intention de la divine Providence de se servir de la petite nation métisse pour punir la nation anglaise de son orgueil et de ses injustices. » A mon point de vue, ceux qui refusèrent de comprendre les expressions de Nolin et de Riel ne pouvaient rien comprendre. Eh bien ! presque toute l'assemblée n'y comprit rien. Mais qui me fera croire que les trois Révérends Pères n'y comprirent rien ? . . . » Les PP. Fourmond, Moulin et Végreville, toujours d'après Garnot, étaient présents et dirent quelques mots pour approuver la décision qui venait d'être prise.

Le 2 mars, à une autre réunion tenue dans le district de Prince-Albert, les Métis anglais se prononcèrent avec la même fermeté contre le départ de Riel.

# XIII

Le double jeu de Riel dans ses relations avec le clergé — Les Métis reprochent à leurs missionnaires de ne plus faire cause commune avec eux — L'Union Métisse Saint-Joseph et son inauguration solennelle à Batoche — « Nous voici établis en nation » — Un ave quotidien pour le bon M. Riel qui se donne tant de peine pour ses frères.

* * *

Lors de son arrivée au pays, Riel s'était montré d'une soumission absolue au clergé, ne faisant rien sans le consulter et donnant toutes les marques extérieures d'une piété des plus édifiante. Grâce à cet habile manège, il allait circonvenir les missionnaires trop confiants et s'appuyer en quelque sorte sur eux jusqu'à l'heure fatale de la révolte ouverte.

Le chef ecclésiastique du diocèse, Mgr Vital Grandin, fut seul à pressentir le danger de sa présence dans la colonie, ce qui ne l'empêcha pas, lui aussi, de succomber plus ou moins au pouvoir de cet ensorceleur. « Nos pauvres Métis, poussés par un certain Charles Nolin, ont fait une grosse bêtise, écrivait-il à ses confrères de Saint-Albert. Ils ont envoyé une députation à Louis Riel pour qu'il vienne se mettre à la tête des affaires en vue de faire opposition au gouvernement. Ils n'ont voulu entendre ni le P. André, ni le gouverneur, ni personne. Ils vont se compromettre tous, se faire un mauvais nom et ils ne pourront plus rien obtenir du gouvernement. »

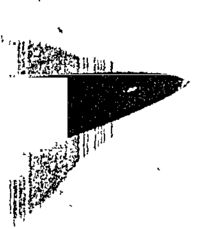
Peu après l'évêque, dans une lettre au premier ministre Macdonald, prenait la défense des Métis français mécontents: « J'ai eu la douleur de me convaincre qu'ils ne sont pas les plus coupables: ils sont poussés en avant et excités non seulement par les Métis anglais, mais par des habitants de Prince-Albert, des personnages jouissant, dit-on, d'une certaine considération et opposés au gouvernement canadien, qui espèrent sans doute profiter des démarches regrettables des Métis. » Mgr Grandin rappelle ensuite ses nombreuses et vaines démarches auprès des autorités d'Ottawa, aussi bien que les pétitions de ses ouailles demeurées sans réponse.

Le P. André, d'abord plus ou moins défiant à l'égard de Riel, au point de lui déconseiller toute apparition à Prince-Albert, se laissa vite entraîner par l'emballement à peu près général. Après la grande assemblée tenue dans cette ville, il écrivit même deux fois au gouverneur des Territoires du Nord-Ouest pour lui dire de ne pas s'inquiéter, que Riel n'entretenait aucun mauvais dessein et qu'il n'y avait pas lieu d'envoyer un homme de plus pour maintenir la paix. « Le Riel de 1869 et celui de 1884, affirma-t-il, sont deux hommes tout à fait différents. »

Mais le P. André allait tenir un tout autre langage quelques semaines plus tard. Il aura des discussions parfois assez virulentes avec le chef métis, qui ne pouvait souffrir aucune contradiction, notamment sur les questions politiques et religieuses. Comme supérieur du curé de Saint-Laurent, il reprochera à ce dernier l'influence qu'il avait laissé à Riel prendre sur lui. « Il était continuellement à la mission, entretenant le bon Père Fourmond de ses projets, tant religieux que politiques. Il dominait entièrement le Père Fourmond, qui tolérait des choses que je désap-

prouvais fortement, comme de permettre à Riel de lire en pleine église, devant le Saint-Sacrement exposé, un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus ... J'écrivis au R.P. Fourmond ... qu'il devait se défier de cet homme qui se servait de la religion comme d'un moyen pour agiter le peuple et le tenir dans une exaltation continuelle. »

Le missionnaire de Saint-Laurent, lors de sa première entrevue avec Riel fut enchanté et conquis. « J'admirai, dit-il, la foi que respiraient toutes ses paroles, la douceur qui caractérisait sa physionomie et son élocution. Et cependant, ce visage où se peignent la bonté, l'humilité et la modestie, s'anime parfois tout à coup et s'enflamme d'un feu terrible quand on fait opposition à ses idées. Dans ces moments d'exaltation, ce n'est plus la même chose; son regard de feu, l'éclat de sa voix, l'agitation de sa chevelure lui donnent un aspect terrible qui vous effraie ... On ne peut s'empêcher de dire: « Voilà un homme convaincu ! »



Le P. Fourmond eut plus d'une occasion de constater que son étrange paroissien, en apparence humble, soumis et pacifique, s'emportait parfois violemment, puis reprenait vite son calme et demandait pardon aux missionnaires qu'il avait trop fortement contredits. Les propos insensés qu'il tenait sur la politique et la religion, les Pères voulaient bien les mettre sur le compte de ses souffrances morales passées. Mais le P. Fourmond ajoute: « Il sut nous cacher ses plans de révolte avec une hypocrite adresse. Quand nous voulions nous séparer de lui et traiter ses idées de folies, d'impiété, il se jetait à genoux pour demander pardon. Un jour, il alla jusqu'à promettre solennellement devant le saint autel, en pré-

sence des Pères réunis, de ne jamais se laisser aller à la révolte contre les autorités établies. »

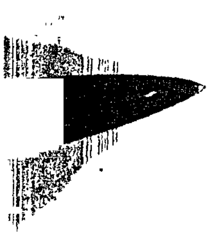
Le dénoncer publiquement et mettre la population en garde contre son influence, il n'y fallait pas songer: c'eût été précipiter la rupture entre les pasteurs et les ouailles. « Son éloquence passionnée, dit encore le P. Fourmond, ravit le peuple métis qui le trouve incomparable et en fait un docteur en Israël, un Josué, un prophète et même un saint, en sorte que nous devons être, quand il s'agit de lui, d'une extrême réserve. » Aussi, après consultation entre les missionnaires pour savoir si l'on pouvait continuer à l'admettre aux sacrements, la décision avait-elle été pour l'affirmative.

Mgr Grandin fit sa visite pastorale à Saint-Laurent le 1er septembre. A l'issue de la cérémonie de confirmation, une adresse lui fut présentée à la porte de la chapelle, par l'instituteur Octave Régnier. Le texte, rédigé par Riel, formulait des plaintes amères sur le manque de concours du clergé aux justes réclamations des Métis. Une grande assemblée eut lieu quelques jours plus tard, dans le but de soumettre respectueusement les mêmes doléances au pasteur du diocèse. On y était venu en foule de toutes les paroisses environnantes. Gabriel Dumont, qui fut le premier orateur, exposa brièvement le malaise créé chez ses compatriotes par l'absence des missionnaires à leurs délibérations. Nos intentions, dit-il, sont mal interprétées ou mal comprises et l'abstention du clergé ne peut que nous être nuisible. Le Métis, très ému, pria l'évêque de les diriger, de les éclairer, ajoutant que sa parole serait écoutée avec la même docilité que par le passé.

Le prélat répondit aussitôt que si, depuis quelque temps, les rapports entre le clergé et la popula-

tion métisse avaient paru plus réservés, c'était par prudence, à raison du mystère dont on avait cru devoir entourer certaines démarches. On laissait ainsi les prêtres sans lumière suffisante pour se prononcer en connaissance de cause. « Parlez clairement pour nous dire ce que vous voulez et nous vous dirons ce que nous pensons. Si la justice est pour vous, nous vous soutiendrons de toutes nos forces, comme nous l'avons toujours fait dans le passé. »

Charles Nolin assura que les demandes seraient faites respectueusement. « Pas de rébellion: ce mode n'a jamais été sérieusement dans la pensée de personne, parce que ce serait un crime; nous nous en tiendrons aux moyens légitimes. »



Moïse Ouellette et Jean-Baptiste Arcand dirent aussi quelques mots avant de laisser la parole à l'orateur principal — Louis Riel — qui présidait l'assemblée. Le chef métis exposa les grandes lignes des réclamations:

1e La division en provinces des Territoires du Nord-Ouest.

2e Pour les colons du Nord-Ouest, les mêmes avantages que ceux accordés en 1870 aux colons du Manitoba.

3e Un octroi de 240 acres de terre aux Métis qui n'ont pas encore reçu cet octroi du gouvernement.

4e L'octroi gratuit immédiat, par lettres patentes, aux propriétaires qui les occupent, des terrains dont ils sont en possession.

5e La mise en vente par le gouvernement d'un demi-million d'acres de terre, le produit de cette vente devant être placé à intérêt et affecté à venir en aide aux Métis en favorisant l'établissement d'hôpitaux, d'orphelinats, d'écoles, etc., ou en fournissant aux plus pauvres des charrues ou autres instruments agri-

coles et en distribuant des grains de semences, au printemps.

6e La mise en réserve d'une centaine de « townships », choisis dans les terrains marécageux, ne paraissant pas devoir être habités d'ici longtemps, — ces terrains devant être distribués aux enfants métis de la nouvelle génération et, pendant 120 ans, chaque enfant devant recevoir sa part en atteignant l'âge de 18 ans.

7e Une subvention d'au moins mille dollars pour soutenir un établissement de religieuses à chaque endroit où se trouvent établies un grand nombre de familles métisses.

8e Une amélioration dans les conditions du travail exigé des Indiens et un plus grand soin d'eux pour les empêcher de mourir de faim.

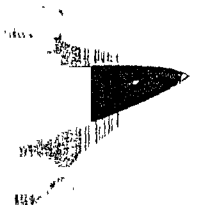
Mgr Grandin ne voulut pas se prononcer sur les propositions touchant de trop près à la politique. « Pour les autres, dit-il, je m'en suis moi-même occupé depuis déjà longtemps dans votre propre intérêt. J'ai fait auprès du gouvernement fédéral toutes les instances possibles pour obtenir justice; j'ai même obtenu des promesses que je croyais officielles, mais que j'ai la peine de voir aujourd'hui oubliées. J'ai éprouvé le même mécontentement que vous avez vous-mêmes éprouvé et je n'ai pas manqué de m'en plaindre en hauts lieux. »

L'évêque offrit aux Métis de leur donner un patron à leur choix. Ils optèrent pour saint Joseph, auquel fut ajouté saint Jean-Baptiste comme second patron. Ce fut l'origine de l'Union Métisse Saint-Joseph, qu'on leur permit de célébrer chaque année, le 20 juillet, par une messe votive solennelle. Ils pouvaient même inaugurer leur fête nationale le 24



du présent mois. En bénissant ses chers Métis, Mgr Grandin se servit d'une formule que Riel avait rédigée lui-même et qu'il signa avant de la lui rendre.

Amédée Forget, greffier du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, venu de Regina pour se rendre compte sur place de la situation, assistait à cette assemblée de Saint-Laurent. Dans son mémoire au gouverneur, on trouve cette même note qui revient comme un leitmotiv sous la plume de tous les observateurs: « L'agitation ... embrasse tous les Métis français et anglais et un grand nombre de colons blancs sans scrupule de Prince-Albert. Ceux-ci sont politiquement les adversaires du parti au pouvoir et seraient enchantés de créer une situation qui pourrait mettre le gouvernement dans l'embarras. »



Le 24 septembre, ce fut l'inauguration solennelle de l'Union Saint-Joseph à Batoche. Tous les missionnaires et tous les Métis de la région s'y étaient donné rendez-vous pour la célébration. Riel avait composé pour la circonstance un cantique à saint Joseph. A l'issue de la messe, grimpé sur un établi laissé à la porte de l'église à peine achevée, il se mit à parler à la foule. Son éloquence n'eut pas de peine à éclipser celle du bon Père Moulin, qui venait de faire le sermon. Et il sut extraire de la cérémonie une signification que personne n'avait prévue:

« *Nous voici établis en nation*, dit-il. Pour arriver à ce but, nous avons été puissamment aidés par le clergé de Saint-Boniface d'abord, puis à Saint-Albert. Nous devons une obéissance sincère à ce clergé qui a reçu de Jésus-Christ même la mission d'enseigner. Malheur à ceux qui, sur ce point, ne font pas leur devoir de chrétiens. Moi comme les autres, je puis me tromper, mal agir; eh bien ! que le

clergé ait le courage de me reprendre, de me corriger et de me dénoncer, serait-ce à l'église même. Le clergé en a le droit . . . » Après une brûlante exhortation à pratiquer toutes les vertus chrétiennes, l'orateur termina en acclamant le pape, les évêques, les prêtres et l'auguste reine Victoria.

Les missionnaires présents crurent devoir y aller aussi de quelques mots. Le P. Fourmond recommanda à ses auditeurs d'ajouter à leurs prières de chaque jour un ave pour le bon M. Riel, qui se donnait tant de peine pour eux.



# XIV

L'anglican Henry Jackson se convertit au catholicisme — Un baptême célébré au milieu du brouhaha révolutionnaire et de déclarations blasphématoires, le soir de la prise d'armes — Les derniers documents signés par le secrétaire particulier de Riel.

* * *

Pour maintenir son emprise sur le clergé et sur ses frères les Métis, Riel ne se contentait pas d'être un ardent prédicateur laïc et un objet d'édification pour tous. Un autre de ses moyens, au dire de Philippe Garnot, était de faire des conversions. Une seule est venue à notre connaissance, mais elle eut d'étranges répercussions et se relie étroitement aux graves événements qui suivirent.

Henry Jackson, on l'a vu, s'était donné corps et âme à la cause des Métis. Son tempérament exalté le portait à fraterniser avec ces simples chasseurs de la Prairie, à voir comme eux dans le chef un génie et un prophète. Rien de plus naturel qu'il se sentît enclin à s'identifier encore plus complètement avec eux en adoptant leurs croyances. Le jeune homme vivait dans l'intimité de son maître qui n'avait rien de caché pour lui. Dans leurs longs entretiens, les singulières idées du réformateur en matières religieuses devaient tenir une assez bonne place, et on ne conçoit guère qu'il eût pu mettre en doute aucun des avancés de celui qu'il considérait comme un oracle et un saint. Apparemment, il ne discerna aucune dif-

férence entre la nouvelle religion rêvée par Riel et celle que pratiquaient ses amis les Métis. Aussi est-ce aux prêtres catholiques qu'il demanda de l'instruire en vue de son abjuration.

La situation s'était soudain aggravée et l'orage menaçait. Une commission avait été nommée par Ottawa pour enquêter sur les droits des Métis du Nord-Ouest, et le 4 mars, un télégramme accordait les titres de propriété à ceux qui n'en avaient pas reçu au Manitoba; mais ces mesures arrivaient trop tard pour calmer les esprits et modifier la décision de Riel. Devant l'imminence du danger, le P. Fourmond organisa une retraite préparatoire à la fête de saint Joseph. Il raconte lui-même dans la Petite Chronique de Saint-Laurent: « Chose étrange, un des plus assidus à cette retraite fut le secrétaire de Riel lui-même, Henry Jackson, protestant anglican depuis sa naissance. Il venait, pieux comme un ange, se disposant à faire son abjuration et à recevoir le saint baptême le jour de saint Joseph. Pour mieux donner tous ses soins, tout son temps, toute son âme à cette grande affaire de sa conversion, il avait, quelques semaines auparavant, dans une assemblée de Métis anglais, en présence d'un ministre protestant, après avoir renoncé publiquement et librement à ses erreurs, offert sa démission de secrétaire de Riel. Le R.P. André et le R.P. Végreville, qui lui avaient donné des instructions et des avis, avaient été aussi enchantés que moi de ses dispositions. »

Riel ne parut à la retraite que le dimanche. Les hommes étant particulièrement nombreux ce jour-là, le P. Fourmond insista sur la faute grave que représente la révolte contre le pouvoir établi. Il conclut en déclarant que l'absolution serait refusée à tous ceux qui prendraient les armes. Après la messe, Riel



reprocha au religieux d'avoir « transformé la chaire de vérité en chaire de mensonge, de politique et de discorde, en osant menacer du refus des sacrements tous ceux qui prendraient les armes pour la défense de leurs droits les plus sacrés ».

Le chef avait décidé de saisir l'occasion de la fête de saint Joseph et du baptême de Jackson, le 19 mars, pour proclamer son fameux Gouvernement provisoire. Il invita donc tous les Métis à se rendre en armes à Saint-Laurent, afin de tirer quelques salves en signe de réjouissances. Saint Joseph leur avait été donné comme patron officiel quelques mois auparavant. D'autre part, la conversion de Jackson — ce jeune Anglais considéré comme influent dans son milieu et qui passait pour l'homme le plus instruit de toute la région — était un événement remarquable pour la population catholique. Le programme de célébration dressé par Riel n'avait donc pas de quoi trop surprendre.

Dans la journée du 18, en passant de maison en maison, on parvient à réunir une cinquantaine d'hommes avec leurs fusils. À deux milles de Batoche, Riel les met au diapason voulu en leur faisant part d'une nouvelle qu'il vient de recevoir: cinq cents soldats sont en route pour arrêter tous les Métis et massacrer ou disperser leurs familles! On décide immédiatement de former un conseil de défense. On réquisitionne les armes, les munitions et les vivres dans les magasins du voisinage. Plusieurs suspects, amis de la police et du gouvernement, sont retenus comme otages. À Batoche, les protestations du P. Moulin sont impuissantes à empêcher Riel et ses hommes de prendre possession de l'église. Devant la porte, le chef insurgé prononce son premier discours révolutionnaire qu'il commence par ces mots: « Rome est

tombée ! » Il fait entrer les prisonniers et la bande armée suit.

Le soir du même jour, à dix heures, Riel se présente chez le P. Fourmond, avec deux de ses partisans. Il est venu annoncer la grande nouvelle au missionnaire, tout en proférant des menaces et des propos insensés: « Le Gouvernement provisoire est constitué; nous avons déjà cinq prisonniers. La « Vieille Romaine [1] » est cassée. J'ai un nouveau pape dans la personne de Mgr Bourget. Vous serez les premiers prêtres de la nouvelle religion et désormais vous devrez m'obéir . . . »

Le P. Fourmond tint tête avec énergie et indignation aux insultes de l'énergumène. Mais, se ravisant tout à coup à la vue du pauvre Jackson qui était là et que Riel se disposait à emmener avec lui, sous prétexte que sa vie était menacée, il proposa de le baptiser sur-le-champ, malgré l'heure tardive. « Riel, redevenu tout à fait aussi calme que si nous ne nous fussions dit que des amabilités, écrit le missionnaire, me remercia de cette faveur et de celle que, malgré tout, je crus devoir lui faire d'être parrain. »

C'est dans ces circonstances vraiment extraordinaires que Jackson fut admis dans le giron de l'Église catholique, sous la caution d'un homme qui venait de donner des preuves indiscutables de folie religieuse. Le néophyte édifia d'ailleurs toutes les personnes présentes par sa « pieuse tenue » pendant la cérémonie. La marraine par procuration fut Mme Charles Nolin dont le mari, qui se cachait dans la demeure même du pasteur, fut arrêté le lendemain et condamné à mort.

[1] C'est ainsi que Riel appelait, par dérision, l'Eglise catholique.



C'est alors que l'église de Batoche, après la grand-messe, redevint le théâtre de scènes de désordre encore plus graves que la veille. Riel, debout devant l'autel, harangua la foule pendant des heures, distribua des peines capitales contre les « traîtres » et invectiva copieusement le clergé. Quelles pouvaient bien être, durant ces heures tragi-comiques, les réflexions du nouveau baptisé, qui se tenait sans doute au premier rang de l'assistance ?...

Le secrétaire particulier semble avoir repris tout de suite son poste temporairement délaissé — si tant est qu'il l'eût jamais abandonné. Le commerçant Hillyard Mitchell, de Duck-Lake, qui eut un long entretien amical, dans la soirée du même jour, avec le chef métis, vit à cette occasion, dans son entourage, « un petit homme du nom de Jackson qui marchait de long en large ». Quelques jours après, pendant que Riel tentait vainement d'obtenir la reddition volontaire du fort Carlton, le même Mitchell et Thomas Mackay rencontrèrent à Duck-Lake deux messagers métis porteurs d'une lettre de Jackson au major Crozier. Le signataire de cette étrange missive se disait neutre et désireux d'en venir à un accord pacifique entre les insurgés et les commandants du fort. Il terminait néanmoins par cette phrase comminatoire: « Je dois déclarer que la seule entente possible entre le major Crozier et les chefs du mouvement est d'empêcher l'effusion du sang par une capitulation immédiate. »

Il existe un autre document écrit de la main de Jackson qui date de ces mêmes jours et marque, avec le précédent, la fin de son rôle actif dans le soulèvement. C'est le message suivant, adressé à un groupe d'Indiens:

« Chers parents, nous vous remercions des sympathies et des sentiments amicaux manifestés dans vos communications du 23 mars.

« Soyez courageux. Puisque vous désirez nous aider, nous acceptons vos offres amicales et ne vous laisserons pas exposés au danger. Dieu vous bénisse dans toutes vos bonnes intentions ! Qu'il dirige toutes vos actions !

« La justice commande de prendre les armes, en vue de pouvoir obtenir notre salut commun. Prévenez les Indiens des bois, pour qu'ils ne soient pas surpris. Tout en restant calmes et courageux, qu'ils soient prêts à saisir toutes les munitions, marchandises et propriétés appartenant à la Baie d'Hudson à Mud-Lake et à Fishing-Lake. Ne tuez, ni ne molestez, ni ne maltraitez personne sans nécessité, mais emportez les armes.

« Louis « David » Riel, exovide.

« William Joseph Jackson, secrétaire particulier. »

Le lendemain du jour où se déclenche cette affaire insensée — 19 mars — *Le Manitoba,* en réponse aux dépêches parues dans les quotidiens de Winnipeg qui mentionnent l'imminence d'une insurrection en Saskatchewan, croit de son devoir d'affirmer, en article éditorial: « Aucun trouble n'est à appréhender de la part des Métis du Nord-Ouest. Qu'il y ait quelque agitation, des assemblées, même des discours par trop violents, la chose est possible. Certains individus croient qu'on ne peut obtenir justice à moins qu'on ne crie, qu'on ne se plaigne et qu'on ne se lamente. C'est leur manière à eux ! Mais de là à une rébellion, il y a loin. La chose serait d'ailleurs si ridicule qu'il nous est impossible de croire que nos amis de là-bas auraient la moindre idée de se compromettre à ce point, en fussent-ils même avisés par ceux qui devraient connaître mieux. »

# XV

L'élément anglais refuse de se joindre aux insurgés — Le rôle de Thomas Scott et du Rév. Edward Matheson — Deux émissaires de Riel qui recommandent à leurs amis écossais de ne pas suivre le chef rebelle — Les Métis français porteront seuls l'odieux de l'insurrection.

* * *

À Prince-Albert, premier foyer de l'agitation au dénouement si imprévu, la nouvelle de la prise d'armes, arrivée le 20 mars, produit une vive commotion de stupeur. La conscience du péril imminent porte tous les citoyens à faire bloc dans un même sentiment de loyalisme et d'union sacrée. Plus aucune trace des divisions passées. À un appel reçu de Carlton, soixante-quinze volontaires courent prêter main-forte à la petite garnison de la Police montée du lieu.

Parmi le groupe des colons et des Métis écossais, au sud de la ville, l'effervescence n'est pas moins grande. Dans l'espace de cinq jours, il va s'y tenir cinq réunions publiques pour discuter de l'attitude à prendre; plus exactement, pour affirmer la décision de neutralité de l'élément de langue anglaise. La première eut lieu à l'école Lindsay, le soir même du départ des volontaires. Les graves évènements des deux journées précédentes avaient creusé soudain un fossé entre les deux groupes de sang mêlé; le lien de solidarité qui les unissait de longue date se desserrait pour la première fois. Placés entre les

rebelles de Batoche et les loyalistes de Prince-Albert, les Métis anglais se trouvaient dans une situation particulièrement critique. En maintenant leur alliance, ils savaient le sort qui les attendait à l'heure de la défaite inévitable. D'autre part, en se rangeant du côté de l'autorité officielle, ils s'exposaient à être harcelés par leurs anciens camarades qui les regarderaient comme des traîtres. Ils crurent donc prudent d'envoyer trois émissaires à Riel, pour s'enquérir à quelles conditions ils obtiendraient leur sécurité.

La délégation, dirigée par Thomas Scott, se mit en route à une heure du matin et arriva au quartier général métis au moment du petit déjeuner. La veille au soir, Riel avait reçu Mackay et Mitchell, qui avaient tenté de le détourner de son dessein. « Je suppose, dit-il en serrant la main aux trois hommes, que vous aussi, vous venez faire la paix et empêcher l'effusion du sang ... » Scott répondit qu'il n'était pas venu exposer ses vues propres, mais simplement les désirs des Métis écossais. « Personnellement, ajouta-t-il, je ne puis vous cacher que je réprouve deux de vos actes: la prise d'armes et la levée en masse des Indiens. » Les délégués repartirent à quatre heures de l'après-midi, avec la réponse du Conseil.

Le lendemain, dimanche 22 mars, le Révérend Edward Matheson, ministre anglican de Prince-Albert, était au fort Carlton, où il célébra l'office pour les hommes de la garnison. Thomas Mackay, l'un des volontaires, lui proposa d'aller tenir trois meetings dans la région du sud de Prince-Albert, laissant entendre que cela répondrait au désir du major Crozier. Le pasteur partit en toute hâte pour l'école Lindsay, où il arriva comme les fidèles sortaient de



l'office de l'après-midi. Une réunion fut immédiatement organisée sous sa présidence.

La situation, dit-il en substance, est radicalement changée à la suite des derniers événements. Les Métis anglais ont coopéré jusqu'ici, en plein accord avec les Métis français, à une agitation purement constitutionnelle. Mais maintenant que ceux-ci ont décidé de recourir aux armes et de faire la guerre aux autorités établies, ils ne peuvent plus compter sur l'appui des Métis anglais. Le devoir de ces derniers est de rester neutres.

Thomas Scott donne lecture de la lettre de Riel apportée par la délégation. Elle justifie l'insurrection et supplie les Métis de ne pas renier leurs promesses. Remettant son papier en poche, le propriétaire du Ridge se déclare en faveur d'un règlement pacifique, à cause du danger indien. Si les colons se tiennent tranquilles, d'après lui, les Métis français n'auront pas de peine à contenir les Indiens. Il propose donc que l'assemblée demande le rappel des volontaires. Leur absence laisse Prince-Albert et la colonie dans une situation périlleuse. « Que représente Carlton, comme importance, à côté de Prince-Albert ? Prince-Albert est un vaste centre qui renferme beaucoup de femmes et d'enfants. Ils peuvent être sacrifiés, ils peuvent être massacrés, si les Indiens sont lancés contre nous, car on redoute beaucoup leur soulèvement. En cas d'une révolte des Indiens, nous, les Métis anglais du district, nous nous lèverons en masse jusqu'au dernier homme et aiderons le gouvernement à la réprimer. »

La réunion se termina un peu brusquement, sans conclusion formelle. Le Rév. Matheson, Scott et plusieurs autres se transportèrent en hâte à St. Catha-

rines, quatre milles plus loin. Ils y arrivèrent à l'issue de l'office du soir, juste à point pour tenir une autre assemblée. Les deux principaux orateurs de l'après-midi répétèrent ce qu'ils avaient dit à l'école Lindsay. Le secrétaire de la réunion, William Craig, un colon qui n'ignorait pas la grande sympathie des Métis anglais pour leurs frères de l'autre race, précisa la gravité de la situation au point de vue de la loi. Ce n'est pas, déclara-t-il, une simple affaire entre les Métis français et la Police montée, mais entre les rebelles et le Dominion du Canada. Celui-ci dispose d'une grande force armée qui peut être amenée très rapidement sur les lieux, si la Police montée est incapable de mater le soulèvement.

Andrew Spence se prononça aussi pour la neutralité; d'autres en firent autant, et la discussion se poursuivit un peu confusément entre groupes dans les différentes parties du temple. Soudain, un homme se leva et proféra d'un ton décidé: « Eh bien, messieurs, nous voulons nous battre ! » Mais son appel demeura sans écho. Les résolutions proposées par Craig furent adoptées sans opposition, et le secrétaire envoya une copie du procès verbal au conseil de Batoche.

Le lendemain, lundi, nouveau meeting à St. Andrews, à onze heures du matin, toujours sous la présidence du pasteur Matheson. Ces assemblées successives visaient à ne laisser aucun doute possible dans l'esprit des Métis français. On tenait à leur montrer qu'ils ne devaient attendre aucune aide de la part de leurs alliés de la veille. Cette stricte neutralité — la seule attitude possible dans les circonstances — apparaissait en outre comme le meilleur moyen de décourager les rebelles et de leur faire réintégrer leurs foyers.

La réponse de Riel au procès verbal de la réunion de St. Catharines arriva le 24: « Messieurs, disait-elle, les conseillers des Métis actuellement sous les armes à Saint-Antoine ont reçu votre message du 22 mars 1885. Ils vous remercient de nous honorer en ce moment critique des mêmes témoignages de sympathie dont vous nous avez fait preuve dans le passé. Dans la situation présente, il vous est difficile d'approuver (immédiatement) notre insurrection hardie, quoique juste. Votre ligne de conduite est sage... Nous sommes convaincus que si les Métis anglais et français forment une solide alliance en ce moment, nous pourrons non seulement contenir les Indiens, mais même leur imposer notre direction... De grâce, messieurs, ne restez pas neutres. Pour l'amour de Dieu, aidez-nous à sauver la Saskatchewan.

« Les Métis français croient qu'il n'y a que deux ennemis: Coshen et Carlton [1].

« Si nous sommes parfaitement unis, la police se rendra et sortira de Carlton comme les poulets sortent de la coquille sous l'influence de la chaleur de la mère. Une union forte entre les Métis français et anglais est la seule garantie qu'il n'y aura pas de sang versé. »

À la réunion du 24 mars, à l'école Lindsay, Les Métis anglais furent plus nombreux que jamais. Monkman y vint de Batoche, escorté de vingt-quatre hommes armés qui dissimulèrent prudemment leurs fusils avant d'entrer dans la salle. Ce Métis écossais était le fils de Joseph Monkman, connu pour son rôle, quinze ans plus tôt, du côté des ennemis de Riel au Manitoba. Le pseudo-gouverneur McDougall l'avait utilisé dans une tentative de soulèvement des

[1] La Compagnie de la Baie d'Hudson et la Police montée.

Indiens en sa faveur. Plus tard, il avait sauvé la vie au Dr Schultz en lui servant de guide pour se réfugier dans l'Ontario. Albert Monkman avait reçu l'ordre de son chef de faire pression sur les Métis anglais les plus influents, mission dont il s'acquitta fort mal. Charles Nolin, condamné à mort pour trahison cinq jours plus tôt et gracié à la condition qu'il consentît à siéger au conseil, était aussi du contingent envoyé de Batoche.

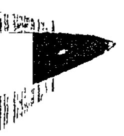
Thomas Scott réitéra son regret de ne plus pouvoir suivre ses amis de langue française, parce qu'il désapprouvait la prise d'armes et le soulèvement des Indiens. Il donna lecture d'une pétition, rédigée en petit comité, qui se terminait par ces mots: « Nous demandons donc au gouvernement de rendre justice aux colons. Il n'y a d'autres moyens de régler leurs griefs qu'un traité ou la guerre. » Toutes les paroles de Scott tendirent à dissuader les Métis anglais de se joindre au mouvement des rebelles. Les autres orateurs se prononcèrent tous en faveur de la pétition, qui recueillit séance tenante 455 signatures. Les deux émissaires de Riel eux-mêmes, Nolin et Monkman, engagèrent fortement leurs auditeurs à rester neutres. « Je suis envoyé, dit le Métis écossais, pour vous persuader de rallier le mouvement de Riel. Mais je vous conseille de n'en rien faire. Retournez chez vous et n'ayez rien à voir avec Riel ni avec sa révolution. »

Scott adressa immédiatement à Riel ce billet — tentative suprême pour le retenir sur le bord du précipice — qui devait causer de graves ennuis à son signataire, à l'heure du règlement des comptes: « À un meeting tenu hier soir à l'école Lindsay, où il y avait une nombreuse assistance, *toutes les voix étaient en votre faveur.* Nous avons pris des mesures qui, je crois, contribueront à arrêter l'effusion du sang



et à hâter la conclusion d'un traité. Nous communiquerons avec vous dans les quarante-huit heures après réception de la présente. Avisez-nous, si besoin est, des complications qui peuvent survenir dans l'intervalle. »

À William Miller, beau-frère de Scott, qui avait rempli les fonctions de secrétaire de cette dernière réunion, échut le sort d'aller, avec Charles Adams, remettre la pétition au major Crozier. Ils n'étaient plus qu'à deux milles et demi du fort Carlton, le 26 mars, quand ils apprirent qu'une échauffourée sanglante avait eu lieu, à Duck-Lake, entre les hommes de la police et les insurgés. « Le sang a coulé, dit Miller à son compagnon, notre mission est terminée. » Et ils firent demi-tour.



La révolte était consommée et les Métis français en portaient seuls l'odieux. L'élément de langue anglaise — blanc et de sang mêlé — docile à ses guides spirituels et mieux instruit des graves conséquences d'une insurrection, refusait nettement d'y prendre part.

# XVI

Philippe Garnot, le petit restaurateur canadien-français de Batoche, devient malgré lui secrétaire du Conseil des Métis — Le récit du combat de Duck-Lake par Louis Schmidt — Garnot s'emploie généreusement à sauver les prisonniers — Les enrôlés de force qui se livrent à la Police montée sont incarcérés.

* * *

Des trois ou quatre habitations qui formaient le minuscule village de Batoche en 1885, l'une était occupée par Philippe Garnot, un Canadien français originaire de la province de Québec. Il y tenait depuis peu une modeste maison de pension que les membres du corps expéditionnaire appelleront plus tard, assez pompeusement, l'« Hôtel de Batoche ».

Après avoir reçu, au Collège Bourget de Rigaud [1], une éducation assez incomplète, il suivit à Winnipeg son père qui était veuf. Odilon Garnot y fut comptable, notaire public et huissier à la Cour de justice pendant les sessions. Philippe, d'abord commis ici et là, inspirait confiance, puisque la Société de Colonisation du Manitoba l'élisait en 1876, malgré son jeune âge, au poste bénévole de collecteur-trésorier. Il fut également trésorier adjoint de la Société Saint-Jean-Baptiste du Manitoba en 1878. La même année, nous le voyons agent d'un service de diligence entre

[1] Coïncidence curieuse, le Collège Bourget occupa d'abord, à Rigaud, l'ancien Hôtel Riel. Le jeune Garnot, né le 27 janvier 1859, y étudia de 1869 à 1873.





Winnipeg et le lac des Bois. Il se donne lui-même comme agent d'affaires, shérif suppléant et expert comptable. En 1882, les Garnot père et fils quittèrent Winnipeg pour suivre le courant de migration vers la Saskatchewan.

Ils disposaient évidemment de quelques ressources, car au lieu de choisir une terre libre sans bourse délier, comme cela se faisait couramment, les deux citadins versèrent quelques centaines de dollars à Charles Nolin pour acquérir la sienne à Saint-Laurent. Installé là depuis quelques mois, cet habile homme d'affaires pouvait déjà vendre une propriété qui n'avait pas dû lui coûter cher. Au reste, Philippe ne fut pas satisfait de la transaction et il se considéra dès lors comme une « victime » de l'ex-député-ministre manitobain. Il liquida à son tour un terrain auquel il attachait peu de prix pour ouvrir sa maison de pension au village de Batoche. Odilon Garnot y vécut avec son fils, mais nulle part il n'est fait mention de lui pendant la durée de l'insurrection, ni par la suite.

Peu après son arrivée dans la colonie, Philippe Garnot rendit visite à des parents du Montana. À cette occasion, il rencontra Louis Riel à Helena et discuta avec lui la question des Métis du Nord-Ouest. Elle lui était donc plus familière qu'il semble avoir cherché à le faire croire au procès de Regina.

Des contemporains du jeune homme, vivant dans son entourage, l'ont dépeint comme un esprit aventurier, peu travailleur, de caractère remuant et tapageur. Au témoignage du P. André, qui s'efforçait, à Regina, de lui épargner le pénitencier, c'était plutôt « un homme très nerveux et timide, ayant très peu de courage et d'énergie ». Le fameux jour du 18 mars, lorsque Riel pénétra dans le magasin de George

Fisher pour réquisitionner toutes les armes et munitions qu'il renfermait, Garnot se trouvait là par hasard, en voisin. Le chef métis, sa besogne accomplie, s'avança vers lui et demanda ce qu'il avait l'intention de faire.

— Pourquoi ?

— Il est nécessaire que je prenne mes précautions. Comme vous avez des relations avec la police [1], il faut que je vous fasse prisonnier. Vous allez venir avec nous et nous vous traiterons comme il faut. Suivez-moi.

Garnot demanda la permission d'aller chez lui prendre son pardessus, car il faisait froid. Entré lui-même dans la maison avec deux de ses hommes, Riel réclama les deux fusils accrochés au mur. Le propriétaire refusant de les livrer, le chef s'en empara. On se rendit alors où la troupe était rassemblée.

— Comme vous êtes Canadien français, dit Riel, que j'ai beaucoup d'obligations envers votre nationalité et que, de plus, vous avez souscrit pour mon entretien, je ne vous ferai pas prisonnier; mais je dois exiger votre parole que si vous ne vous sentez pas disposé à nous suivre, vous ne ferez au moins rien pour nous nuire.

— Que pourrais-je faire contre vous qui avez la force ?

Et Garnot put retourner chez lui. Il demeura seul dans le village, ce soir-là, avec George Fisher et Baptiste Boyer. Tous trois se consultèrent sur la ligne de conduite à suivre. Aucun ne croyait à la rumeur des cinq cents soldats en route pour les massacrer. Ils étaient convaincus qu'une fois la super-

[1] Garnot affichait pourtant un profond mépris pour la police. Riel faisait peut-être allusion à son rôle de sous-shérif.

cherie découverte, tous ces bons Métis retourneraient tranquillement chez eux. Mais la vague de l'insurrection était déchaînée et rien ne pouvait plus en arrêter le cours.

Lorsque le petit restaurateur se rendit à l'église de Batoche, le lendemain soir, on était à élire un conseil. Il ne fut pas peu surpris de voir que ses deux voisins, qui avaient lié leur sort au sien la veille, figuraient parmi les chefs du nouveau régime. Riel prononça un grand discours, accusant Nolin de trahison et requérant sa condamnation à mort. Il fallait pourtant lui laisser une chance d'échapper au dur châtiment qu'il méritait. Si le clergé consentait à approuver la prise d'armes, le coupable serait libéré. Le conseil se prononça pour l'acquittement de Nolin. Riel fit un nouveau discours pour le féliciter chaleureusement et proposer de l'admettre dans le Conseil. Il fut élu à l'unanimité.

Pendant trois jours, Garnot reçut l'ordre de se joindre au mouvement et de prendre les armes. Sur son refus réitéré, on l'amena au camp des Métis. Menacé de perdre la vie ou d'être privé de ses biens, il consentit finalement à remplir les fonctions de secrétaire du conseil. Car la place était ou allait être vacante, à la suite du pénible accident dont fut victime le pauvre Jackson.

L'abbé Gabriel Cloutier, alors professeur au Collège de Saint-Boniface, chargé par son archevêque de recueillir les faits précis du soulèvement de la bouche des acteurs et témoins oculaires, rapporte entre autres cet incident que lui confia Maxime Lépine: « Jackson, baptisé le 18 mars chez le P. Fourmond, un jour sacrait, jurait, etc. Riel veut le faire taire. Pas moyen. Riel dit que le Père n'a pas chassé le

démon du corps de Jackson comme il faut. Il faut le rebaptiser. Le lendemain, il dit à Maxime: « Jackson sera plus tranquille, je l'ai rebaptisé avec M. Boucher. Moïse (Ouellette) dit: Vous ne pouviez pas faire cela. Il n'y avait que le conseil qui pouvait le baptiser. »

Chose certaine, le second baptême ne fut pas plus efficace que le premier.

C'est le 21 mars que Garnot entra en fonction. On trouve sa signature comme secrétaire à la sommation adressée ce jour-là au major Crozier; mais celle de Jackson figurera encore sur un document postérieur à cette date.

Henri n'a pas 24 ans; son successeur en a tout juste 26. Si les écritures sont confiées à des jeunes, en revanche, les combattants sont plutôt des hommes mûrs et même des vieillards.

Garnot n'acceptera jamais de passer pour un rebelle et déclarera toujours n'avoir cédé qu'à la force. Louis Schmidt et Henry Jackson avaient été des secrétaires profondément attachés à Riel et partageant ses convictions. Garnot ne sera qu'un simple scribe qui apposera sa signature au bas des décrets d'un régime qu'il tournera en dérision dans son for intérieur. Mais tout en condamnant la prise d'armes et en critiquant sans pitié le chef métis, le secrétaire malgré lui semble avoir pris son rôle beaucoup plus au sérieux qu'il ne le pense lui-même. Cela ressort assez clairement des écrits qu'il a laissés entre les mains de l'abbé Cloutier. Quand il parle des opérations militaires — auxquelles il n'a d'ailleurs pas assisté — son récit est habituellement confus et sans beaucoup de suite. C'est par certaines réflexions primesautières sur les scènes et les acteurs du drame



que son témoignage offre un certain intérêt, avec les réserves commandées par son jugement peu sûr et ses animosités personnelles.

Au contraire, les relations des divers engagements dus à la plume de Louis Schmidt — même s'il n'en fut qu'un témoin auriculaire — pourraient passer, dans leur concision, pour des modèles du genre. Empruntons-lui son récit de l'escarmouche de Duck-Lake:

« Le matin du 26 mars, le major Crozier envoya des voitures et une petite escorte de soldats pour transporter où il se trouvait les marchandises et autres effets contenus dans les magasins de Stobart, où il avait déjà été prévenu par Riel et ses hommes.

« Les envoyés du major rencontrèrent, non loin de Carlton, les éclaireurs métis qui leur enjoignirent de rebrousser chemin, car les magasins convoités étaient déjà en leur pouvoir. Le commandant anglais se prépara alors à une attaque en règle. Il partit lui-même, à la tête du plus grand nombre d'hommes qu'il put trouver à sa disposition. Il emmena aussi un canon.

« Il arriva sans encombre jusqu'à environ deux milles du Lac Canard. Mais ici, un corps de Métis lui barra le chemin. Il s'ensuivit un combat court, mais rude et meurtrier.

« En peu de temps, neuf volontaires et trois hommes de la police étaient étendus morts sur le terrain, tandis que les Métis eux-mêmes avaient quatre des leurs et un sauvage tués.

« Le canon n'avait fait aucun effet. Tiré avec trop de hâte, ses projectiles passaient par-dessus la tête des hommes et allaient on ne sait où.

« Pour ne pas être anéanti complètement, Crozier ordonna une prompte retraite, ne prenant pas même



le temps de ramasser ses morts, excepté ceux de la police. Et il était temps.

« Les Métis, qui n'étaient qu'une poignée au début de l'action, arrivaient tout le temps et s'étendaient de chaque côté de l'ennemi, dans le but de le cerner.

« Ils voulurent poursuivre les fuyards, mais Riel s'y opposa, disant qu'il y avait déjà assez de sang de répandu, et croyant, je m'imagine, que les hostilités s'arrêteraient là. »

Avec Garnot, nous allons maintenant avoir une idée de la surexcitation qui suivit la victoire. Le secrétaire arriva sur les lieux peu après l'échauffourée, qui n'avait duré que quinze à vingt minutes. Il était chargé d'y conduire un bataillon d'hommes, en même temps que les prisonniers détenus à Batoche. Il sauva même la vie à ces derniers, se conduisant presque seul comme un civilisé parmi cette bande de sauvages. C'est ce que va nous apprendre son récit, d'un sarcasme étudié:

« Je pars avec soixante hommes pour Duck-Lake. D. G. et William Violoniste se sont saucés à l'eau. Les prisonniers, avec leur escorte, prennent de l'avant et je demeure derrière, à la maison d'Alex G., pour faire sécher mes deux chats noyés. Huit fusils à l'eau. Vu de bord en bord de la rivière deux déserteurs; mais resté coi, car je ne veux pas les vendre. Rencontré M. Bremner, demandé nouvelles. Tout allait bien; il y avait eu une demi-attaque sans feu. Non loin de là, entendu une décharge de mousqueterie et un canon. Chevaux au grand galop. Rencontré le brave Charles Nolin, aussi au grand galop, mais du côté de la branche du Sud.

— Où vas-tu ? demandai-je.

— Je vais chercher un prêtre . . . Nos gens se font battre . . .

« Tous les prêtres étant à l'avant, c'est une belle excuse. Après avoir tenu les rênes du mouvement jusqu'au bord de l'abîme, il lâche, saute et laisse le reste à la merci des vents.

« Enfin nous arrivons au fort. Tout est confusion. Une dame au jupon rouge, un couteau à la main, est prête à faire boucherie. Elle veut manger une couple de prisonniers, mais on ne s'accorde pas. Mon assistant a fait son devoir à l'envers et est tout de travers.

— Qu'est-ce qu'il y a ?...

— Eh bien ! nos gens ont pris un canon et ont tué beaucoup de monde. Que vais-je faire ?

— Eh bien ! sauve-toi !

« Ce n'est pas la peur, mais la religion qui le fait agir.

« Enfin un blessé arrive, mais son fusil est plus blessé que lui, le canon ayant été séparé de la crosse par un boulet. Il tient le canon de sa main droite et crie à haute voix qu'il veut avoir deux prisonniers pour dîner. Deux et deux font quatre, juste la moitié de nos prisonniers; mais encore une fois je mets objection, et je suis secondé et enfin soutenu. »

Ensuite, c'est Gabriel Dumont qui arrive, « le visage tout ensanglanté et il a l'air d'un homme ivre ». Avant de faire panser sa blessure, il veut, lui aussi, aller rendre visite aux prisonniers. Garnot s'y oppose.

« Je redouble les gardes et défends à qui que ce soit d'aller dans la chambre où sont les prisonniers. Je puis trouver quelques vieillards qui se chargent de faire exécuter les ordres et en qui j'ai ample confiance. Je sors et vois venir une voiture dans laquelle il y a un blessé, mais non un de nos rangs, un prisonnier. Il me nomme par mon nom. Je le prends en

pitié, lui dis de se supporter sur moi. Je le monte dans la chambre où sont les autres prisonniers et leur dis d'en avoir soin.

« Les prisonniers sont certainement plus changés que le blessé. Ce sont de braves gens qui, plus tard, pour nous récompenser, devaient faire tout en leur pouvoir pour nous faire mettre la corde au cou; ils n'ont que trop réussi. Si l'avis de Gabriel Dumont eût été suivi, tout aurait été beaucoup mieux: il n'y aurait pas eu tant de prisonniers et il n'y aurait pas eu de témoins de la Couronne.

« Exovide (Riel) arrive sur un cheval noir et un crucifix à la main, la monture ayant été cassée, je ne sais trop comment.

» — Dieu nous a donné une victoire: il faut l'en remercier.

« Prière ! »

Après la prise de possession du fort abandonné de Carlton et le retour à Batoche, tout va assez bien. « Ce n'est que de la mangeaille et du bavardage. Nos morts sont enterrés à Saint-Laurent. Le cher P. Fourmond dit qu'il y a eu un miracle; mais où ? je ne vois pas, car les morts sont morts et les blessés n'ont et n'auront certainement pas de guérison miraculeuse. »

On serait peut-être tenté de voir dans tout ce verbiage une bonne dose de vantardise pour dissimuler la peur; mais lisez cette déclaration assermentée du P. Fourmond:

« Je connaissais Philippe Garnot, je l'ai vu parmi les autres au camp des rebelles . . . Je lui parlai et lui reprochai d'être parmi les égarés.

— Que puis-je faire ? me dit-il. Je suis forcé d'être ici; je serais tué si je refusais de paraître au moins agir, et maintenant je dois faire tout en mon pouvoir

pour sauver la vie des pauvres gens de Battleford; c'est ce qui me console de cette affaire terrible. Je puis empêcher l'attaque, ou avertir à temps pour sauver la vie des Canadiens.

« Et je crois sincèrement que Garnot agissait sous l'effet de la contrainte et par crainte de la mort. Je sais aussi qu'il a toujours été bon et obligeant envers les prisonniers, tant qu'ils ont été en son pouvoir, ou qu'il a été à portée de leur donner des secours. Il a toujours été bon, poli et respectueux pour moi, différent en cela de Dumont, de Riel et d'autres qui étaient pleins de menaces, de brutalité et d'insolence à mon égard. »

Le lendemain du combat de Duck-Lake, Thomas Scott utilisa les services d'un télégraphiste de secours posté près de sa ferme pour proposer au capitaine Moffat, à Prince-Albert, de recruter sur-le-champ de 150 à 200 hommes parmi les colons et les Métis de sa région, afin de résister aux rebelles et aux Indiens. On ne fit aucun cas de son offre. Il fut arrêté et interné dans la ville voisine pendant la durée de l'insurrection. Charles Nolin, qui mit à profit la brève fusillade pour s'enfuir, connut le même sort; et aussi Louis Marion, un autre membre du conseil.

Une proclamation du major Crozier accordait protection à tous les soldats de Riel enrôlés ou retenus de force dans le camp de Batoche, s'ils se présentaient aux officiers de la Police montée, à Carlton ou à Prince-Albert. Les antécédents de Scott et de Nolin justifiaient malheureusement les autorités de les tenir pour suspects. Le tribunal de Regina se montrera plus libéral. Mais leur incarcération empêcha de déserter un grand nombre de Métis qui brûlaient de le faire. Riel eut beau jeu à affirmer que les fuyards seraient emprisonnés comme Scott, Marion et Nolin.

# XVII

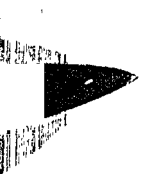
Thomas Jackson auprès de son frère prisonnier à Batoche — Comment il explique sa crise de folie — Garnot ne croit pas à la mission divine de Riel, mais il estime comme lui que la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Police montée sont les deux fléaux du Nord-Ouest.

* * *

Trois jours après le désastre de Duck-Lake, le pharmacien Jackson franchissait, avec deux compagnons, les quarante milles qui le séparaient du champ de bataille pour aller relever les morts des autorités canadiennes. Il s'était offert pour cette mission en apprenant que son frère avait perdu la raison dans le camp des insurgés. L'avis lui en était venu par l'intermédiaire de Toussaint Lussier. Ce Métis avait pris une part très active au soulèvement de la Rivière-Rouge. Ayant suivi Riel une seconde fois, il s'en était séparé au moment de la prise d'armes, tout en gardant des intelligences dans la place. Les prisonniers-otages du Gouvernement provisoire avaient été amenés à Duck-Lake et le jeune secrétaire se trouvait parmi eux. Thomas Jackson se rendit compte aisément que son frère n'était pas sain d'esprit. Cela se voyait à son apparence et à sa manière de se comporter. C'est à peine s'il reconnut son visiteur. Détail caractéristique de son dérangement cérébral: il était continuellement en prières.

Une semaine plus tard, le pharmacien se rendit à Batoche, dans l'espoir de ramener le malheureux,

dont l'état ne s'était pas amélioré. Riel lui dit que son frère « était malade, que son cerveau avait été affaibli et que c'était une punition pour avoir été contre lui ». Le chef métis l'avait fait enfermer pour sa sécurité, estimant qu'il y aurait eu danger à l'abandonner à lui-même. Lorsque Thomas Jackson proposa de l'emmener, Riel observa « qu'il était très bien là et qu'il guérirait ». Une demande en forme adressée au Conseil lui apporta un refus catégorique. Mieux encore, on le retint lui-même au camp et il demeura ainsi auprès de son frère jusqu'à la libération par les troupes canadiennes. Ni l'un ni l'autre ne furent néanmoins soumis au régime des prisonniers.



Thomas Jackson crut comprendre que l'échec d'Albert Monckman auprès des Métis anglais, au meeting du 24 mars, fut pour quelque chose dans son internement. Riel lui demanda d'écrire des lettres aux journaux de l'Est et de présenter sa cause sous un jour favorable. Il insistait pour que le scribe fît valoir ses droits à la fameuse indemnité de $35,000 qu'il avait tenté d'obtenir d'Ottawa. Le prisonnier refusa de se plier à ce désir, ce qui provoqua chez Riel une violente explosion de colère. Pendant quelque temps, les deux frères furent soumis à une détention rigoureuse.

Sur quel point portait ce grave différend survenu entre Riel et son secrétaire, qui aurait coïncidé avec la dépression mentale de celui-ci ? Cette lettre au major Crozier, dans laquelle il tentait de jouer le rôle d'intermédiaire neutre, est demeurée assez mystérieuse. Fut-elle écrite à l'instigation de Riel, ou fut-elle un acte de sa propre initiative, en union d'esprit avec les colons et les Métis de langue anglaise ? Aucun témoignage ne permet de savoir pourquoi et

comment le disciple se tourna contre son maître. Ce ne fut, en tout cas, qu'une attitude passagère.

Thomas Jackson fait remonter le début de la crise de folie de son frère au moment précis de son baptême par le P. Fourmond, le soir du 18 mars [1]. La chose paraît assez vraisemblable. À la fin d'une journée extrêmement agitée, dont le jeune homme apprenait brusquement le résultat — la prise d'armes rêvée depuis des mois — la cérémonie baptismale impromptue, devancée pour raison grave, ajoutait d'autres émotions non moins bouleversantes. Les circonstances étaient vraiment tragiques. On tremblait, ou l'on affectait de trembler pour la vie du catéchumène. Selon de sinistres rumeurs, cent hommes de la Police montée devaient cerner l'église de Batoche, le lendemain, pour empêcher le baptême... Ce fut, au contraire la nouvelle religion fébrilement embrassée par le converti qui eut, pour ainsi dire, les honneurs de la journée. Mais toutes ces commotions politico-religieuses étaient plus qu'il n'en fallait pour ébranler un cerveau comme celui de Jackson.

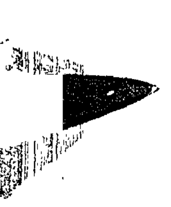
Louis Riel connut lui-même, à ce moment, la plus violente de ses crises d'insanité. « Aussitôt que commença l'insurrection, dit un témoin oculaire, il devint excité et perdit tout contrôle sur lui-même et son tempérament. » Ces deux illuminés, habitués à poursuivre les mêmes chimères, devaient fatalement se tenir au même diapason en ces heures de folie collective. Il semble que pour le jeune secrétaire, la crise, commencée le 18 mars, ait atteint son point culminant le 24, alors que Riel dut le faire surveiller pour sa propre sécurité.

[1] Le P. Paquette, qui était au presbytère de Saint-Laurent lors de cette soirée tragique, semble croire que Jackson n'avait plus sa raison avant même l'administration du baptême.



Philippe Garnot assure que si l'on avait su mettre à profit les avantages de la petite bataille du Lac Canard, la rébellion eût pu durer dix ou douze ans. Mais il y eut les désertions, les trahisons, le manque de toute discipline et le temps perdu à discuter religion.

« Il était vraiment dégoûtant, écrit le nouveau secrétaire, de voir un homme de la capacité et de l'influence de Riel user de son influence pour en imposer à des personnes superstitieuses et ignorantes. Il était venu à bout de leur faire croire qu'il était prophète et même de faire passer une résolution dans le Conseil le reconnaissant comme prophète par la grâce de Dieu ... Tous les matins, il apparaissait devant le Conseil et donnait ses prophéties. Il commençait toujours par ces paroles: « L'Esprit de Dieu m'a dit, ou m'a fait voir ... » La majorité avait une telle foi en ces prophéties qu'ils se seraient jetés à l'eau, si l'Esprit de Dieu l'eût dit à Riel. Et je ne crois pas qu'il y avait dix personnes dans le camp qui ne le croyaient pas; et même ceux qui ne le croyaient pas n'osaient pas le dire.



« Il me demanda un jour pourquoi je persistais à refuser de prendre les armes. Je lui expliquai que je ne pouvais réellement pas prendre les armes contre mes compatriotes, parents ou amis qui étaient sous les armes contre nous; mais je lui dis en même temps, en lui montrant ma carabine qui était alors dans ma maison, où les séances du Conseil avaient lieu, que j'étais prêt à défendre ma maison contre qui que ce soit qui se sentirait disposé à l'attaquer. Comme de fait, j'avais mis quatre Sioux à la porte un peu brusquement ce soir-là même. Il continua à me tourmenter pour me faire dire que je prenais les armes, quand

bien même je ne les prendrais réellement pas, seulement pour encourager quelques Canadiens qu'il y avait là à suivre mon exemple. Mais je réussis à discuter le point assez bien pour garder le Conseil de mon côté et il fut forcé d'abandonner, car Gabriel, qui le suivait partout, l'avait abandonné et était de mon côté ce soir-là. »

Riel sortit avec son secrétaire, afin de lui parler confidentiellement.

— Garnot, dit-il, vous me contrariez beaucoup et j'ai même des suspicions contre vous. Vous savez sans doute que si vous n'aviez pas consenti à agir comme secrétaire, au commencement de cette affaire, on était pour prendre les moyens de vous punir. Vous savez aussi que chaque parole que vous dites contre moi ou contre la religion que j'essaie à réformer me fait beaucoup de tort et que vous ne faites ou ne dites rien sans que l'Esprit de Dieu m'avertisse de vos intentions.

« Je me mis à rire. Il fut un peu insulté, mais me quitta pour quelque temps et revint à moi en me demandant:

— Pourquoi riez-vous ? Est-ce que, par hasard, vous doutez de mes paroles ?

— Non, mais si, au lieu de l'Esprit de Dieu, vous eussiez dit l'esprit de Damase Carrière, j'aurais peut-être pu m'empêcher de rire.

« Il commença à faire l'éloge de Damase Carrière et admit que le vieux Métis lui avait en effet rapporté tout ce que j'avais dit sur son compte, ce qui l'avait beaucoup insulté.

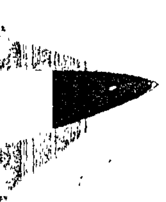
« Il finit cependant ainsi:

— Je vous donne carte blanche sous le rapport de la religion; mais il faut que vous me promettiez

de vous taire et de ne faire part de vos observations à personne.

« Je lui promis et tins promesse. »

Garnot se devait bien de faire quelques concessions au chef. Dans le fond, ils étaient d'accord sur les points essentiels. Riel ne reconnaissait aux Métis français que deux ennemis: la Police montée et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Garnot, pareillement, n'hésite pas à voir dans ces institutions les deux fléaux du Nord-Ouest. Il en a surtout contre les hommes de la Police qui, « au lieu d'être les protecteurs de l'ordre, en sont les destructeurs ». La majorité se compose de « gens sans principes et sans scrupules, et même plusieurs d'entre eux se servent de l'abri que leur donnent la loi et l'uniforme pour commettre des actes d'immoralité et de désordre qui ne seraient certainement pas passés impunis dans aucun autre pays. »



Celui qui a refusé de prendre les armes partage les autres griefs de son entourage. Les employés de l'administration fédérale, au lieu d'être des gens familiers avec les coutumes des Métis et capables de les comprendre, « sont des favoris du gouvernement choisis dans les provinces d'Ontario et de Québec ». Il y a aussi les législateurs nommés au Conseil du Nord-Ouest. Presque tous élus dans les villages le long du chemin de fer, ils « font des lois qui, tout en étant très bonnes pour les établissements qu'ils représentent, ne peuvent pas être mises en pratique par la population métisse ».

Il existe une lettre du Frère Piquet, de la mission de Saint-Laurent, qui se termine ainsi: « Voilà ce Riel qui, dans le Conseil, devant les Révérends Pères de ce district et son secrétaire Garnot, Canadien fran-

çais, disait: « Ces canailles de Canadiens français... » Cette parole, paraît-il, avait fait tomber la plume de Garnot qui, en signe de honte, avait baissé la tête. » On ne trouve aucune trace de cet incident dans les manuscrits de l'ex-secrétaire du Gouvernement provisoire.

# XVIII

L'armée de Middleton essuie des pertes sérieuses à Fish-Creek, avant d'écraser l'insurrection dans le village de Batoche — Garnot rentre chez lui après la bataille, mais il est fait prisonnier — L'émissaire Thomas Jackson ne revient pas au camp des Métis — Ruines et désolations dans la colonie de Saint-Laurent.

* * *

Cependant l'armée canadienne envoyée pour mater l'insurrection, sous les ordres du général Middleton, est sur le point d'avoir son premier contact avec les Métis. Les événements militaires vont maintenant se précipiter. Laissons Louis Schmidt nous raconter la bataille de Fish Creek:

« Le 23 avril au soir, les éclaireurs de Riel découvrirent le camp de Middleton, près de chez McIntosh, non loin de Fish Creek. Gabriel voulut attaquer dès cette nuit-là, mais d'autres avis prévalurent et la partie fut remise au lendemain.

« De bonne heure donc, le 24, un gros parti de cavaliers commandé par Gabriel se rendit chez McIntosh, mais n'y découvrit pas l'ennemi, qui avait abandonné le grand chemin pour se replier sur la rivière.

« Les Métis revinrent alors sur leurs pas et se mirent à déjeûner à la hâte dans la coulée même des Tourond, ou Fish Creek, comme on l'appelle depuis ce temps-là. Leur repas, à peine commencé, dut être abandonné, car l'ennemi arrivait sur eux.

« Pris ainsi à l'improviste, ils ne purent prendre aucune disposition réfléchie pour le combat. Aussi le plus grand nombre, Gabriel avec eux, durent se replier en arrière en remontant les sinuosités de la coulée. Ceux-ci, au nombre d'une cinquantaine, après avoir attaché leurs chevaux aux arbres qui bordaient le ruisseau, avaient trouvé des abris près du sommet des côtes, dans les anfractuosités du terrain causées par les eaux et abritées en même temps par des taillis. C'est là qu'ils tinrent tête à Middleton et à toute son armée durant tout ce long jour lugubre et neigeux.

« Heureusement qu'un bon nombre des meilleurs tireurs de Riel, tels que Philippe Gariépy, James Short, Beau-blé Laverdure, Gilbert Breland et autres, se trouvaient là. Ils firent beaucoup de mal à l'ennemi, qui ne put parvenir à les déloger. Je ne sais combien de canonniers ils abattirent sur leurs apprêts; un ou deux d'entre ces tireurs les avaient pris spécialement pour cibles. On déplaçait alors les canons; on en disposa même sur le côté opposé de la coulée. Mais ils ne firent aucun mal aux combattants métis, si ce n'est à leurs chevaux qui furent tous tués.

« Quatre Métis et un Sioux furent tués dans cette bataille mémorable. Il y eut aussi quelques blessés.

« Quant aux pertes de l'ennemi, elles ont dû être considérables, bien plus que les journaux ne l'ont rapporté. Tout près de là, il y a un terrain réservé par le gouvernement où tous les morts de Middleton ont été enterrés le lendemain de la bataille. »

La petite troupe de Dumont s'est repliée sur Batoche, quartier général de la résistance, où se livreront les derniers combats avec les Métis français. Après l'engagement de Fish Creek, le général Middleton parut hésiter quelque temps sur la tactique à suivre. Le récit de Schmidt continue:

« Ce n'est que le 8 mai qu'il parut devant Batoche, et encore ne venait-il pas directement de Fish Creek. Il avait fait un grand détour par Bellevue, où son campement est encore désigné sous le nom de « Côteau de Middleton ».

« Voici donc le général anglais arrivé au plus sérieux de sa tâche. Malgré le nombre de ses soldats, deux fois triple et quadruple de ceux qu'il a devant lui, malgré ses canons et sa mitrailleuse, il semble indécis, craintif. Il s'amuse à envoyer des éclaireurs de tous les côtés, qui brûlent des maisons inutilement, et il va mettre quatre jours pour se rendre maître de cette poignée d'hommes sans cohésion, dépourvue d'armes et de munitions.

« En effet, le tiers et même le quart seulement des Métis, qui ne sont pas déjà si nombreux, va se battre vaillamment. Les autres, soit qu'ils manquent de poudre ou de balles, soit que l'acte coupable d'être en révolte contre l'autorité légitime les rende timides, ne combattront que mollement ou pas du tout.

« Middleton avait établi son camp non loin de Saint-Antoine (Batoche), sur la terre de Jean Caron, et c'est le samedi 9 mai que l'attaque commença.

« Les Métis étaient divisés en deux groupes, un de chaque côté de la rivière. Celui de la rive gauche, le moins important, était exposé aux coups de canon de l'ennemi. Aussi dut-il bientôt changer de position. Mais l'autre était à l'abri. Les déclivités du terrain et les bois le dérobaient à la vue. Les Métis avaient aussi en différents endroits des tranchées d'où ils pouvaient voir l'ennemi approcher et tirer dessus sans en recevoir aucun mal.

« En même temps, un bateau à vapeur, chargé de soldats bien abrités par des remparts improvisés, des-

cendait la rivière. Mais arrivé au câble de la traverse, raidi pour l'occasion, ses cheminées s'y heurtèrent et faillirent se briser complètement. De plus, le courant le prenant en flanc, il se trouva dans une position très critique pendant quelque temps. Des coups de sifflet d'alarme, souvent répétés, mêlés à une vive fusillade sur les deux rives et sur le bateau lui-même, faisaient un effet saisissant.

« A la fin pourtant, on parvint à couper le câble à coups de hache et le pauvre vapeur put reprendre sa marche avec ses cheminées brisées, et aussitôt qu'il fut hors de la portée des balles, il s'arrêta dans une anse pour réparer ses avaries. Je ne sais s'il eut des hommes tués, mais j'ai vu à Prince-Albert trois de ses blessés, étendus sur le plancher, dans une salle voisine de celle que nous occupions comme bureau des terres.

« L'attaque de terre ne fut pas plus heureuse. Les soldats n'osaient avancer plus loin que l'église. Partout où ils se montraient à découvert, ils étaient sûrs de recevoir des balles qui les étendaient par terre, de la part d'hommes abrités dans les bois ou dans les tranchées.

« Les Métis ne perdirent aucun homme ce jour-là, si ce n'est un blessé dans l'après-midi, Baptiste Boucher, qui reçut une balle dans la cuisse. Il en fut ainsi les deux jours suivants.

« Ce n'est que le mardi 12 mai que Middleton se décida enfin à attaquer d'une manière effective. Au son des tambours et des trompettes, ses troupes s'avancèrent résolument et par plusieurs issues à la fois. Malgré leurs pertes, ils continuaient d'avancer jusqu'à ce qu'ils furent maîtres du village. Les Métis combattaient en retraitant et c'est là que neuf d'entre eux trouvèrent la mort.

« Lorsque les officiers furent entrés dans la maison de Batoche (Xavier), l'un d'eux, le capitaine French, s'étant montré à une fenêtre, reçut une balle qui le tua raide. On dit que c'est Donald Ross qui la lui envoya, mais il fut tué à son tour.

« La guerre était finie, mais restaient ses tristes suites. Les vaincus s'étaient retirés d'abord dans les premiers bois qui bordent la rivière en descendant, puis étaient allés plus loin dans des endroits écartés jusqu'à Minatsinas (Bellevue).

« Dès le lendemain, un grand nombre d'entre eux, encouragés par le P. Végreville qui les recherchait, allèrent faire leur soumission au général. Ceux qui étaient reconnus comme chefs ou conseillers étaient retenus prisonniers. Les autres étaient laissés en liberté.

« Il y en eut pourtant qui préférèrent s'éloigner et s'exiler plutôt que de se fier à la clémence du vainqueur. Tels furent Gabriel Dumont, Baptiste Boucher, Michel Dumas et quelques autres.

« Quant au pauvre Riel, il fut quelque temps indécis. Gabriel lui avait offert de l'escorter au Montana, mais il refusa cette offre généreuse. Moïse Ouellette lui ayant apporté un billet de Middleton qui l'invitait à se rendre, il finit par prendre ce dernier parti. Il s'en allait seul avec un tout jeune homme, pour se livrer au général, lorsqu'il rencontra trois éclaireurs de Prince-Albert qui, ne le connaissant pas, lui demandèrent son nom. Il n'en fit aucun mystère, disant en même temps qu'il se rendait au camp de Middleton. Ceux-ci l'escortèrent jusque là. Et c'est cette simple rencontre qui fit des héros de ces trois éclaireurs. Leurs noms étaient dans tous les journaux comme ayant capturé le fameux chef métis.

« Ce pauvre chef, cependant, une fois rendu à la tente du général, ne fut pas traité comme les autres. On l'isola et il eut une garde plus sévère. »

Garnot fut de ceux qui recoururent aux bons offices du Père Végreville. Le missionnaire lui dit « qu'il n'y avait aucun danger et que le général Middleton avait donné sa parole d'honneur que tous ceux qui retourneraient à leur domicile ne seraient pas molestés ». Plusieurs lui offrirent chevaux et voiture, s'il avait l'intention de se réfugier aux États-Unis ou de rallier le camp de Gros-Ours. L'ex-secrétaire ne se souciait pas de demander asile aux Indiens; mais il croyait n'avoir, non plus, aucune raison de fuir. Qu'avait-il à craindre ? Lui n'était pas un rebelle, n'ayant jamais consenti à prendre les armes. Il lui suffirait de dire ce qui s'était passé pour qu'on lui laissât sa liberté. Pourtant, le dimanche 17 mai, reconnu dans le village par un ancien prisonnier, il fut arrêté et dirigé avec les autres sur Prince-Albert.

Aux derniers jours du combat, à Batoche, il fut question de confier au pharmacien Jackson le soin des blessés; puis on s'en abstint, car on soupçonna qu'il pourrait en profiter pour s'évader. Cependant Riel l'utilisa au dernier moment avec un de ses compagnons, pour porter au général ennemi le message suivant:

« Monsieur, si vous massacrez nos familles, nous commencerons par l'agent Lash et les autres prisonniers.

« Louis « David » Riel, exovide.
« T. E. Jackson, porteur.»

Jackson s'acquitta de sa mission, mais déclara au général qu'il ne voulait pas réintégrer le camp des

insurgés. Middleton lui représenta que sa fuite pourrait bien inciter les rebelles à massacrer les autres prisonniers, parmi lesquels il y avait son frère. Il répondit que les prisonniers ne seraient pas inquiétés pour cela et que sa résolution était prise de ne pas retourner. « Je le laissai à lui-même, a écrit le général. L'autre prisonnier, M. Astley, agit bien différemment. Il me dit qu'il allait s'en retourner, dans l'espérance de pouvoir être utile à ses autres compagnons de captivité. »

La guerre était finie, mais que de ruines et de désolations elle laissait derrière elle ! Schmidt nous en donne une brève esquisse:

« Il aurait fallu passer dans les établissements français, après ces tristes événements, pour avoir une idée du deuil et de la désolation qui y régnaient.

« Je suis allé à Saint-Louis vers ce temps-là, et bien que l'ennemi ne fût pas passé par là et qu'il n'y eût aucune maison de brûlée, la vue de toutes ces figures tristes et abattues, de ces femmes veuves de leurs maris morts ou exilés, de ces blessés gisant inertes et souffrants, me causa une impression des plus pénibles.

« Et tout ce monde avait à peine de quoi se nourrir.

« Plus haut, à Saint-Laurent, Batoche et Fish Creek, ce devait être encore plus triste. Là, plusieurs maisons avaient été incendiées, il manquait beaucoup plus d'hommes dans les familles et le désarroi était plus grand. Dans certains endroits, c'était un désert complet. »

Au dire de Louis Schmidt, la population de sang mêlé restera stationnaire dans toute la région pendant plus de vingt ans.

# XIX

Henry Jackson se déclare parfaitement responsable et veut partager le sort de Riel, mais le jury l'acquitte comme aliéné — Différence de traitement entre le chef métis français et son secrétaire anglo-canadien — Philippe Garnot, reconnu coupable de « trahison-félonie », est condamné à sept ans de pénitencier — L'acquittement de l'Écossais Thomas Scott.

* * *

Pendant l'ajournement d'une semaine qui suivit l'ouverture du procès de Riel, on régla les cas de quelques-uns de ses complices. Henry Jackson comparut, le 24 juillet, devant les juges Richardson et Lejeune et un jury de six membres. L'affaire se bâcla avec une rapidité incroyable.

— Quel est votre nom ?

— Je refuse de répondre à toute question.

Après avoir entendu la lecture de l'acte d'accusation, le prisonnier dit:

— En ce qui concerne ma responsabilité au sujet de ce que vous appelez la rébellion, je me suis toujours déclaré parfaitement responsable, c'est-à-dire comme secrétaire de Riel, et je tiens à partager son sort, quel qu'il soit.

Me McArthur allégua l'irresponsabilité de son client, pour cause d'aliénation mentale. La couronne se rallia immédiatement au point de vue de la défense, son propre examen de l'inculpé ayant abouti à la même conclusion.

Thomas Jackson fut le seul témoin assigné, avec deux médecins. Il affirma que son frère ne remplissait aucune fonction définie auprès de Riel et qu'il n'était pas son secrétaire particulier.

Lorsque le greffier donna lecture du message aux Indiens portant sa signature, le prévenu observa:

— J'était parfaitement sain d'esprit quand j'écrivis cette lettre.

A la fin de la déposition de Thomas Jackson, qui fournit des détails sur le comportement de son frère à Batoche, celui-ci dit simplement:

— Je ne me suis jamais considéré comme prisonnier de Riel.

Le Dr Jukes, médecin de la Police montée de Regina, déclara que Jackson avait, sans l'ombre d'un doute, le cerveau dérangé. Il souffrait d'une forme bénigne de démence qui pouvait guérir, avec un traitement approprié.

« Aujourd'hui, dit le témoin, il a parlé et raisonné avec moi d'une façon très claire; mais il y a trois jours à peine, il était complètement ahuri. Son esprit semble devenu stupide. Je n'ai jamais rien noté en lui pour me donner l'impression qu'il est irresponsable de ses actes. Ce sont plutôt ses hallucinations mentales, ses idées. Il a des idées étranges en matières religieuses à propos de l'affaire du soulèvement et de la nouvelle religion fondée par Riel, qu'il a le devoir, croit-il, de soutenir. »

Un autre médecin de Regina, le Dr Cotton, qui avait eu le malade en observation durant cinq jours, corrobora le diagnostic de son confrère et déclara Jackson atteint d'hypocondrie. Les deux experts fondaient en partie leur opinion sur des renseignements fournis par Riel et Monkman, témoins des premières atteintes du mal chez leur camarade.

Jackson fut acquitté, avec la réserve qu'il serait gardé en lieu sûr jusqu'au bon vouloir du lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Moins de deux semaines après — le 6 août — Louis Riel était condamné à mort, avec recommandation du jury à la clémence. Ses avocats avaient eu recours au même mode de défense: l'irresponsabilité pour cause d'aliénation mentale. Ils n'avaient pas réussi à sauver la tête de leur client, les aliénistes ayant exprimé des avis contradictoires. Dans la presse canadienne-française, des protestations s'élevèrent contre la différence de traitement entre le chef métis et son secrétaire. Pourquoi la démence, considérée comme une circonstance atténuante chez l'un, était-elle ignorée chez l'autre? Jackson, concluait-on, devait la clémence dont il bénéficiait à sa qualité d'Anglo-Canadien originaire de l'Ontario... « Si la folie est une excuse pour un Anglais, elle doit en être une pour Riel quoique Métis », avait écrit *La Presse* quatre jours avant sa condamnation. Ce thème alimenta les discussions des journaux, les harangues des orateurs et allait faire son chemin jusqu'aux Communes.

*L'Électeur*, de Québec, propriété du parti libéral, démontra que l'Anglais ontarien était plus coupable que le Métis français:

« Deux chefs des insurgés du Nord-Ouest, Riel et son secrétaire Jackson, sont traduits devant le fameux tribunal de M. Richardson, sous l'accusation de trahison. S'il y a quelque différence entre eux, elle est en faveur de Riel; car Jackson a été l'un des auteurs de son mouvement, l'un de ceux qui ont envoyé chercher Riel dans le Montana; celui-ci n'est venu que lorsqu'on est allé le chercher. Dans toutes



les circonstances, Jackson s'est montré beaucoup plus violent que Riel. Tous deux sont affectés de monomanie politique et religieuse. Seulement Jackson l'est pour la première fois, tandis que Riel a déjà été interné dans un asile d'aliénés pendant dix-huit mois.

« Voilà la position des deux lorsqu'ils sont amenés devant la Cour. Comment y sont-ils traités ? A peine les avocats de Jackson ont-ils invoqué la folie de leur client, que les avocats du gouvernement s'empressent de l'admettre, sur le témoignage d'un seul médecin, auquel ils ne prennent pas la peine de poser une seule question. Brid'oison Richardson s'empresse de dire amen, et en un quart d'heure Jackson est acquitté.

« Les avocats de Riel invoquent sa folie, ils prouvent qu'il a déjà été fou furieux et interné comme tel; ils produisent comme témoins les Drs Roy et Clark, directeurs des deux plus grands asiles d'aliénés au Canada, et dont l'un, le Dr Roy, a eu l'accusé sous ses soins. Tous deux déclarent qu'il est fou. Au lieu de s'en tenir là, les avocats du gouvernement font venir de Hamilton un directeur d'asile d'aliénés, le font causer avec Riel et l'amènent à dire en Cour qu'il ne lui a pas paru fou. Brid'oison Richardson déclare que Riel, pouvant discerner le bien du mal, est responsable de ses actes et doit être déclaré coupable; et les jurés rendent un verdict de culpabilité . . .

« Pourquoi cette différence entre Riel et Jackson ? Parce que Jackson est anglais, pendant que Riel est canadien-français. »

Alors que se déroulait le procès de Riel, on préparait celui de ses partisans, au nombre de vingt-cinq, contre qui des poursuites avaient été décidées. Ceux-ci purent enfin communiquer avec leurs avocats

et organiser leur défense. Mais, remarque Garnot, « il nous fallait faire venir nos témoins d'une très grande distance et nous étions presque tous des hommes ruinés. Nous écrivîmes à Sa Grâce Mgr Taché, qui eut la bonté de nous envoyer une bonne lettre et deux avocats [1]; nous avions alors cinq avocats à notre service. »

Leur chef, Me J. H. Clarke, était l'ex-premier chef du gouvernement manitobain, déchu de son rôle politique, mais resté le maître du barreau de sa province. D'abord sympathique à Riel, au lendemain des événements de 1870, il s'était ensuite tourné violemment contre lui. En 1873, il avait introduit des procédures en cour de Winnipeg pour le faire mettre hors la loi et avait poursuivi l'affaire, l'année suivante, devant la Chambre des Communes à Ottawa.

« Un jour, raconte Philippe Garnot, ils (les avocats) vinrent et nous demandèrent tous ensemble et nous expliquèrent la différence entre l'accusation de haute trahison, pour laquelle nous devions infailliblement subir sentence de mort, et celle de trahison-félonie, pour laquelle on pouvait subir emprisonnement à partir d'une journée à la vie. Ils nous dirent ensuite: « On est décidé à vous condamner et nous ne voyons aucun moyen de vous sauver, car vous n'aurez certainement pas justice. La Couronne nous offre que si vous voulez plaider coupables, on vous accusera de trahison-félonie; mais si vous refusez, vous serez accusés de haute trahison et plusieurs d'entre vous seront exécutés. »

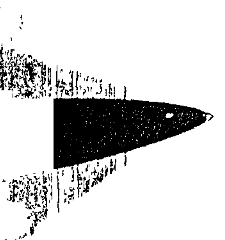
« Mes compagnons consentirent tous à plaider coupables, excepté Moïse Ouellette et moi. Le P.

[1] John Carey et James Prendergast, futur juge en chef du Manitoba.



André eut alors la bonté de me dire que je serais pendu. Je leur dis que je ne me sentais pas coupable et que je ne pouvais pas consciencieusement plaider coupable et que si j'étais pendu, ce ne serait qu'une victime de plus à la haine contre ma nationalité; mais que, néanmoins, je réfléchirais et leur donnerais une réponse le lendemain.

« Le soir, vers 10 h., on vint me chercher, ainsi que Moïse, et les avocats nous attendaient; ils voulaient avoir notre décision tout de suite. On m'explique que la Couronne ne voulait faire qu'un procès pour Ouellette et pour moi et que c'était un fait décidé, que l'on nous condamnerait. J'avais, de plus, été à la cour durant le procès de Riel et j'avais vu des actes, qui, certainement, n'étaient pas justes quand il s'agissait d'une cause de vie ou de mort. Je décidai de plaider coupable. »



Le 12 août, Alexis Labombarde et Philippe Garnot comparaissaient devant le juge Richardson. Tous deux optèrent pour un procès sans jury et déclarèrent plaider coupables. On les envoya ensuite en prison, le prononcé du jugement étant remis à plus tard. La séance n'avait duré que quelques minutes.

Pourquoi ces deux inculpés avaient-ils été choisis pour représenter le groupe des vingt-cinq ? Sans doute parce qu'ils personnifiaient les deux pointes extrêmes de responsabilité et de capacité intellectuelle. Le contraste ne manquait pas d'être frappant entre l'ex-secrétaire du Gouvernement provisoire — jeune, prétentieux, d'une instruction qui tranchait parmi ses camarades illettrés — et l'épave humaine Labombarde — pauvre, presque aveugle, qui servait d'interprète à Riel auprès des Sioux. Et cependant les avocats, sans doute influencés par le précédent Jackson,

avaient songé un moment à invoquer l'aliénation mentale en faveur de Garnot. Il ne faut pas trop s'en étonner. La politique tenait une grande place dans le règlement de cette tragique affaire. S'il eût été possible de libérer pour le même motif, après le secrétaire anglais, le secrétaire français, cette ingénieuse combinaison eût écarté bien des polémiques acrimonieuses. Mais il avait fallu y renoncer. Garnot n'était décidément pas un candidat acceptable pour le rôle d'aliéné.

Le tribunal prit le temps d'examiner un à un le cas personnel des vingt-cinq accusés et de peser le degré de culpabilité comparative de chacun. Il s'aida pour cela de notes fournies par le P. André et lui en exprima publiquement sa gratitude. Le vieux missionnaire, après vingt-cinq ans de séjour parmi les Métis au Dakota, au Manitoba et en Saskatchewan, connaissait personnellement presque tous ces enfants de la Prairie. Il pouvait plaider pour eux en connaissance de cause. Son témoignage se terminait par ces paroles pathétiques: « Ces pauvres gens, ignorants, innocents, sans soupçons, furent trompés par quelqu'un qui connaissait parfaitement leur esprit faible et leur grand cœur. Ils furent appelés, au nom de Dieu et des saints, par quelqu'un qui déclarait avoir reçu de Dieu l'ordre de faire une grande et bonne œuvre. Ils furent aveuglés par de prétendus messages et visions du Saint-Esprit . . . »

Lorsque les vingt-cinq comparaissent en bloc, le 14 août, leurs défenseurs, Clarke et Maclise, appuient à leur tour sur le caractère nettement religieux de l'insurrection et la crédulité de malheureux dénués de toute instruction. « Quand Riel vit qu'il ne pouvait gagner à lui les ministres et les prêtres, dit Me Clarke, il forma sa propre religion, avec prières spec-

taculaires, visions et prophéties du « descendant de saint Louis » . . . Cela vous paraît incroyable. Mais qu'est-ce qui se passe en ce moment aux États-Unis ? Allez dans l'Utah et suivez les missionnaires de Joe Smith: vous verrez des communautés entières de chrétiens, hommes et femmes, qui leur obéissent au doigt et à l'œil, sur la foi de prétendues révélations de saints; vous verrez le genre de culte auquel on se livre; vous verrez les atrocités qui se commettent au nom de Dieu et de la religion. Comment s'étonner alors que ces pauvres créatures puissent avoir été si cruellement trompées ? . . . »

En bon avocat d'assises, Me Clarke évoque la plus lamentable des tragédies domestiques du soulèvement: celle de la famille Tourond. Une veuve et ses sept fils — grands garçons paisibles, honnêtes, sobres, travailleurs, qui font l'admiration du voisinage sur leur ferme prospère. Désespéré de ne pouvoir les gagner à sa cause, Riel entreprend le siège de la mère. Dans des visites journalières, sa maîtrise à jouer le rôle de saint et de visionnaire produit l'effet désiré sur l'esprit de la pauvre femme simple et superstitieuse. Elle supplie ses fils de suivre le grand chef métis et ceux-ci, incapables de rien refuser à leur mère, obéissent. Quel est aujourd'hui le résultat ? Trois des Tourond ont trouvé la mort dans les combats de Batoche; un quatrième est tombé foudroyé en apprenant la triste nouvelle; un cinquième est sorti de la bataille estropié pour la vie; les deux autres, demeurés le seul soutien de leur mère, sont devant le tribunal, attendant leur sentence . . .

Plus l'on s'efforce d'exonérer les sous-ordre — ou plutôt les victimes — de cette infernale affaire, plus l'on accable celui qui en fut l'âme et l'unique respon-

sable, dont le sort est déjà décidé. La justice va maintenant se prononcer sur le cas des « traîtres-félons ». Garnot est condamné à sept ans au pénitencier de Stony Mountain: dix autres, dont Lépine, Monkman et Pierre Parenteau, partagent la même peine. Moïse Ouellette et deux autres passeront trois ans au pénitencier. Joseph Arcand, Moïse Parenteau et les deux Poitras s'en tirent avec un an de prison. Le vieux Labombarde et les deux Tourond sont acquittés.

Pendant que la province de Québec s'en prenait aux gouvernants d'Ottawa, à propos de l'acquittement dont bénéficiait Jackson, du côté anglo-canadien, on tenta aussi d'exploiter pour des fins politiques la poursuite intentée contre Thomas Scott. Cet ex-partisan de Riel, un blanc originaire des îles Orcades, avait réussi, avec le pasteur anglican Matheson, à détacher les Métis de langue anglaise de la cause des rebelles; mais son zèle antérieur semblait donner prise à de forts soupçons de la part des autorités policières. L'acte d'accusation, assez sévère dans les termes, ne comportait cependant aucune base criminelle sérieuse. Ce qu'on semblait lui reprocher, en somme, c'était de n'avoir obtenu que la simple neutralité des Métis écossais, au lieu de leur levée en masse contre les insurgés. Mais Scott avait précisément offert, après l'échauffourée de Duck-Lake, de recruter des volontaires dans son entourage, et l'on avait fait la sourde oreille à sa proposition.

Son défenseur, Me H. J. Clarke, dénonça dans ce procès une manœuvre politique pure et simple. « L'objet de la poursuite, déclara-t-il, n'est pas, comme il semble à première vue, d'essayer d'identifier Scott avec la rébellion ... avec des Métis français

dont un certain nombre ont été arrêtés et quelques-uns condamnés. Maintenant, pour plaire à la province de Québec, nous devons condamner un blanc, ou nous sommes flambés aux prochaines élections. Messieurs, ceci n'est pas une poursuite criminelle. C'est, ni plus ni moins, une poursuite politique. »

Et c'est la même idée que le bouillant avocat reprendra à la fin de sa péroraison, plus digne d'une harangue électorale que de l'éloquence du prétoire: « . . . Donnez-nous une victime blanche que nous puissions offrir à la province de Québec, pour contre-balancer l'offense que nous avons pu lui faire et nous vous en rendrons grâce. De cette victime, nous ferons une victoire; nous en ferons un cri de ralliement aux prochaines élections; nous la transporterons aux bureaux de vote et nous obtiendrons un autre bail de notre existence politique qui, autrement, eût cessé avec le premier coup de feu tiré par les hommes qui cherchaient à conquérir leurs droits. »

Thomas Scott fut acquitté haut la main. Il était temps que les gazettes de l'Est n'eussent plus à imprimer ce nom, qui donnait lieu à de fâcheuses confusions dans l'esprit des lecteurs.

# XX

Jackson s'évade de l'asile de Selkirk, à la veille de l'exécution de Riel — Il donne des conférences aux États-Unis sur les Métis du Nord-Ouest — Chapleau veut faire de Jackson un Canadien français — « Un maniaque religieux et politique », dit Wilfrid Laurier aux Communes — Deux aliénés de génie, de responsabilité inégale.

* * *

A l'asile manitobain de Selkirk, où il fut conduit, Jackson trouva le calme et le repos dont il avait besoin. Sa jeune sœur Cécile étudiait alors à l'école Machray, de Winnipeg, et cette décision des parents avait été dictée par le souci de tenir non loin de leur fils quelque membre de la famille. La jeune fille, très attachée à son frère, lui faisait de fréquentes visites. Il s'était lié d'amitié avec un co-pensionnaire de la maison et tous deux jouissaient d'une liberté relative; cela faisait partie de leur traitement.

Un soir, au début de novembre, on s'aperçut qu'il n'était pas rentré. Le directeur, le Dr Young, écartant toute idée d'évasion, pensa qu'il s'était rendu chez quelques Métis des environs. Ce fut au bout de deux ou trois jours seulement qu'il se décida à organiser des recherches dans le voisinage immédiat. Il écrivit à Cécile pour s'informer si elle n'avait pas un soupçon de l'endroit où pouvait être le fugitif. La jeune fille s'inquiéta, sachant que Henri n'avait ni argent, ni vivres, ni pardessus. Sur les conseils de Me McAr-





thur, elle signifia au Dr Young qu'il était responsable de la garde de son pensionnaire et qu'il devait prévenir sans délai la police provinciale. A quoi le directeur répondit en lui demandant d'avancer l'argent nécessaire pour couvrir les frais des recherches. L'élève de Machray-School répliqua que la note à payer regardait le gouvernement.

De Brandon, où il plaidait aux assises, Me McArthur, dûment alerté, télégraphia au Dr Young qu'il tança vertement. L'avocat avait été retenu par la famille Jackson, disait-il, pour défendre les intérêts du malheureux jeune homme. La conduite du directeur de l'asile était incompréhensible et causerait un grave scandale public quand elle serait connue. Il lui enjoignait de prendre des mesures immédiates pour retrouver Jackson.

Ce fut par son frère lui-même que Cécile eut enfin de ses nouvelles. Le 16 novembre, jour de l'exécution de Riel, elle recevait la lettre suivante venue de Saint-Vincent, Minnesota, à quelques milles de la frontière américaine:

« Ma chère Cécile, comme tu l'as sans doute appris, je me suis échappé de Selkirk. Si j'étais demeuré jusqu'à ce qu'on me mît en liberté j'aurais par là accepté tacitement la justice de la sentence passée sur Riel et mes amis de Stony Mountain.

« Si, après avoir obtenu ma liberté, j'avais manqué de les assister, j'aurais été un traître. Si je les avais aidés, j'aurais probablement fait perdre sa place au Dr Young. Maintenant il n'est plus responsable. Veuille lui présenter mes excuses. Envoie ce télégramme à sir John A. Macdonald:

« Si vous pendez Riel, vous provoquerez une révolte encore plus dangereuse et plus atroce. Il est le

seul interprète des aborigènes et il faut l'écouter. Donnez-lui la liberté et fusillez-moi à sa place. — William H. Jackson. »

« Épargne tout l'argent que tu pourras pour moi; je n'ai rien mangé depuis cinq jours, si ce n'est quelques noisettes, mardi. Je t'enverrai mon adresse aussitôt que j'aurai trouvé des amis. »

L'avocat reçut, de son côté, la lettre suivante, écrite le 15 novembre, chez l'abbé de Carrufel, curé de Crookston:

« Mon cher Monsieur McArthur,

« M'étant évadé de la prison du gouvernement canadien, je saisis la première occasion qui m'est offerte pour vous remercier d'avoir eu la bonté de plaider ma cause à Regina, l'été dernier. Si je ne vous ai pas reconnu, c'est parce que je m'attendais que Dumont et ses amis feraient une descente sur Regina d'un moment à l'autre et je ne voulais pas qu'il y eût aucun doute sur ma position quant à la décision sur le sort des prisonniers, car je croyais et *je crois encore fermement à la mission divine de Louis Riel.* Mon dessein est maintenant d'aller au sud, afin de travailler à la cause de Riel et des Métis. Je publierai probablement un exposé de l'histoire interne des troubles récents; dans ce cas, je vous en enverrai un exemplaire. Si Riel est finalement exécuté, je vous conseille de jeûner un jour avant et trois jours après.

« Avec mes meilleures amitiés à ceux qui s'informeront de moi. Votre ami sincère,

« William Jackson. »

Par considération pour les bons soins du sympathique Dr Young, son ex-pensionnaire avait joint un billet qui lui était destiné. On y lisait:

« Je vous dois des excuses pour la manière précipitée et cavalière dont j'ai pris congé de votre éta-



blissement, la semaine dernière. Ma raison d'en agir ainsi est la suivante: je comprenais qu'attendre mon élargissement régulier m'eût mis implicitement dans l'obligation d'abandonner la cause de M. Riel et des Métis, ce que j'estimais ne pouvoir faire en conscience. De plus, je considérais comme mon devoir de tenter un effort pour sauver la vie de M. Riel et je sais qu'aucune parole de moi n'aurait eu la moindre influence si je n'étais libre de tous liens sur le côté américain de la frontière. D'où mon départ soudain. La tentative m'a coûté de très dures privations, puisque je ne me suis rien mis sous la dent, sauf quelques baies et noisettes, ainsi qu'un peu de farine, de lundi midi à samedi midi. Quoi qu'il en soit, je me trouve maintenant au milieu d'amis et me porte très bien . . . »

Les Jackson cherchèrent à ramener auprès d'eux le fugitif. Ils se proposaient de lui faciliter un voyage en Angleterre, pensant que l'air de la mer lui serait bienfaisant. Me McArthur songeait à faire intervenir Mgr Taché auprès de l'abbé de Carrufel, pour répondre au désir de la famille.

Ce fut seulement le 21 novembre que, sur l'ordre du procureur général du Manitoba, on fit enquête sur l'évasion de Jackson. Le Dr Young déclara que son pensionnaire n'était pas un aliéné criminel et que, sauf les premiers jours, il avait joui des mêmes libertés que les autres détenus de sa catégorie. Au reste, l'institution provinciale ne dépendait pas des autorités fédérales et le tribunal de Regina y avait envoyé l'infortuné jeune homme à la demande expresse de sa famille, qui n'avait pas d'autre moyen de le faire soigner. Il recouvrait rapidement la santé, assurait le directeur. On l'aurait tout probablement déjà remis en liberté, n'eût été l'effervescence qui persistait au-

tour de l'affaire Riel. Un co-détenu avait laissé entendre à Jackson qu'il serait sans doute accusé de haute trahison à sa sortie de l'asile. Le Dr Young croyait trouver là toute l'explication de sa fuite.

La nouvelle de l'évasion parvint dans l'Est du Canada alors que le public était plongé dans la stupeur causée par l'exécution du chef métis. Puis, on sut par les journaux que son ancien secrétaire avait quitté Crookston, après y avoir donné deux conférences dans lesquelles il prédisait une nouvelle insurrection plus sérieuse que celle du printemps. Et pendant que le baptisé du 18 mars était son hôte, l'abbé de Carrufel en avait profité pour lui faire faire sa première communion. Disons tout de suite que la conversion de Jackson à la religion catholique fut sans lendemain.

Peu après, on pouvait lire dans le journal *Inter-Ocean*, de Chicago:

« William H. Jackson, secrétaire particulier de Louis Riel, récemment pendu par le gouvernement canadien comme rebelle, a fait, hier soir, une conférence devant un petit auditoire, à la salle du « Central Musical Hall ». La conférence était un exposé complet des difficultés qui ont existé entre le Canada et les Métis du Nord-Ouest; mais comme conférence populaire, elle a été au moins quatre fois trop longue.

« L'orateur a commencé à 8 h. A 11 h. 30, il parlait encore lorsque le reporter a quitté la salle. Toute l'histoire du territoire situé au nord des États-Unis a été racontée, et si les énoncés faits au sujet de ses commencements sont vrais, le territoire du Nord-Ouest semblerait certainement avoir le même droit que le reste du Canada à posséder un gouvernement provisoire local. Il faudrait beaucoup de travail pour

vérifier les énoncés qui ont été faits, car non seulement les chartes de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont été discutées à un point de vue légal et historique, mais la nature des droits de l'Angleterre et des autres nations européennes au territoire a été exposée au complet. L'orateur a prouvé qu'il possédait la question dans tous ses détails. D'après ce qu'il a dit, les Territoires du Nord-Ouest ont le même droit que le Canada à un gouvernement provisoire indépendant. Riel était un président légal, et non un traître ou un rebelle. »

La différence de traitement accordé à l'Anglais de l'Ontario et au chef des Métis français alimenta de nouveau les polémiques de presse et les harangues des réunions publiques. Dans une grande assemblée contradictoire tenue à Saint-Jérôme, circonscription du secrétaire d'État Chapleau, une voix lança, pendant que le ministre tentait de justifier l'attitude de son gouvernement:

— Vous avez bien gracié l'Anglais Jackson, pourquoi ne pas avoir gracié Riel ? . . .

Et Chapleau de répondre, d'un air dégagé:

— Jackson, messieurs, ce qu'on a dit et écrit au sujet du pardon de Jackson était — laissez-moi employer ce mot — une grosse bêtise. D'abord, Jackson n'était pas plus anglais que vous et moi. Il n'avait d'anglais que le nom et il était aussi français par le sang et le langage que Riel lui-même. Il ressemblait en cela à beaucoup de nos compatriotes d'origine anglaise ou écossaise, mais qui sont complètement francisés. Jackson était l'un des secrétaires de Riel; il a eu le sort de Régnier, son compagnon, un Canadien de nom et d'origine. Ils ont été graciés tous deux comme complices au second degré, de sorte que la question de race n'a eu rien à faire dans leurs cas.

*La Minerve* avait écrit, quelques semaines auparavant: « L'autre secrétaire de Riel, le vrai secrétaire, Octave Régnier, arrêté lui aussi, a été immédiatement mis en liberté. Nous pourrions parier que sur cent personnes, les trois quarts ignoraient absolument ce cas. »

Il circulait alors tant de faussetés sur les faits réels de l'insurrection, qu'il n'y a pas lieu de s'émouvoir de celle du ministre et du journaliste affirmée avec une telle assurance. Mais rien ne justifie ce rapprochement entre Jackson et Régnier. Celui-ci ne fut jamais le secrétaire de Riel. Instituteur à l'école de Saint-Louis, puis à celle de Batoche, il était sans doute sympathique à la cause des Métis et leur chef s'en servit en diverses occasions. C'est ainsi qu'on l'arrêta à la fin des hostilités; mais il fut immédiatement relâché sur versement d'une caution personnelle, et l'affaire n'alla pas plus loin.

Au cours du grand débat sur l'affaire Riel à la Chambre des Communes, en mars 1886, maints orateurs évoquèrent le cas de Jackson. Edward Blake, le chef de l'opposition libérale, rappela la tentative malheureuse de Chapleau pour franciser le jeune Anglais ontarien. Et comme le secrétaire d'État protestait, son adversaire lui infligea la lecture du compte rendu de *La Minerve*.

Wilfrid Laurier prononça l'un de ses plus éloquents discours et recueillit des éloges unanimes. C'est à cette occasion que le *Star* de Montréal, organe conservateur, lança la formule qui devait rester: « Laurier à la langue d'argent ». Sur la question de l'état mental du chef métis, l'orateur s'exprima en ces termes:

« Je ne suis pas de ceux qui prennent Riel pour un héros. La nature lui avait départi plusieurs bril-

lantes qualités, mais elle lui avait refusé la qualité suprême sans laquelle toutes les autres ne sont rien. Elle lui avait refusé un esprit équilibré. Il était propre à séjourner dans un asile d'aliénés. C'était un maniaque religieux et politique.

« Il est maintenant acquis à l'histoire que pendant que Riel préparait cette révolte, il prit comme confident et secrétaire un homme notoirement fou, William Joseph Jackson, qui signait ses lettres et les décrets de son conseil. Quelqu'un prétendra-t-il que si Riel avait été sain d'esprit, s'il avait joui de ses facultés mentales, il aurait choisi comme son principal conseiller un fou ?

« Une des choses qui nous a le plus cruellement émus, nous les habitants du Bas-Canada, c'est que nous avons cru qu'on n'avait pas accordé à Louis Riel cette même justice qui a été accordée à William Joseph Jackson. »

Après avoir cité certaines pièces du procès de Jackson et des témoignages de médecins, Wilfrid Laurier concluait:

« Eh bien ! je demande à tout homme droit si ce qui précède s'applique à William Jackson, cela ne peut pas aussi s'appliquer mot pour mot à Louis Riel. N'est-il pas reconnu que ces deux hommes étaient troublés sur les mêmes questions ? Jackson parlait sensément mais il avait des hallucinations, absolument comme Riel. Et cependant, un de ces hommes est acquitté, il est enfermé dans un asile dont il s'évade ensuite, pendant que Riel est envoyé à l'échafaud. Aujourd'hui il est libre et Riel est dans la tombe. »

L'argumentation de l'orateur tire ici le plus clair de sa force apparente de l'imprécision sur des faits

déroulés à deux mille milles de distance et dénaturés par les passions politico-religieuses. Au moment où Riel choisit Jackson comme secrétaire, celui-ci n'était pas « notoirement fou ». Un psychiatre eût sans doute discerné chez ce jeune exalté des signes avant-coureurs du drame qui se préparait; mais ses compatriotes le considéraient comme sain d'esprit. On doit présumer que les colons anglo-canadiens de la région de Prince-Albert n'eussent pas confié le secrétariat de leur Union des cultivateurs à un individu passant pour ne pas jouir de toutes ses facultés. Dans les semaines qui précédèrent le 18 mars, alors qu'il se préparait à son baptême, Jackson reçut des instructions et des avis de trois missionnaires, les PP. Fourmond, André et Végreville; aucun ne semble avoir émis des doutes sur sa santé mentale, auquel cas la cérémonie eût sans doute été différée.

Riel paraissait également sain d'esprit, sauf pour ceux avec qui il engageait des discussions politiques et religieuses. Dans son entourage immédiat, très peu de personnes avaient eu connaissance de ses séjours dans des asiles de l'Est, et celles à qui on en parlait refusaient d'y ajouter foi. Les excentricités qu'il se permettait, les Métis les trouvaient naturelles chez un être qui était visiblement un prophète et ne pouvait se comporter comme tout le monde. Il fallut son procès et son exécution pour désiller les yeux de ces gens crédules et les convaincre que celui qu'ils considéraient comme un demi-dieu était un homme comme les autres.

Des historiens ont laissé entendre que la folie de Jackson était simulée. On a pu en dire autant, et avec plus de raison, de la folie de Riel, qui a été pris en flagrant délit d'imposture sur ce point. Ces deux

aliénés, en tout cas, ont fait preuve d'un jugement et d'une suite dans les idées qui manquent trop souvent à bien des personnes jugées saines d'esprit. De plus, leur dérangement cérébral était de même nature, caractérisé par une propension excessive à la prière et des hallucinations où la main de Dieu intervenait sans cesse dans la cause de la « nation métisse », un peu à la manière de Jéhovah aux premiers temps du peuple juif.

Pour ce qui est de la responsabilité, il semble difficile de placer les deux hommes sur un pied égal. Riel était un récidiviste de la révolution, un ambitieux avide de pouvoir, hanté par le rêve de reprendre son rôle de 1870. Jackson était un intellectuel, un érudit, doublé d'un disciple fanatique, croyant d'une foi invincible à la mission divine de son maître. Mais il était sans passé et son dynamisme des débuts se trouvait réduit à néant. En dépit d'une certaine influence chez ses compatriotes, due à son instruction supérieure, même avec un esprit intact, il eût été bien incapable de toute action directrice dans le milieu métis où il s'était intégré avec tant d'ardeur.

## XXI

Un député ontarien dénonce aux Communes le « tory » Louis Schmidt — A quoi se résume toute l'agitation au sujet des terres des Métis — A sa sortie du pénitencier, Garnot devient un ardent « national » — Une lettre de l'ex-secrétaire de Riel, publiée dans *La Patrie*, fait du tapage à Montréal et à Batoche.

* * *

Louis Schmidt remplissait toujours ses fonctions d'adjoint à l'agence des terres de Prince-Albert, mais le correspondant du *Manitoba* avait déposé sa plume depuis le jour de la prise d'armes. Plusieurs mois devaient se passer avant qu'il jugeât opportun de faire connaître publiquement le fond de sa pensée sur la tournure tragique des événements et les sanctions qui en furent les conséquences.

Dans les milieux parlementaires d'Ottawa, où l'affaire Riel avait immédiatement déclenché une interminable bataille politique, l'ex-secrétaire du Gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge était déjà étiqueté, pesé, jugé dans l'implacable balance partisane. Dès le premier grand débat aux Communes sur l'insurrection du Nord-Ouest, en juillet 1885, M. C. Cameron, député libéral de Huron-Ouest, l'avait dénoncé avec violence comme un méprisable tory:

« L'honorable premier ministre (sir John Macdonald) a dit que toutes les conséquences de la rébellion sont imputables au parti libéral. Mais il ne

nous a pas dit à quel parti politique appartenaient ceux qui ont pris une part active dans ce terrible soulèvement qui vient heureusement d'être apaisé. Nous a-t-il dit la couleur politique de Louis Schmidt, un homme selon son cœur, un homme en qui il avait une confiance si illimitée qu'il l'a nommé à un emploi lucratif sous la Couronne, — un homme qui garde encore cet emploi, je pense, et qui, *tout en occupant un emploi salarié de ce gouvernement tory, était le secrétaire particulier et le secrétaire d'État de M. Louis Riel*, le gérant des affaires du Nord-Ouest ?... »

Le député ontarien attribue froidement à Schmidt, à l'époque des troubles de 1885 en Saskatchewan, un poste qu'il détenait au Manitoba quinze années auparavant ! . . . Avec la même désinvolture, il reproche à Gabriel Dumont d'être abonné à *La Minerve* (pourquoi pas d'y collaborer, car le directeur de ce journal s'en vanta aussi ? . . .) Or, on sait que le lieutenant de Riel — parfait illettré — était incapable même de signer son nom !

Louis Schmidt remplit consciencieusement ses devoirs de fonctionnaire, pour le plus grand avantage de ses compatriotes. Lorsqu'il s'agit de démêler l'imbroglio des terres dans la colonie de Saint-Laurent, c'est lui qui, avec Louis Marion et Baptiste Boyer, fournit tous les renseignements utiles. Cette enquête réduit à ses justes proportions le bien-fondé de toute l'agitation qui, de la Saskatchewan, a gagné maintenant la province de Québec. En dépit des affirmations de certains journaux pour qui la passion politique passe avant toute connaissance des faits, on n'a pu relever un seul cas de spoliation au détriment des Métis. Tout se résume à une affaire d'arpentage et de division de lots.

Sans doute, Ottawa a fait preuve de grave négligence en laissant s'accumuler ces causes de malaise et d'insubordination; mais les intéressés sont pareillement à blâmer pour leur mépris total de la loi. Il a toujours été presque impossible de leur faire inscrire la terre sur laquelle ils sont établis. Même les exhortations des missionnaires n'y pouvaient rien. Quelques-uns qui auraient pu obtenir leurs titres de propriété s'abstenaient de les réclamer, convaincus qu'ils s'exposeraient ainsi à payer des taxes et à servir sous les armes. La plupart de ceux qui avaient maintes fois signé des pétitions et imploré des scrips en avaient déjà reçus au Manitoba. Des hommes bien au fait des règlements comme Charles Nolin et Maxime Lépine étaient installés sur des terrains d'écoles non ouvertes aux colons. D'autres avaient vendu sans scrupule des lots sur lesquels ils n'avaient aucun droit, et il fallait renoncer à leur faire comprendre qu'un tel acte était illégal.

Cependant, la commission chargée de régler les réclamations poursuivait son travail; l'arpentage en lots de rivière était maintenu et ceux à qui revenaient des scrips les recevaient. Comme au Manitoba, et comme l'avait prévu Schmidt, ces fameux scrips ne profiteront qu'aux spéculateurs qui les achètent à vil prix et en tireront plus tard de gros bénéfices.

Les autorités fédérales usaient aussi de clémence envers les condamnés. Joseph Arcand, Moïse Parenteau et les deux Poitras furent libérés au bout d'un mois. Même les sept ans de pénitencier de Maxime Lépine, de Pierre Parenteau et autres se réduisirent à six ou sept mois. Seuls Garnot et Monkman durent attendre jusqu'aux premiers jours d'août pour être graciés. Le calme revenait dans les esprits et la vie

reprenait peu à peu son cours normal. A ce moment fut célébré à Batoche le premier mariage depuis la rébellion. On y compta cinq cents invités.

Les anciens condamnés, on le devine, ne revenaient pas tous dans leurs foyers parfaitement résignés et prêts à tout oublier. Il fallait d'ailleurs compter avec l'esprit de révolte qui soufflait dans la province de Québec, dont les échos parvenaient jusque dans les milieux métis du Manitoba et de la Saskatchewan. Sur les bords du Saint-Laurent, de violentes controverses étaient déchaînées entre « pendards » et « patriotards »; la « corde de Riel » était la grande arme de toutes les luttes électorales.

Philippe Garnot, comme il fallait s'y attendre, fut celui qui avait accumulé le plus de rancœur contre les autorités fédérales. Il s'estimait innocent et on l'avait jugé l'un des plus coupables en le gardant près d'une année sous les verrous. Par un brusque revirement dont il n'y a pas lieu de s'étonner, ce rebelle malgré lui, autrefois si habile à démasquer le jeu de Riel, devint, en sortant du pénitencier, son plus fervent admirateur. Les circonstances favorisèrent cette transformation et fournirent à point à Garnot une publicité qui n'était pas pour lui déplaire. Quelques jours après sa libération, il rencontra « l'un des citoyens les plus respectables de Saint-Boniface », au dire de *La Patrie*, de Montréal, qui lui exposa en détail le magnifique mouvement en marche dans la vieille province pour venger Riel et les Métis. Cet ami, qui se disposait à partir pour l'Est, n'eut pas de difficulté à se faire remettre par l'ex-secrétaire du Conseil des Métis une lettre pour publication dans un journal du « parti national ». On put la lire, en effet, dans *La Patrie* du 15 septembre 1886:

« Saint-Boniface, Manitoba, 9 août 1886.

« Mon cher ami,

« Notre amitié ne date que depuis ma sortie du pénitencier — depuis quelques jours donc — mais cette amitié est déjà bien enracinée. Nous allons tous deux dans des directions bien opposées, moi du côté de ce pauvre Batoche et vous vers ce cher Canada — à Montréal — là où sont partis tant de beaux élans et de si généreuses sympathies à notre égard. Vous allez y voir des figures bien chères, de nobles amis. Dites à vos amis qui sont maintenant les miens, dites aux libéraux, dites aux nationaux que moi, Garnot, les remercie du fond de mon cœur, je les remercie en mon nom et au nom de tous les Métis. Riel mort est plus fort que vivant. La victoire de Chambly l'a montré; c'est là le prélude d'autres victoires encore plus éclatantes. Que tous les Canadiens (ceux foncièrement Canadiens, non pas les traîtres ou ces fameux pendards) se rappellent que le sang d'un des leurs a coulé pour la cause nationale. *J'aurais été fier de partager le sort de cet homme*, mais Dieu ne l'a pas voulu.

« J'irai vous voir tous dans quelques mois. En attendant, je vous serre cordialement la main et me souscris

« Votre ami,

« Philippe Garnot,

« ex-secrétaire du Conseil de Riel. »

*La Patrie* faisait suivre ce texte d'un commentaire bref et éloquent:

« Comme l'on sent là le cœur et la foi de ces braves gens !

« Comme les traîtres et les lâches doivent frémir en lisant des apostrophes aussi sanglantes ! ».



Garnot fait ici figure de Métis parlant au nom de ses frères. Ne serait-il pas plus simple et plus habile de le présenter pour ce qu'il est: un Canadien français de la province de Québec, le seul impliqué dans les poursuites ? Mais voilà: on l'ignore sans doute. Pour un grand nombre, Jackson est aussi un Métis de langue anglaise...

Sous le titre « Un patriote de commande », *Le Monde*, qui militait dans le camp opposé, reproduisait cette lettre le lendemain, avec ses commentaires à lui, toujours dans la note caractéristique de la presse du temps:

« Le ton de la lettre ne nous paraît pas tout à fait naturel, et nous serions bien trompé si le Garnot de *La Patrie* n'était pas un Garnot fait exprès, imaginé, inventé et créé dans la féconde imagination des écrivains de l'organe rouge.

« ... Nous mettons cette prose du Garnot de la Patrie en regard du témoignage du vrai Garnot, tel que donné à Riel; lors du procès de Regina, Garnot était témoin de la défense.

« Le Garnot assermenté n'a pas tout à fait le ton enthousiaste du Garnot de *La Patrie*...

« Il n'y a pas de milieu: cette lettre est l'œuvre d'un faussaire, ou Garnot s'est parjuré devant le tribunal de Regina.

« L'ami complaisant de *La Patrie* qui a rapporté ce document de Winnipeg a peut-être rendu le plus mauvais service possible au malheureux Garnot qui a tant à gagner à garder la paix et le silence, afin de faire oublier son dossier assez chargé, qui se trouve dans les cours criminelles du Nord-Ouest et de Winnipeg.

« Quant à cette lettre, elle a été forgée. »

Non, la lettre n'a pas été forgée. L'ami de Saint-Boniface ou le rédacteur de *La Patrie* a dû se contenter de polir ou d'alléger quelques phrases, afin de les rendre d'une lecture plus agréable. Pour ce qui est de la sincérité de l'auteur, il n'y a pas lieu de la mettre en doute, même si ses convictions neuves ne s'accordent pas avec celles que l'on trouve dans son Mémoire rédigé à Stony Mountain.

Voilà un élément nouveau introduit dans la furieuse bataille de presse. Excellente aubaine pour les journaux. Si les compagnons de Riel embarquent dans la discussion, celle-ci va devenir de plus en plus passionnante.

# XXII

Louis Schmidt dénonce, dans *La Minerve*, les exagérations de la presse libérale et castor sur les troubles du Nord-Ouest — Les habitants de Batoche récusent les opinions politiques de Philippe Garnot — Deux lettres à *L'Étendard* que réfute *Le Monde* — Des agents du parti national vont dire aux Métis comment voter.

* * *

Une semaine après l'intervention de Garnot, qui a produit son effet, *La Minerve*, à son tour, publie ce qu'elle appelle avec raison « une pièce importante ». C'est une lettre datée de Prince-Albert, 2 septembre. Elle ne porte point de signature, et cela n'est pas nécessaire pour en deviner l'auteur.

« Nous savons que vos discussions (électorales), qui sont très chaudes et très acrimonieuses, ne roulent pas exclusivement sur la question métisse ou la pendaison de Riel . . . Vous savez que je suis Métis moi-même et que je connais parfaitement et ai ressenti comme les autres tous les griefs dont nous nous sommes plaints jusqu'au temps des troubles. Or, *ces griefs ont été odieusement, sinon ridiculement exagérés* par le parti libéral. Toutes ces histoires de confiscations, de spoliations des habitants de Saint-Louis de Langevin (j'en suis du nombre) au profit de la Société de Colonisation de Prince-Albert n'ont pas le moindre fondement. Personne n'a été troublé ni menacé dans la possession de son lot de terre. La seule différence à ce sujet est que nous demandions

des lots de rivière et que le gouvernement faisait la sourde oreille.

« Une personne impartiale et complètement renseignée ne pourra jamais excuser, encore moins justifier la rébellion de Riel et tout en déplorant le triste sort de ce dernier, *on ne peut raisonnablement blâmer le gouvernement de l'avoir fait exécuter.* Mais qu'entendons-nous sur vos *hustings,* que voyons-nous sur votre presse libérale et castor ? À mon avis, ces discours et ces écrits ne sont rien moins qu'un encouragement à la révolte et je déclare que pour ma part, si j'étais du nombre de ces Métis qui ont gardé quelque rancune contre le gouvernement, soit à cause de leur emprisonnement, de leur fuite, soit pour toute autre cause, rien ne m'enflammerait tant et ne me pousserait plus à une nouvelle révolte que ces discours et ces écrits. D'ailleurs, qu'entends-je déjà ? Qu'ai-je vu dans les lettres de Dumas et des autres depuis l'exécution de Riel ? Exactement les mêmes cris de rage et de revanche de vos rouges... Vos rouges ou castors sont cent fois coupables de faire tant de bruit et d'exagérations au sujet de Riel. Ils encouragent la révolte, et les ignorants qui les écoutent ou qui les lisent se croient justifiables de tout entreprendre.

« ... Maxime Lépine, Garnot et les autres, au lieu de témoigner la moindre reconnaissance au gouvernement qui s'est montré si clément à leur égard, ne cessent de répéter, toujours d'après vos rouges, qu'ils avaient droit de prendre les armes et qu'il faut qu'ils aient leur revanche d'une manière ou d'une autre.

« ... On dira peut-être que c'est triste et déplacé pour un Métis de parler comme je le fais, mais je parle

suivant ma conscience et suivant les instincts que la religion a mis dans mon cœur. Je n'ai pas changé d'un iota depuis le mois d'août 1884, c'est-à-dire depuis que j'ai entendu les premières disputes de Riel avec le P. André, alors que je prévoyais où il aboutirait. »

Dans ce remarquable document, qui fait valoir le grand courage et le solide jugement de son auteur, Louis Schmidt ne se contente pas de dénoncer avec vigueur l'exploitation politique des tristes événements passés: il avoue avoir pressenti, quelques semaines après l'arrivée de son ami en Saskatchewan, l'abîme où allaient le conduire son déséquilibre mental et son incommensurable orgueil. L'attitude qu'il prêche n'a rien d'attrayant pour ses frères métis; les coups de clairon du chef improvisé Garnot devraient avoir beaucoup plus de succès. Et cependant, le 11 octobre, les citoyens de Batoche et des environs tiennent une assemblée sous la présidence de Pierre Parenteau, l'un des ex-condamnés à la plus forte peine. Il s'agit d'examiner la fameuse lettre de l'ancien secrétaire du Conseil publiée dans la presse libérale et nationale. On décide « que son contenu ne rencontre pas les vues des habitants; que si de tels écrits circulent publiquement, les dits habitants ne veulent pas en être tenus responsables; qu'ils ont toujours donné par le passé leur appui au parti conservateur et désirent toujours être conduits par ce parti. »

Il y a dans tout cela un peu d'exagération et beaucoup d'opportunisme. La vérité est que les Métis ne se sont guère intéressés jusqu'ici aux luttes de partis. L'affaire Riel va finir par les entraîner dans l'opposition, mais ce ne sera pas sans résistance de leur part.

En attendant, Garnot est ravi de voir son nom mêlé à la grande bagarre de l'Est qui se répercute jus-

qu'au Nord-Ouest. Il découvre qu'à côté de *La Patrie*, il y a un autre journal — *L'Étendard* — qui déploie un zèle non moindre pour la bonne cause. Vite, il s'y abonne et va lui adresser des correspondances. Dans la première (25 octobre), il se met carrément sur le pied d'un *alter ego* de Riel et se proclame le seul en mesure de dire ce qui s'est passé à Batoche.

« Je reçois quelques journaux, mais je n'y vois que des mensonges et des falsifications. Comme j'ai été un des seuls qui pût juger de l'état des choses durant la rébellion, ayant été constamment employé comme secrétaire du Conseil et *ayant été très intime avec notre malheureux chef*, j'aimerais, par la voix d'un journal comme le vôtre, à faire connaître la vérité et à donner le blâme à celui qui le mérite. »

L'occasion est belle de répondre à ce méchant article du *Monde*: « Un patriote de commande »: « Eh bien ! je puis vous dire que cette lettre, publiée dans la *Patrie*, est écrite par moi et que ce sont là mes propres idées... On prétend que je me suis parjuré; mais je ne vois pas qu'il le prouve par le pauvre article qu'il publie... » Quant à Riel, c'est toujours un imposteur, mais un imposteur de bonne foi. Il est « certainement un martyr politique sacrifié à la haine d'un certain parti .... Maintenant, je prétends aussi que Riel a trompé le monde; mais je suis aussi convaincu qu'en nous trompant il se trompait lui-même et qu'il croyait foncièrement tout ce qu'il disait. »

*Le Monde* enchaîne le lendemain:

« *L'Étendard* annonce à grands sons de trompette la littérature de Philippe Garnot sur les troubles du Nord-Ouest. Jusqu'à présent, dit notre confrère

apostolique [1], l'on n'a guère entendu ici qu'une version touchant un grand nombre des circonstances du soulèvement de 1885, *celle des ennemis des Métis.*

« Mais quelle valeur donne-t-il donc aux témoignages assermentés du R. P. André, de l'honorable Charles Nolin, un chef métis ? Comment juge-t-il donc les lettres de Mgr Grandin, des RR. PP. André, Fourmond, Leduc, sur Riel et son œuvre antichrétienne et antinationale dans le Nord-Ouest, parmi nos compatriotes canadiens-français ?

« L'opinion de Garnot a-t-elle plus d'autorité que ces saints et dévoués missionnaires ?

« D'après son propre témoignage donné devant la Cour de Regina, Garnot n'est *qu'un tavernier et un poltron* qui a suivi Riel de frayeur et dans la crainte de mauvais traitements de la part du tyran de la Saskatchewan. Voici maintenant l'opinion des missionnaires *touchant un grand nombre des circonstances du soulèvement de 1885.* Que notre séraphique confrère en pense ce qu'il voudra, il n'arrivera jamais à faire croire au public canadien que les RR. PP. Oblats du Nord-Ouest sont les ennemis des Métis et des catholiques du Nord-Ouest. »

A cela Garnot riposte dans *L'Étendard* que les témoignages de Mgr Grandin, des PP. André, Fourmond et Leduc n'ont pas la portée qu'on leur donne. Le P. André n'a vu Riel que deux ou trois fois ... *Le Monde* a traité l'ex-secrétaire du Conseil de tavernier et de poltron. « J'ai dit, observe celui-ci, que je tenais une maison de pension. Je crois qu'il y a beau-

---

[1] Les épithètes « apostolique » et « séraphique » appliquées ici à *L'Etendard* viennent de ce que le sénateur F.-X. Trudel, directeur de ce journal ultramontain, était communément désigné dans la presse adverse sous le nom de « Grand Vicaire ».

coup de personnes très respectables qui en font autant. » Quant à ce prétendu dossier criminel, qu'on le publie ! Ce sera du nouveau pour l'incriminé.

*L'Étendard* semble avoir accueilli la prose de Garnot avec moins d'empressement que la première fois; il lui laisse la « responsabilité » de son écrit. Cela mettra fin à sa collaboration. En somme, le rôle de Garnot journaliste n'aura duré que deux mois et demi. Pour ce qui est du voyage d'amitié promis à la province de Québec, il restera à l'état de projet.

Louis Schmidt continuera d'envoyer de temps à autre des correspondances à *La Minerve*. À un moment où l'on parlait de la nomination de sénateurs pour les Territoires du Nord-Ouest, il demandera que l'on tienne compte des premiers occupants et proposera la candidature de Jean-Louis Légaré, un Canadien français établi depuis plus de vingt ans au pays et lié par mariage avec les Métis. Il discutera le paiement des indemnités aux victimes de la rébellion, qui a fait beaucoup d'heureux et encore plus de mécontents. Il répondra aussi à *L'Étendard* prétendant que sir John n'a indemnisé que ceux qui ont voté pour lui aux dernières élections.

Ces élections (février-mars 1887) ont fourni aux agitateurs une occasion de redoubler de zèle et d'étendre leur propagande jusqu'au Nord-Ouest. *Le Manitoba*, de Saint-Boniface, s'en plaint. « Ici, dans notre province, notre population poursuit tranquillement ses légitimes aspirations, jouit de ce qui lui est accordé et travaille sans relâche à s'assurer ce qu'elle n'a pas encore obtenu ... Qu'ils se mêlent de leurs affaires et cessent de gâter celles des Métis ! ... »

Ils n'iront pas moins tenter l'évangélisation politique des Métis de la Saskatchewan. Deux agents



envoyés tout exprès de Montréal, — Lemieux, de *La Patrie*, et Campeau — visitent les braves électeurs du théâtre de l'insurrection. À Batoche, ils font campagne de maison en maison. Campeau irrite à tel point la population qu'à Prince-Albert même — ville réputée libérale — il doit se cacher et implorer la protection du candidat conservateur. C'est William Macdowall, celui-là même qui est intervenu pour faire payer par Ottawa une indemnité à Riel. Les Métis français, d'ordinaire unis, paraissent pour la première fois très divisés. Macdowall l'emporte par un surplus de 200 voix. Sa majorité est assez faible à Batoche, Duck-Lake et Fish-Creek, mais plus forte ailleurs. Saint-Louis de Langevin, la paroisse métisse supposée avoir été vendue en bloc — terres, hommes, femmes, enfants — aux orangistes de Prince-Albert, donne un surplus de vingt voix — chiffre considérable — au candidat du gouvernement. Au Manitoba, la circonscription de Provencher, château-fort des Métis, élit le ministériel Joseph Royal par une majorité de plus de 300.

# XXIII

Le « métissé » Philippe Garnot entre dans la famille de Joseph Arcand et va résider à Moon Hills — Secrétaire d'un comité pour soustraire les Métis au régime néfaste des scrips — La fin obscure, à 57 ans, de l'ex-secrétaire du Conseil de Batoche.

* * *

En dépit des deuils, de la pauvreté et des querelles politiques, la Fourche des Gros-Ventres redevient le pays d'autrefois où les Métis trouvent qu'il fait bon vivre. Les exilés volontaires, Michel Dumas, Baptiste Boucher et quelques autres, ont profité de l'amnistie générale pour rentrer dans leurs foyers. Gabriel Dumont préfère demeurer pour l'instant à New York où il obtient un gros succès de curiosité dans un numéro de cirque intitulé la « Bataille des Sauvages ». À Batoche, on a célébré avec ferveur la fête nationale des Métis. Après la grand-messe, la foule s'est transportée à Jolie-Prairie, où il y a eu banquet, courses et amusements divers. Le président de l'Union Nationale Métisse est Xavier Letendre, dit Batoche, qui a passé l'hiver de la rébellion à la rivière Carotte, occupé à la traite des fourrures; le vice-président est Charles Nolin ... Entre gens de sang mêlé, les petites querelles de famille s'oublient vite.

Philippe Garnot, qui était de tempérament nomade, ne tarda pas à vendre son établissement de Batoche. Sans s'éloigner de la région, il vécut ici et là,

en particulier au village de Duck-Lake, avant d'aller se fixer définitivement un peu au nord-ouest, à Moon Hills. Entre temps, il avait épousé Florestine Arcand, fille de Joseph Arcand et veuve en premières noces de l'un des membres de la nombreuse tribu des Parenteau.

Pendant l'insurrection, Arcand avait fait partie d'un groupe de Métis envoyés au camp de Faiseur-d'Enclos, pour protéger les prisonniers blancs qui s'y trouvaient. Au témoignage de l'un d'eux, le P. Cochin, il s'était montré des plus consciencieux à remplir cette mission. Il avait pris part ensuite aux journées de Batoche et expliquait ainsi à l'abbé Cloutier les raisons du peu d'ardeur au combat des Métis dans leurs derniers retranchements: « Si on avait eu un confesseur, un prêtre, pour dire: « Vous faites bien, battez-vous ! » Et si Riel n'avait pas parlé de religion ! Les blancs auraient vu bien d'autres choses. Ils en auraient vu de méchants petits loups ! . . . Compare à la bataille contre les Sioux, où M. Laflèche, avec les Métis, les encourage et les guide en les retenant ensemble . . . »

Ce Joseph Arcand, alors quinquagénaire, était considéré comme un être tout à fait inoffensif et digne de la plus grande sympathie, ayant perdu coup sur coup deux de ses enfants. Le mémoire de l'abbé Cloutier laisserait entendre qu'il possédait quelque instruction, étant donné le caractère de certains renseignements qu'il a fournis. C'est à lui que nous devons le nom exact de la religion réformée de Riel, qui s'appelait la « religion catholique, apostolique et vitale du Nouveau-Monde ». Il avait également noté sa nouvelle désignation des jours de la semaine: lundi, Christ Aurore; mardi, Vierge Aurore; mercredi, Jo-

seph Aube; jeudi, Dive Aurore; vendredi, Denil Aurore; samedi, Canil Aurore; dimanche, Vive Aurore.

Garnot s'était aussi intéressé à la religion de Riel et à la manière dont il diviserait le pays, après la victoire des Métis. C'est même là-dessus uniquement que porta son témoignage au tribunal de Regina. Entre le beau-père et le gendre, les points de contact étaient assez nombreux; ils durent passer de bons moments à rappeler leurs souvenirs de la campagne.

En janvier 1891, on trouve pour la dernière fois Philippe Garnot associé à une démarche d'intérêt public. Sa brève intervention dans les polémiques de presse du Bas-Canada appartient à un passé révolu. Ses fameuses lettres à *La Parie* et à *L'Étendard,* même si la première a soulevé une protestation générale, n'a laissé d'autre trace qu'un vague ouï-dire. Et puis, à titre d'homme instruit, l'un des rares capables de fixer des idées sur le papier, Garnot représente quelqu'un dont les services sont indispensables à sa communauté. On l'a donc choisi comme secrétaire d'un comité qui va étudier un projet d'envergure. Désireux d'assurer l'avenir des Métis de la région, Ottawa leur offre le bien-être matériel et moral, tout en éliminant les fameux scrips qui ne profitent qu'aux spéculateurs. On leur réservera pour cela une vaste étendue de terres dont ils auront l'usufruit et on leur fournira tout l'outillage nécessaire à l'exploitation agricole. Ils auront aussi écoles, églises, cimetières, etc. Louis Schmidt n'épargna aucun effort pour mener à bien cette entreprise qui répondait à ses désirs; le député Macdowall, de son côté, s'y intéressa vivement. L'étude détaillée du plan nécessita un long travail de la part d'un sous-comité,



et en particulier du secrétaire Garnot, pour sa présentation en séance plénière des délégués. Mais les partisans des scrips avaient déjà tenté une première fois de l'écarter; ils eurent recours à tous les moyens pour le faire rejeter au moment décisif du vote, et leurs manœuvres réussirent.

Quelques années plus tard, le P. Lacombe, qui se trouvait en face du même problème en Alberta, mit sur pied un projet similaire à Saint-Paul-des-Métis. De nouveau, ce fut un échec complet.

À Moon Hills, Garnot s'était organisé une petite vie tranquille et nonchalante. Pas plus là qu'à Batoche et ailleurs, on ne saurait dire qu'il fut bien sympathique dans son milieu. Il était pourtant devenu depuis assez longtemps ce qu'on appelle dans le pays un « métissé ». Ce terme s'applique au Canadien français qui, vivant parmi les Métis, a fini par s'identifier avec eux au point d'acquérir — voire d'accentuer — leurs principales caractéristiques. En fait, cet homme marié à une femme métisse, père d'une fille et d'un garçon métis, passait dans son entourage pour un Métis. Cependant, comme il avait belle apparence, qu'il était toujours bien vêtu et ostensiblement instruit, on ne manquait pas d'ajouter qu'il pouvait aisément se dire Canadien français. Sans occupation apparente bien précise et ne possédant pas de terrain, Garnot ne travaillait guère. On ne lui connaissait qu'une activité bien authentique: celle de « bootlegger ». Buveur invétéré, l'alcool ne le portait pas à des accès tapageurs. On le considérait comme un fin renard dont il était sage de se méfier; car en affaires, il roulait facilement son homme et sans le moindre scrupule.

Philippe Garnot mourut le 5 juin 1916, à l'âge de 57 ans. Ses restes reposent dans le cimetière d'Al-

dina, paroisse à laquelle se rattache Moon Hills. La disparition de ce Canadien qui avait joué un certain rôle dans les événements de 1885 passa complètement inaperçue. Dix ans plus tôt, à Bellevue, près de Batoche, un autre acteur beaucoup plus spectaculaire du même drame — Gabriel Dumont — avait été trouvé, un matin, mort dans son lit. Et la fin de ce chef militaire fameux, qui avait été fêté comme un héros à Montréal et à Québec, reçu par le président Cleveland aux États-Unis, dont la renommée avait franchi la mer, était restée pareillement sans écho . . .

# XXIV

Une verte vieillesse consacrée aux œuvres nationales — Louis Schmidt délégué de la Saskatchewan au premier Congrès de la Langue française — Le charme spécial de son éloquence — Le vieil évêque-missionnaire et le vieux Métis du Nord-Ouest — Une dernière prière de Riel qui a été exaucée.

* * *

Après avoir évolué dans l'orbite de Riel et voué dix années de sa jeunesse aux affaires publiques, après un rôle d'arrière-plan dans la deuxième insurrection, Louis Schmidt, de son côté, coula des jours paisibles, prolongeant une carrière honorable et fructueuse. Chez le petit Métis originaire du lac Athabaska, ce fut toujours la ligne droite d'un idéal patriotique et d'une dignité de vie qu'on ne se lasse pas d'admirer. Pendant tout le temps qu'il résida à Prince-Albert, l'humble maison qu'il habita, près de la première église et du premier couvent, demeura comme intimement associée au groupe de bâtiments des débuts modestes du culte catholique dans cette ville.

Durant toute cette période aussi, il fut le secrétaire de l'école séparée catholique. A cette fonction il se donna tout entier et sans effort, porté qu'il se sentit toujours vers la cause de l'éducation. Ce chrétien modèle, qui assumait avec courage et fierté ses responsabilités de père de famille, trouvait naturel d'étendre une sollicitude presque égale aux enfants

de ses coreligionnaires. C'était sa façon d'acquitter sa dette de reconnaissance envers ceux à qui il devait le grand bienfait de l'instruction. L'importance qu'il attachait à la culture du sol, comme gage de prospérité pour ses frères métis et les Canadiens en général, lui faisait envisager ses devoirs d'état au Bureau des terres comme une œuvre de bien-être social.

Quand vint pour lui l'âge de la retraite comme fonctionnaire, il se retira sur sa propriété de Saint-Louis, non pour y vivre en rentier, mais pour se remettre simplement aux travaux agricoles. À l'école du village, il assuma les fonctions de secrétaire, tout comme à Prince-Albert, et devait les remplir jusqu'autour de sa 80e année. Sa verte vieillesse à l'intelligence lucide allait même fournir une collaboration longue et active à l'organisation des forces françaises dans la province.

C'était le moment où les Franco-Canadiens éprouvaient le besoin de se grouper et d'agir, pour se soustraire au danger de l'assimilation et faire valoir leurs droits. Le premier Congrès de la Langue française offrait une belle occasion de tenter ce ralliement. Louis Schmidt fut l'un des délégués choisis pour aller représenter à Québec ses compatriotes de la Saskatchewan. Il accomplit ce pèlerinage au berceau de la grande famille française d'Amérique, bien pénétré des actions de grâces à rendre et confiant dans les nouveaux bienfaits à obtenir. N'était-ce pas à la vieille province qu'il devait ce raffinement de culture française qui lui avait procuré tant de pures jouissances intellectuelles ? Et les Canadiens français établis dans les nouvelles provinces de l'Ouest ne devaient-ils pas avoir l'œil fixé sur le rocher de Québec ?



Après trois longues journées en chemin de fer, on entrait en gare de Saint-Hyacinthe. Le voyageur avait le cœur battant; il sentait renaître en lui le petit collégien qu'il avait été dans cette même ville, plus d'un demi-siècle auparavant. Cette sensation, il l'avait déjà éprouvée lors d'une brève visite faite vingt ans plus tôt. Dans la crainte de trahir son émotion, il préféra ne pas suivre ses compagnons descendus sur le quai. Quand ceux-ci revinrent, il tenait à la main un petit papier plié en quatre qu'il se disposait à lancer par la portière, à l'instant où le convoi s'ébranlerait. Son voisin demanda la signification de ce mystérieux billet. Schmidt le déplia simplement pour lui permettre d'en lire le contenu: « Saint-Hyacinthe, Louis Schmidt te salue ! . . . »

A son arrivée à Québec, la délégation de l'Ouest fut accueillie à la gare par de hauts personnages à la tête du Congrès. Le vieux Métis de la Saskatchewan répondit aux souhaits de bienvenue formulés par Mgr Olivier Mathieu et Mgr Eugène Roy. *L'Action Sociale* écrivait le lendemain: « Après Mgr Roy, un patriote de l'Ouest, M. Louis Schmidt, est appelé à prendre la parole. Il dit avec une éloquence si cordiale et si empoignante son amour pour la langue française et son regret de la voir remplacer par d'autres dans l'Ouest, qu'il connut presque tout français, que l'auditoire parut suspendu à ses lèvres. La vue de Québec, la cordialité dont il reçoit ici le témoignage le transportent. Le Congrès le remplit d'espérance. La parole toute vibrante et spontanée de l'éloquent Bois-Brûlé fut écoutée avec une touchante émotion qu'avait déjà soulevée la vue de ces courageux compatriotes venus de si loin et restés si courageusement bons Français. »

Schmidt avait déclaré aux journalistes son intention de demeurer à Québec jusqu'à la fin des célébrations. Cependant il dut repartir seul, plus tôt que prévu, et avec une hâte qui surprit ses compagnons de voyage. La chaleur humide de l'Est l'indisposait. Il craignit un retour de ces malaises qui lui avaient jadis interdit d'y poursuivre ses études. De ces brèves journées passées dans l'atmosphère de la vieille capitale, il ne rapporta pas moins une source abondante de joies et de réconfort.

Presque jusqu'à la fin de sa longue existence, Louis Schmidt fut de toutes les manifestations, de tous les congrès de sa province intéressant l'organisation nationale et la lutte scolaire des Franco-Canadiens. On était sûr de l'y voir user de son influence en faveur des solutions les plus sages et les plus fécondes. Ses interventions, brèves et au point, suscitaient un vif intérêt, grâce à des qualités très personnelles d'orateur. La sensibilité traditionnelle des Métis de langue française, qui se traduit d'ordinaire par une élocution vibrante et parfois abondante, se trouvait tempérée chez lui par l'apport du sang germain et un constant souci de la forme, ennemi des grandes envolées et des longs développements. C'est comme improvisateur qu'il excellait. S'il lui arrivait de se présenter devant son auditoire avec des papiers à la main, il ne les utilisait guère et prenait vite le ton de la causerie familière, pleine d'humour et de traits imprévus. L'éloquence de Schmidt respirait je ne sais quel petit air archaïque et indien fort agréable. Cela provenait sans doute d'un simple détail vestimentaire: il s'habillait à la mode des Métis endimanchés de sa jeunesse et, même dans les occasions les plus solennelles, il avait aux pieds les traditionnels mocassins . . .



Nul habitant du pays, peut-être, n'avait été plus à même de voir à l'œuvre les missionnaires auprès des tribus indiennes. Nul ne personnifiait mieux, non plus, la transformation opérée dans ce milieu par l'apostolat français chez les enfants de la Prairie. A l'occasion d'une visite pastorale à Saint-Louis de Mgr Albert Pascal, évêque de Prince-Albert, Schmidt, dans une adresse touchante, évoqua les sacrifices et l'héroïsme des religieux Oblats pour implanter la civilisation de l'Évangile dans l'Ouest. En termes émus il exprima la reconnaissance de toute une race pour cet admirable dévouement qui n'a pas été dépensé en vain et a fourni à l'histoire l'une des plus belles pages des temps apostoliques. Le vénérable évêque-missionnaire ne put retenir ses larmes. Dans un geste paternel, il pressa dans ses bras ce fils dont le cœur avait si bien parlé.

Jusqu'à sa dernière heure, Schmidt garda fidèlement le souvenir de Riel auquel le rattachaient tant de souvenirs. Rarement il prenait la parole en public sans faire une brève allusion à son rôle historique dans la sauvegarde des droits du français. Mais même en conversation privée, il lui répugnait de discuter les événements de 1885. Une seule fois, au plus fort des polémiques provoquées par l'exécution de Regina, il avait cru devoir dénoncer l'exploitation politique de l'affaire Riel par de faux amis, au grand détriment de la cause métisse. Il ne voulait plus y revenir, convaincu que le silence était l'attitude la plus sage. Aussi jamais son nom ne figura dans les controverses qui rebondissaient périodiquement. Le plus qualifié pour dire son mot dans la direction de la race métisse se tint volontairement à l'écart.

Quelques heures avant de monter au gibet, Riel reçut un reporter du *Leader*, de Regina, à qui il confia

des messages pour plusieurs de ses amis. A l'adresse de son ancien secrétaire et camarade d'enfance, il s'exprima ainsi: « Louis Schmidt, je demande au Bon Dieu de vous faire parvenir à une heureuse vieillesse. En attendant, préparez-vous à la mort. »

La prière du condamné fut largement exaucée. Lorsque le patriarche de Saint-Louis s'éteignit, le 6 novembre 1935, il avait atteint l'âge de quatre-vingt-onze ans et onze mois. Cette longue existence, admirablement remplie, avait eu sa part d'épreuves et de joies. Elle laissait surtout à la population métisse et aux Canadiens français de l'Ouest un bel exemple de parfait patriote. La mort, le défunt avait eu de fréquentes occasions d'y penser, en voyant disparaître tant de compagnons de route et même des êtres chers dans son foyer: sa fille Louise, enlevée aux siens à 23 ans; son fils Louis, décédé à 60 ans; enfin, son épouse, partie vingt mois avant lui, à l'âge de 80 ans.

La tombe de Louis Schmidt est dans le cimetière de sa petite paroisse de Saint-Louis, où il avait été l'un des premiers à planter sa tente en 1880.



# XXV

Un Henry Jackson demeuré inconnu — Militant des Chevaliers du Travail, journaliste, diplomate, agent d'immeubles, entrepreneur et ... vagabond original, décédé à New York en 1952, à l'âge de 90 ans.

* * *

Le 10 janvier 1952 décédait à l'hôpital Bellevue, de New York, un sympathique clochard de 90 ans, connu sous le nom de Honoré-Joseph Jaxon. Ce personnage plus ou moins légendaire passait pour un ardent apôtre de la cause des Indiens et de tous les opprimés. Son grand titre de gloire était d'avoir participé, disait-on, au soulèvement des Métis du Nord-Ouest, en 1885. Il était venu au monde quelque part, sous une tente, dans l'Ouest canadien, fils d'une mère métisse de la Saskatchewan et d'un père né en Virginie. Chose extraordinaire, cet « enfant de la Prairie » avait reçu une excellente formation à l'Université de Toronto. Il faisait grand cas du sang indien qu'il disait couler dans ses veines. Une autre de ses excentricités consistait à se faire appeler « major Jaxon ». Ce grade, selon la rumeur publique, était celui que, contre toute vraisemblance, il avait détenu dans l'armée de son chef Louis Riel.

Pendant des années, ce singulier vagabond campa sur une rive du Bronx, dans une cabane construite avec des planchettes de caisses à oranges, ce qui lui attira finalement des démêlés avec le service d'hygiène. Expulsé de son logis primitif, il trouva refuge

dans une cave désaffectée de l'East Side, gagnant sa subsistance ici et là comme gardien d'immeubles. Mais, devenu trop vieux et trop frêle pour ce genre de travail, il fut de nouveau sans abri, avant de rencontrer un bon samaritain dans la personne de M. Harry Baronian, directeur du *Bowery News*. Le grand souci de Jaxon était de préserver ce qu'il appelait sa « bibliothèque » — vaste collection de cartons délabrés renfermant des documents précieux sur ses chers Indiens et sur les événements auxquels il avait été mêlé au Nord-Ouest.

La notice nécrologique de l'original clochard de New-York posait un intéressant point d'interrogation. Le « major Jaxon », né de père blanc et de mère métisse, était visiblement un mythe. Mais il évoquait un certain William Henry Jackson, ce jeune Anglo-Canadien de Prince-Albert qui fut secrétaire de Louis Riel et dont nous avons longuement parlé au cours de ces pages. Et c'était lui, en effet, qui réapparaissait, après une éclipse de plus d'un demi-siècle. Soixante-dix ans après les événements de 1885, on pouvait croire que tous ceux qui y avaient pris une part de quelque importance étaient disparus. Ironie du destin: celui qui avait survécu le plus longtemps était ce jeune Ontarien que l'ébranlement nerveux provoqué par cette tragédie trop lourde avait momentanément désaxé, mais qui se cramponnait à la vie. A Prince-Albert, une parente était la seule personne au Canada à savoir que l'ex-secrétaire de Riel vivait encore, sous un nom à peine déguisé. Quant aux prénoms Honoré et Joseph, il les avait reçus à son baptême dans l'humble presbytère de Saint-Laurent...

A côté du Jackson déséquilibré des troubles du Nord-Ouest et du Jaxon vieilli des vingt dernières années à New-York, il y en eut un autre tout à fait

inconnu, dont on peut aujourd'hui reconstituer les traits principaux. Les quelques détails que nous avons pu recueillir sur son existence aux États-Unis démontrent qu'entre ces deux périodes extrêmes s'en place une autre moins spectaculaire, pendant laquelle l'Américain H. J. Jaxon mena une vie normale et fort honorable.

Au moment où le fugitif de l'asile de Selkirk franchissait la frontière, on était au plus fort de l'agitation créée aux États-Unis par les Chevaliers du Travail. Cette mère des organisations syndicalistes — à l'origine société secrète — fomentait grèves sur grèves et provoqua de sanglantes émeutes à Chicago, le 1er mai 1886. Instinctivement, Jackson fut en sympathie avec le mouvement et quelques-unes de ses conférences sur les affaires du Nord-Ouest se tinrent sous les auspices des Chevaliers. Il ne tarda pas à devenir l'un de leurs ardents propagandistes, d'abord à titre bénévole, plus tard comme organisateur rétribué. A une époque que nous ne saurions préciser, il se trouva même à la tête d'un journal ouvrier dans le New-Jersey.

Si Jackson laissa circuler la légende qui faisait de lui un enfant né au hasard de la Prairie, il n'oublia jamais sa vraie famille. Les relations ne furent sans doute pas très assidues; car du vivant de Mme Jackson, on s'abstint de mentionner, au foyer, le nom du fils qui avait trop fait parler de lui. C'est cependant pour revoir sa vieille mère que celui-ci fit le voyage de New-York à Prince-Albert, en 1907. Il revint deux ans plus tard, à l'occasion d'une grève dans la ville voisine de Saskatoon. Sa nièce alors enfant, Mlle Cicely Plaxton, garde le souvenir d'un oncle Henri noir et barbu, affable et très sympathique. Elle ne devait plus le revoir, mais demeura en contact

épistolaire avec lui. C'est seulement une fois Mme Jackson décédée, que la mère de Cicely put lever le voile sur la tragique aventure à laquelle son frère avait été mêlé. Ces souvenirs remontaient déjà assez loin, mais ils avaient fortement impressionné la jeune fille de 1885 et 1886.

Dans les lettres espacées de l'oncle des États-Unis, jamais la moindre allusion à cette phase de sa vie. Il s'y montrait un homme d'études aux goûts simples, préoccupé d'accroître sans cesse ses connaissances, employant le plus clair de ses économies à l'achat de livres et à des récréations artistiques. Le souvenir de Riel semblait mort en lui.

Il était, nous l'avons dit, un linguiste d'une qualité plutôt rare. Ses relations continues avec des groupes de syndicalistes de nationalités diverses lui permirent de se perfectionner dans cette voie; il acquit, en particulier, une maîtrise parfaite de l'allemand. Dans les années qui précédèrent la première Grande Guerre, il séjourna en Angleterre, en France, en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe. Était-il chargé d'une mission plus ou moins officielle du gouvernement américain, nous ne saurions le dire. Mais à son retour, il fournit aux autorités de Washington certains renseignements qui furent jugés très précieux. A ce moment, Jackson avait dépassé la cinquantaine et ne pouvait guère trouver place dans les services armés. On tint cependant à le récompenser en lui décernant un vague titre honoraire de major. Et voilà qui, malgré tout, fait plus sérieux que la légende du major de l'armée métisse du Nord-Ouest . . .

Pendant et après la guerre de 1914-1918, Jackson redevint un actif organisateur des Chevaliers du Travail à travers les États-Unis. Mais, chose impré-



vue, cet intellectuel se découvrit sur le tard un goût irrésistible pour les affaires. Il se lança avec succès dans l'immeuble, puis dans la construction de trottoirs en ciment pour la ville de New-York. Là surtout, il se révéla un chef d'entreprise remarquable et amassa un joli magot.

Mais vint la crise financière, avec ses suites catastrophiques. Jackson y perdit tout son avoir. En 1933, nous le voyons comparaître devant le « Board of Estimate » de New York, comme président de l'Association pour l'avancement des Aborigènes. Il y proteste contre l'accaparement par la municipalité de terrains qui, à son dire, reviennent de droit aux descendants des premiers Indiens. Il fut débouté de sa demande. Jackson avait alors 72 ans: ses facultés, affaiblies par l'âge, le ramenaient à ses lubies d'autrefois.

Ce studieux, qui avait possédé une assez riche bibliothèque, s'était vu contraint de s'en défaire, pressé par le besoin et les difficultés du logement. Il garda jusqu'à la fin des masses de papiers qui ont été malheureusement détruits ou dispersés, personne dans son entourage n'étant capable d'en apprécier la valeur. Peut-être eussent-ils permis de percer le mystère de cette vie étrange, qui fut traversée de lueurs singulières, de phases ténébreuses et de périodes fécondes.

L'Histoire semble s'amuser parfois cruellement à déjouer tous les calculs des faibles humains. Cette célèbre affaire Riel, qui déchaîna une haine de race aux interminables répercussions entre Français et Anglais au Canada, offre l'étonnant spectacle de deux acteurs de premier plan — un Français et un Anglais — indissolublement unis jusqu'à la mort

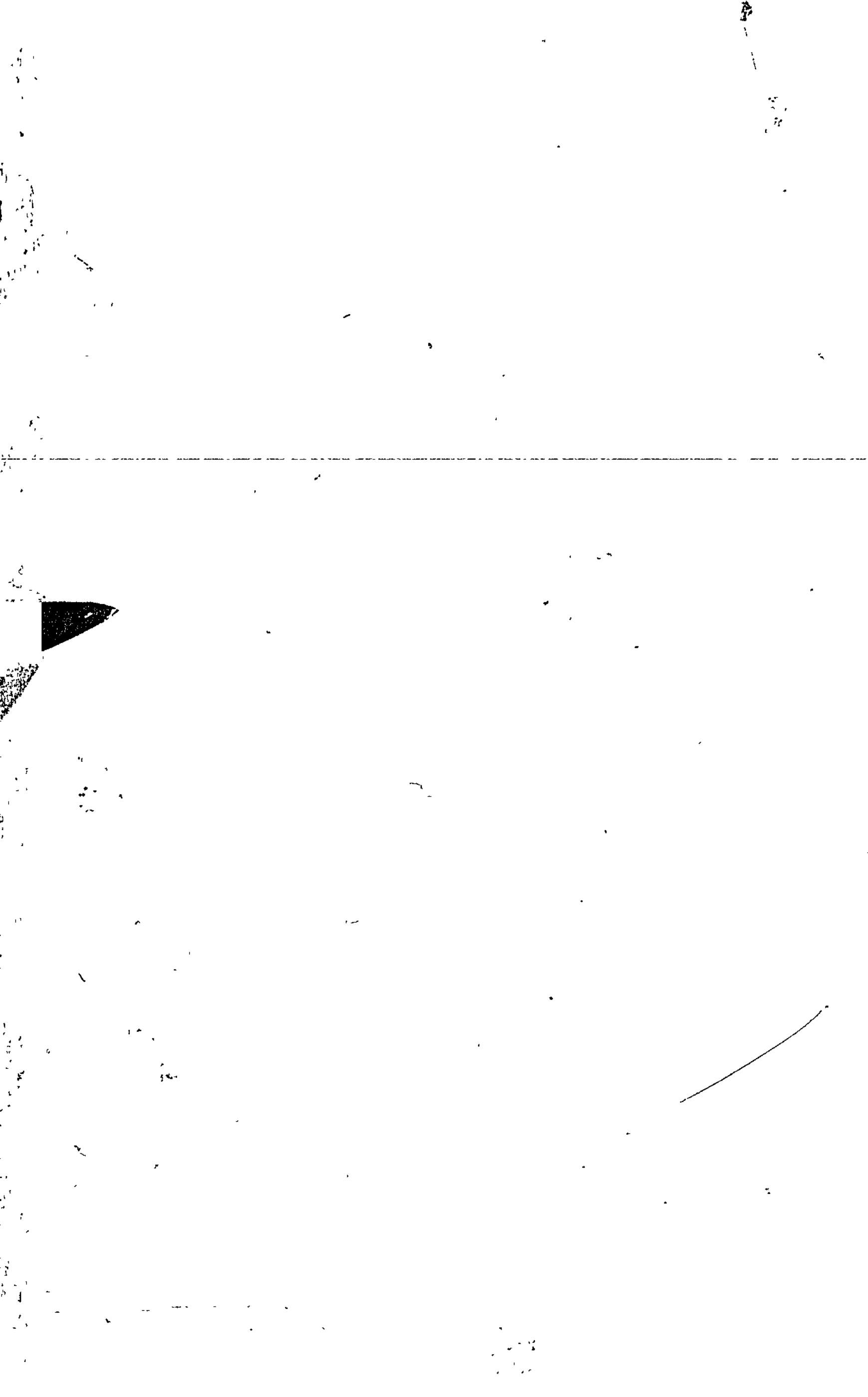
dans une même conviction farouche. Les procès de Regina révélèrent que tous les soldats de Riel, en 1885, étaient opposés à la prise d'armes et avaient été enrôlés plus ou moins de force. Autour de celui qui avait paru incarner les aspirations de tout un peuple, ce fut une défection générale. Seul Jackson se déclare parfaitement responsable et prêt à partager le sort de son chef vaincu. Évadé de l'asile de Selkirk, il demande à être fusillé à sa place. Il écrit à son avocat: « Je crois encore fermement à la mission divine de Riel. »

Ce refus de croire à la mission divine de Riel, c'est ce qui empêcha les Métis anglais de prendre part à l'insurrection du Nord-Ouest. Les Métis français cessèrent d'y croire après le désastre, mais il était trop tard. Seul le petit Anglais opiniâtre, originaire de l'Ontario, demeura inébranlable dans sa foi.

Mais si Louis Riel appartient à l'Histoire — héros et martyr pour les uns, grand criminel pour les autres — qui se souvient aujourd'hui de son loyal et infortuné secrétaire Henry Jackson ? . . .

FIN





# BIBLIOGRAPHIE

## Sources principales


Schmidt, Louis, *Mémoires* (*Le Patriote de l'Ouest*, Duck-Lake, 1911, 1912).

Garnot, Philippe, Mémoire inédit (Archevêché de Saint-Boniface).

Cloutier, abbé Gabriel, Rapport inédit sur les événements de 1885 (Archevêché de Saint-Boniface).

Fourmond, R.P. Vital, o.m.i., Petite Chronique de Saint-Laurent (Archives de Duck-Lake).

Publications officielles d'Ottawa: *Épitomé des Documents parlementaires relatifs à la Rébellion du Nord-Ouest*, 1886; *Débats des Communes*, 1885, 1886; *Procès des personnes impliquées dans l'Insurrection du Nord-Ouest*, 1886; *Rapport du Comité du Nord-Ouest*, 1874;

Journaux: *Le Métis*, Saint-Boniface, 1871-1881; *Le Manitoba*, 1881-1887; *The Edmonton Bulletin*, 1884-1886; *The Prince Albert Times*, 1884-1886; *The Saskatchewan Herald*, 1884-1886; *The Winnipeg Free Press*, 1884-1886; *L'Étendard*, *La Minerve*, *Le Monde*, *La Patrie*, *La Presse*, Montréal; *L'Électeur*, Québec.

Begg, Alexander, *The Creation of Manitoba*, Toronto, 1871.

Chambers, Ernest J., *History of the North-West Mounted Police*.

Dugas, abbé Georges, *Histoire véridique des faits qui ont préparé le mouvement des Métis à la Rivière-Rouge en 1869*, Montréal, 1905.

Ewart, John S., *The Manitoba School Question*, (3e partie), Toronto, 1894.

Le Chevallier, R.P. Jules, o.m.i., *Batoche*, Montréal, 1941.

Stanley, Geo. F. G., *The Birth of Western Canada*, Toronto, 1936.

Taché, Mgr A.-A., L'Amnistie (1874), Encore l'Amnistie (1875), *La Situation* (1885).






## Autres ouvrages consultés

Begg, Alexander, *History of the North-West*, Toronto, 1894.

Benoit, Dom, *Vie de Mgr Taché*, Montréal, 1904.

Boulton, Major, *Reminiscences of the North-West Rebellions*, Toronto, 1886.

Cowie, Isaac, *The Company of Adventurers*, Toronto, 1913.

Giraud, Marcel, *Le Métis canadien*, Paris, 1945.

Gunn, D., and Tutle, C. R., *History of Manitoba*, Ottawa, 1880.

Hargrave, J. J., *Red River*, Montréal, 1871.

Healey, William Joseph, *Women of Red River*, Winnipeg, 1923.

MacBeth, Rev. R. G., *Romance of Western Canada*, Toronto, 1920.

Morice, R.P. A.-G., o.m.i., *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*, 1921-1923, Montréal; *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*, Québec, 1912; *A Critical History of the Red River Insurrection*, Winnipeg, 1935; *La Race métisse*, Winnipeg, 1938.

Morton, Arthur S., *A History of the Canadian West*, Londres.

Ouimet, Adolphe, *La Vérité sur la question métisse au Nord-Ouest*, Montréal 1889.

Schofield, F. H., *The Story of Manitoba*, Winnipeg, 1913.

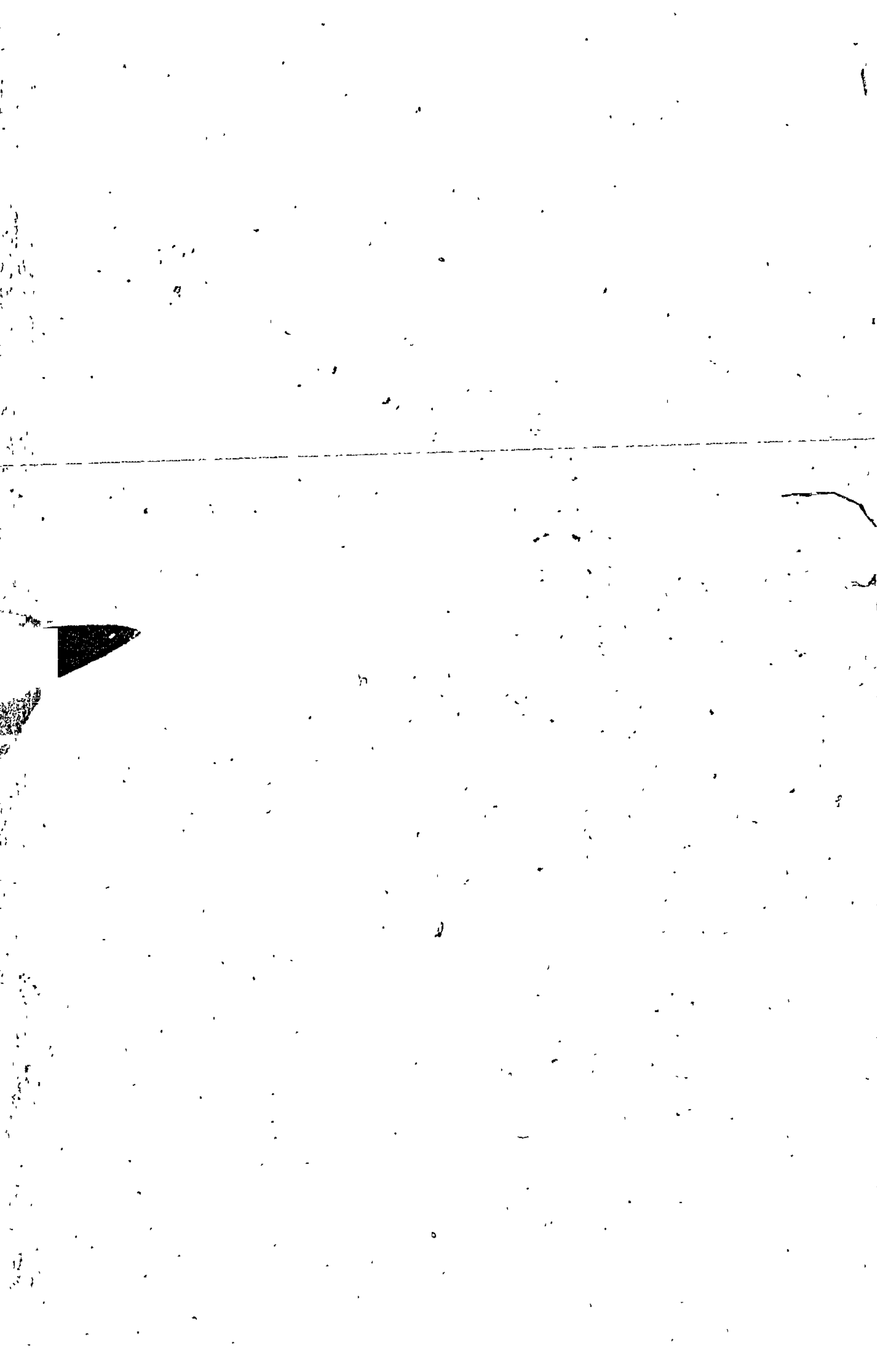
Trémaudan, A.-H. de, *Histoire de la Nation métisse*, Montréal 1936.

## TABLE DES MATIÈRES

★







ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DE
THÉRIEN FRÈRES LIMITÉE, À MONTRÉAL, LE
DIX MARS MIL NEUF CENT CINQUANTE-TROIS

***Chez le même éditeur***

---

*GUSTAVE LANCTOT, m.s.r.c.*

| | |
|---|---|
| JACQUES CARTIER DEVANT L'HISTOIRE | .90 |
| RÉALISATIONS FRANÇAISES de Cartier à Montcalm | 1.75 |
| FILLES DE JOIE ou FILLES DU ROI | 2.25 |

*GENEVIÈVE DE LA TOUR FONDUE*

| | |
|---|---|
| INTERVIEWS CANADIENNES | 1.95 |

*FRÈRE-ROBERT*

| | | |
|---|---|---|
| LES ASTRES ET LES LETTRES | Tome I | 2.50 |
| | Tome II | 1.75 |

*JEAN BRUCHÉSI*

| | |
|---|---|
| ÉVOCATIONS | 1.25 |

*LOUIS BOURGOIN, m.s.r.c.*

| | | |
|---|---|---|
| HISTOIRE DES SCIENCES | Tome I | 1.50 |
| | Tomes II et III ch. | 1.35 |

ROBERT RUMILLY

de l'Académie Canadienne-française

| | |
|---|---|
| L'AUTONOMIE PROVINCIALE | 1.00 |
| LES ÎLES DE LA MADELEINE | 1.25 |
| HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC | |
| Tome XXIV — Succession de Laurier | 2.00 |
| Tome XXV — Alexandre Taschereau | 2.00 |
| Tome XXVI — Rayonnement de Québec | 2.00 |
| Les mêmes ouvrages, reliés ch. | 3.00 |

*ÉDOUARD MONTPETIT, m.s.r.c.*

| | |
|---|---|
| SOUVENIRS — Tomes I et II ch. | 1.50 |

*J.-LÉOPOLD GAGNER*

| | |
|---|---|
| DUVERNAY ET LA S.-JEAN-BAPTISTE | .50 |

---

**CHANTECLER**

